Penser l'évolution du secteur humanitaire : une exploration au sein du monde des idées

Approche socio-phénoménologique du changement

Raphael Gorgeu
Chercheur associé senior chez HERE-Geneva
Janvier 2023

HERE-Geneva

« Penser l'évolution du secteur humanitaire : une exploration au sein du monde des idées. *Approche socio-phénoménologique du changement* » est un projet de recherche développé et conduit de manière indépendante de 2021 à 2023 par Raphael Gorgeu, chercheur associé senior à HERE-Geneva.

Au travers d'une approche originale, ce travail de recherche explore les dynamiques de changement spécifiques au secteur humanitaire. Il résonne avec les travaux que HERE-Geneva conduit depuis sa création et permet également de participer aux réflexions plus globales quant à certains enjeux actuels et futurs de l'aide.

Mobilisant des cadres théoriques des sciences sociales – en particulier philosophie, sociologie et Relations Internationales – ce projet aspire à proposer de nouvelles perspectives pour approcher le changement du secteur humanitaire tout autant que de contribuer à des débats plus théoriques quant à la construction de la réalité sociale.

L'auteur souhaite remercier toute l'équipe de HERE-Geneva pour le support fourni tout au long de ce projet, ainsi que toutes les personnes qui ont apporté conseils et encouragements permettant à ce travail de voir le jour.

Penser l'évolution du secteur humanitaire : une exploration au sein du monde des idées. *Approche socio-phénoménologique du changement*

Auteur: Raphael Gorgeu
Illustration: Karin Wendt
©Raphael Gorgeu
Janvier 2023

HERE-Geneva
Tourelle Emilio Luisoni, 4ème étage
Rue Rothschild 20
1202 Genève
Tél: +41227311319
contact@here-geneva.org
www.here-geneva.org

HERE-Geneva
closing the gap between policy and humanitarian practice

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 5

CHAPITRE 1 – APPROCHE GENERALE, REFERENCES THEORIQUES ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE 9

UNE APPROCHE SOCIO-PHENOMENOLOGIQUE POUR PENSER LE CHANGEMENT DU SECTEUR HUMANITAIRE : *MONDE DES IDEES, CADRES CONCEPTUELS DE PENSEES, ET CONSTRUIT SOCIAL* 11

1. De l'importance des idées pour penser le changement 11
2. De la notion de *cadres conceptuels de pensées* 14
3. De l'importance des *cadres conceptuels de pensées dominants* 16
4. De l'importance d'appréhender l'aide humanitaire et ses cadres conceptuels de pensées comme un construit social 17
5. Résumé de l'approche générale et du cadre théorique mobilisés pour ce projet de recherche 18

DEMARCHE METHODOLOGIQUE 20

CHAPITRE 2 – L'EVOLUTION DES CADRES CONCEPTUELS DE PENSEES DOMINANTS DU SECTEUR HUMANITAIRE 24

L'HUMANITAIRE, UNE QUESTION DE CHAMP D'ACTION ET DE PUBLICS CIBLES 27

1. L'expansion de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire 27
2. « L'approche par domaines », un cadre conceptuel de pensées dominant central et particulièrement stable 28
3. Assistance et protection comme les deux côtés d'une même pièce: le premier tournant majeur de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire 29
4. *Multi-purpose cash-based assistance* et la protection sociale ou l'émergence d'un nouveau cadre conceptuel de pensées et la fin de l'approche par domaines ? 31
5. L'idée d'humanitaire également une idée de *publics cibles* et de *groupes prioritaires* 32

L'HUMANITAIRE, UNE QUESTION DE QUALIFICATION DE CONTEXTES 34

1. De la qualification de *complex emergencies* à celle de *protracted crises* 34
2. Construction et évolution d'un cadre conceptuel de pensées spécifique aux crises labélisées comme « catastrophes naturelles » 37
3. Les autres qualifications de crises et leurs cadres conceptuels de pensées spécifiques 38
4. Confrontation dans la qualification des crises et les cadres conceptuels de pensées mobilisés 41

L'HUMANITAIRE; UNE QUESTION D'AGENTS ET DE PARTENARIATS 43

1. Vers une coordination Nations Unies/ONGs internationales/Bailleurs 43
2. D'un système humanitaire basé sur trois piliers à une *whole of society approach* et un *écosystème humanitaire* 44

L'HUMANITAIRE, UNE QUESTION DE PROXIMITE ET D'ARTICULATION AVEC DES SECTEURS PROCHES 48

1. Humanitaire et Développement 48
2. Humanitaire et Paix 51
3. Humanitaire et Environnement 53

POURSUITE DE CETTE EXPLORATION SPELEOLOGIQUE 55

CHAPITRE 3 - OBSERVATIONS, ANALYSE AND REFLEXIONS 57

JEUX D'INTERACTION ENTRE AGENTS 60

1. Les mécanismes d'émergence et d'ancrage de nouveaux cadres conceptuels de pensées dominants, ou le « *cycle d'une norme* » 60
2. Articulation entre diversité des agents, leurs schémas de positionnement, et les cadres conceptuels de pensées dominants 65
3. Conclusion 68

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT CONTEXTUEL 69

1. L'environnement contextuel: une fonction de stabilisation et d'ancrage (et d'accélération éventuelle) des cadres conceptuels de pensées dominants existants 69
2. Une fonction de « mise à l'agenda » de problématiques spécifiques 70
3. Une fonction contraignante faisant pression sur le secteur humanitaire pour prendre en compte certaines problématiques et venir ainsi soit renforcer, accélérer ou faire émerger des cadres conceptuels de pensées dominants 72
4. Une fonction de redistribution des schémas de positionnement des différents agents composant le secteur humanitaire au travers de changements géopolitiques plus larges 73
5. Conclusion 74

PROCESSUS ET DEGRES D'INTERIORISATION 75

1. Processus d'intériorisation et degrés d'intériorisation 75
2. Confrontation entre degrés d'intériorisation et mise en lumière des forces de résistance principales au sein du système humanitaire international 77
3. Conclusion 79

JEUX D'INTERACTION ENTRE CADRES CONCEPTUELS DE PENSEES 81

1. Comment approcher les logiques d'interdépendance et d'inter-influence entre cadres conceptuels de pensées 81
2. L'interpénétration entre cadres conceptuels de pensées dominants 82
3. Un *champ des possibles restreint* et une logique d'évolution progressive 83
4. Conclusion 84

POUR PROLONGER LA REFLEXION 85

1. La nature *autonome* de ces forces et mécanismes de changement, et la difficile question de la marge de manœuvre volontaire des agents 85
2. De la difficulté de poser un modèle pour penser le changement 87
3. Quelles pistes de réflexion pour penser le futur du secteur humanitaire ? 89

CONCLUSION GENERALE 93

GLOSSAIRE 98

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur humanitaire, depuis sa formalisation au début des années 1990[1] , a profondément évolué. Ces transformations se sont d'ailleurs accélérées depuis les années 2000, et encore davantage dans la dernière décennie, sous fond notamment d'une expansion du secteur, de la globalisation de ce dernier et de diverses réformes.

De nombreux débats actuels se font face pour venir revisiter certaines manières de penser et d'aborder l'humanitaire, que ce soit autour des questions liées à la « décolonisation de l'aide », la pertinence et les interprétations des principes humanitaires, le rôle des acteurs locaux dans l'aide humanitaire, la centralité des gouvernements nationaux dans la coordination des plans de réponse, ou encore les liens entre humanitaire et agendas développementalistes, la façon d'appréhender l'urgence, l'impératif d'intégrer les problématiques liées au changement climatique, etc.

En parallèle de ces débats, d'innombrables études tentent de proposer des pistes de réflexion pour un secteur se voulant plus efficient et davantage en adéquation face aux réalités des crises et aux défis auxquels se heurtent les agents de l'aide.[2]

Au côté de ces études émanant principalement du secteur lui-même, certaines recherches plus académiques ont néanmoins cherché à construire une « histoire de l'humanitaire », souvent axées sur une description de la transformation de la structuration du secteur. D'autres, plus rares, se sont attardées sur l'évolution du concept d'humanitaire montrant comment cette notion reste disparate et comment ses contours et significations ne cessent d'évoluer au fil du temps et des agents[3] . Ils n'abordent toutefois que peu l'histoire récente de l'humanitaire ni les forces en jeu derrière ces évolutions.

Quant aux travaux ambitionnant d'apporter des pistes de réflexions vis-à-vis des mécanismes de changement en jeu au sein de ce secteur ils restent particulièrement rares. Très peu cherchent à saisir au travers de quelles dynamiques ce changement s'opère et aucun ne s'attèle véritablement à le penser dans sa globalité. Penser le changement s'avère ainsi un thème d'exploration pertinent.

Considérant autant les enjeux contemporains de l'aide l'humanitaire que l'état des recherches professionnelles et académiques actuelles, ce travail de recherche présenté ici ambitionne ainsi de contribuer aux réflexions pratiques et théoriques pour penser le changement du secteur humanitaire depuis sa formalisation au début des années 1990.

Explorer comment se meut le secteur humanitaire a comme principale vocation de mieux le comprendre, de mieux saisir comment la réalité sociale se construit dans son ensemble. Cela

[1] Et plus particulièrement la résolution 46/182 des Nations Unies en 1991 actant un système humanitaire international sous la coordination des Nations Unies.

[2] Pour ne citer que quelques exemples de certains rapports marquants des dernières années :
- P. Saez, J. Konyndyk, R. Worden, *Rethinking Humanitarian Reform: What Will it Take to Truly Change the System?*, Center for Global Development, Septembre 2021.
- P. Knox Clarke, *The State of the Humanitarian System 2018*, ALNAP, Décembre 2018.
- C. Bennett, *Planning from the future: is the humanitarian system fit for purpose?*, ODI/HPG, Janvier 2017.
- T. Gingerich, M. Cohen, *Turning the humanitarian system on its head*, Oxfam, Juillet 2015.
- Feinstein International Center, *Humanitarian Horizons: a practitioners' guide to the Future*, Janvier 2010.

[3] Voir par exemple :
- Montemurro & Wendt, *Unpacking humanitarianism*, Avril 2020, HERE Geneva.
- C. Bennett (under the direction of), *Global History of Modern Humanitarian Action*, ODI/HPG, (2011-2016).
- M. Barnett, *Empire of Humanity: A History of Humanitarianism*, Cornell University Press, 2011.
- A. Binder, C. Meier, J. Steets, *Humanitarian Assistance: Truly Universal?*, GPPI, Août 2010.
- T. G. Weiss et M. Barnett, *Humanitarianism: A Brief History of the Present*, Cornell University Press, 2008.
- D. Fassin, *Humanitarian Reason: A Moral History of the Present*, Berkeley University of California Press, 2011.
- P. Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, La Découverte, 2004.

permettrait d'appréhender les modes d'évolutions de ce secteur, de s'interroger sur le degré d'évolution organique (ou au contraire maitrisé) de celui-ci, et ainsi de réfléchir à la manière dont il se développe.
En aucun cas ce travail aspire à porter un jugement sur le secteur humanitaire et les modalités de traduction dans l'action de l'aide humanitaire. Il ne s'agit donc en aucune façon d'un exercice d'évaluation.

Cependant, pour certains, mieux comprendre le changement serait éventuellement une opportunité pour mieux le naviguer, d'offrir des grilles de lecture alternatives aux agents de l'aide pour mieux penser leurs positionnements et stratégies face aux enjeux d'un secteur en constante transformation. Cela serait alors la possibilité d'amener des perspectives nouvelles quant à la manière d'approcher la notion d'aide humanitaire et contribuer à construire l'humanitaire de demain.

Pour penser le changement du secteur humanitaire ce travail mobilise une approche originale, qualifiée ici de *socio-phénoménologique*, consistant à acter la place centrale des idées pour saisir comment le changement de la réalité sociale s'opère. Ces dernières orienteraient en effet significativement les comportements des agents et les trajectoires d'un secteur.
Plus précisément, ce travail de recherche vise à appréhender le changement du secteur humanitaire au travers de l'évolution de « l'idée d'humanitaire » sur la période 1991-2021. Dans cette logique, et comme développé plus en détails par la suite, les transformations de ce secteur ne pourraient être envisagées sans examiner l'évolution dans la façon dont l'aide humanitaire est pensée par les agents impliqués au sein de ce dernier, et notamment les modes de pensées dominants.
Cherchant à comprendre comment cette évolution prend place, il dévoile la présence de forces et mécanismes autonomes aux agents qui façonneraient l'idée d'humanitaire au fil du temps, permettant ainsi de poser une lecture globale dans la manière dont le changement se déploie au sein de ce secteur.
En descendant sous la surface d'une réalité visible afin de découvrir ces forces et mécanismes d'évolution quelque peu cachés, c'est en quelque sorte « une exploration spéléologique au sein du monde des idées de l'humanitaire » que ce travail propose.

Ce voyage spéléologique s'organise autour de trois étapes principales.

La première (chapitre 1) consiste à poser les amarres et à préparer les outils nécessaires à cette exploration, en présentant l'approche générale construite pour ce travail de recherche, les références théoriques mobilisées, et la démarche méthodologique utilisée.

La deuxième étape (chapitre 2) présente une perceptive historique, sur la période 1991-2021, de l'évolution de l'idée d'humanitaire, principalement au sein de ce qui est communément appelé le *système humanitaire international*.

La troisième étape (chapitre 3) cherche à dévoiler les mécanismes et forces de changement à l'œuvre derrière cette évolution ainsi qu'à prolonger la réflexion quant à certains enjeux et interrogations que cette analyse aura fait émerger.
Enfin, la conclusion générale tente d'ouvrir des pistes de réflexions que ce travail pourrait offrir, autant pour le secteur humanitaire que dans une logique de contribution aux méthodes et théories des sciences sociales.

En effet, ce travail est également à lire comme une contribution plus générale aux sciences sociales, permettant de participer à des prolongements théoriques et pratiques variés. Au travers de l'objet d'étude que constitue le secteur humanitaire cette recherche est l'opportunité d'approfondir les façons d'aborder cette thématique du changement ainsi que les approches et méthodologies

pouvant être mobilisées, de proposer de nouveaux concepts pouvant être potentiellement appliqués dans d'autres circonstances, d'examiner les articulations entre agents et phénomènes sociaux, de s'interroger sur le degré d'évolution autonome de ces derniers, de s'attarder sur la possibilité de modéliser la réalité sociale, etc.

Ce travail s'adresse donc autant aux professionnels de l'humanitaire qu'à des profils plus académiques liés aux sciences sociales.

D'un point de vue plus personnel, ce travail de recherche et cette envie de penser le changement du secteur humanitaire, et plus généralement de penser comment la réalité sociale se transforme, ont une genèse croisée.

Cette genèse se confond d'abord avec un intérêt aigue pour les sciences sociales (notamment philosophie, sociologie et Relations Internationales) qui ont constitué une grande partie de mes lectures ces dernières années. S'immerger dans de telles lectures fut pour moi un moyen de réaliser une sorte de voyage intellectuel singulièrement stimulant. Ce voyage, sans but précis initialement, fut l'occasion (et est toujours) d'emprunter de nombreux chemins de traverse permettant de poser des perspectives très diverses sur la réalité sociale. Au travers de chaque nouveau sentier emprunté, de nouveaux paysages se découvraient, tous autant fascinants les uns que les autres, avec leurs couleurs et caractéristiques propres.

De ces chemins, l'un m'a singulièrement attiré, celui du monde des idées, que je retrouvais autant dans la phénoménologie que dans certains courants de sociologie et des Relations Internationales.

M'accompagnant au quotidien, cette réflexion sur le monde des idées est devenue particulièrement parlante dans le cadre de ma pratique en tant que professionnel de l'humanitaire. Je prenais de plus en plus conscience que la manière dont nous pensions l'humanitaire orientait significativement nos façons de faire. Tenter de nouvelles approches, réfléchir à de nouveaux modes opératoires, faire évoluer notre pratique, demandait alors nécessairement d'ouvrir des perspectives nouvelles, d'entrevoir de nouveaux champs des possibles, de ne pas envisager comme inamovibles nos schémas de pensées ; bref de venir questionner notre rapport au monde et nos représentations de la réalité.

Le secteur humanitaire fut alors l'objet accessible de réflexions plus concrètes et plus profondes. Mais derrière cet objet singulier, c'est l'attrait de pouvoir explorer la réalité sociale qui me guidait.
C'est ainsi que ce travail de recherche se veut plus large qu'un regard spécifique sur l'aide humanitaire et qu'il souhaite aussi participer à des réflexions plus générales propres aux sciences sociales et trouver l'attention de profils plus académiques.

Le lecteur sera plus ou moins confortable avec les notions et idées retenues, se verra bousculer ou au contraire renforcer par certaines des conclusions et pistes de réflexions proposées, appréciera le style utilisé comme facilitant la compréhension du contenu ou au contraire le considérera comme difficile d'accès, trouvera ce travail novateur et original - au risque d'être insaisissable -, ou au contraire ordinaire voir banal.
S'engager dans une telle exploration spéléologique revient à plonger dans le raisonnement et les réflexions que j'ai essayés d'articuler ici en tentant de dépasser ces éventuels obstacles et en se laissant porter par les chemins proposés.
En espérant que ce voyage sera avant tout pour le lecteur bienveillant source de nouvelles perspectives et de créativité.

CHAPITRE 1 – APPROCHE GENERALE, REFERENCES THEORIQUES ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Ce premier chapitre consiste à fixer correctement nos amarres et à préparer les outils nécessaires à cette exploration spéléologique au sein du monde des idées de l'humanitaire.
Plus concrètement il s'agit de poser l'approche générale de ce travail de recherche et la démarche méthodologique utilisée.

Cette première étape est essentielle pour comprendre comment la réflexion qui va suivre est organisée.
S'inspirant de nombreuses réflexions philosophiques et sociologiques qui m'ont accompagné ces dernières années, l'objectif fut de développer une approche spécifique, permettant une certaine rigueur intellectuelle.

Ce cadrage autant théorique que méthodologique est une aide précieuse pour venir baliser le chemin que ce travail de recherche souhaite emprunter.
Baliser ce chemin, le rendre plus praticable, a ainsi demandé de construire des concepts et notions propres à cette exploration spéléologique qui sont ci-dessous expliqués.

Pour le lecteur l'enjeu est de comprendre comment cette réflexion s'est initiée et s'articule, de suivre les sentiers qu'elle a empruntés pour tenter de penser le changement du secteur humanitaire.

UNE APPROCHE SOCIO-PHENOMENOLOGIQUE POUR PENSER LE CHANGEMENT DU SECTEUR HUMANITAIRE : *MONDE DES IDEES, CADRES CONCEPTUELS DE PENSEES, ET CONSTRUIT SOCIAL*

De nombreuses approches pourraient être utilisées pour apporter des pistes de réflexion à cette question du changement du secteur humanitaire.
Certains seraient portés à examiner, au travers d'une approche clinique, les particularités géopolitiques de chaque contexte afin d'en analyser l'impact sur les modes d'action, opportunités et limites s'offrant à chaque agent[4] et à ce secteur de façon générale. Il serait tout aussi pertinent de s'attarder sur l'évolution des crises et besoins humanitaires pour tenter d'expliquer comment ce secteur cherche à s'adapter à une réalité en transformation continue. D'autres pourraient tenter de mobiliser des analyses politiques macro pour expliquer comment ce secteur se voit influencé par un contexte géopolitique plus global (période de décolonisation, fin de la guerre froide, mutation vers un monde multipolaire, etc.). Il serait également possible d'analyser l'évolution de la structuration même du secteur humanitaire comme facteur d'explication du changement. Toutes ces approches, toutes autant pertinentes les unes que les autres, auraient en commun d'expliquer l'évolution de ce secteur à travers des mécanismes d'adaptation et d'influence face à une réalité extérieure (« *out there* »).
Cependant, pour aborder cette question, ce travail de recherche ambitionne d'emprunter une voie alternative, en s'inspirant principalement du courant phénoménologique de la philosophie et du paradigme constructiviste en Relations Internationales et en sociologie.

1. De l'importance des idées pour penser le changement

Constituant le premier ancrage de cette approche générale, il s'agit de mettre l'accent sur le monde des idées comme orientant l'évolution d'un secteur et les comportements des agents.
Selon cette lecture, la conscience et la signification que les agents donnent à une réalité seraient elles-mêmes constituantes d'une réalité nécessairement subjective ; la réalité ne deviendrait réalité que par les idées dont les agents s'en font : un agent orienterait son action au travers des représentations et idées qu'il a de la réalité.
Comprendre le choix des agents, l'évolution de leurs comportements, les transformations à l'œuvre au sein d'un secteur donné nécessiterait alors d'approfondir leurs modes de pensées (et leurs évolutions), la façon dont ils lisent et appréhendent le monde, leur réalité et leurs rôles.

Appliqué au secteur humanitaire la manière dont sont pensées la réalité et l'aide humanitaire, et ainsi pour un agent de s'y inscrire, serait le socle même de toute action et de tout transformation. Les comportements, choix, stratégies, actions des agents, les mécanismes d'évolution du secteur humanitaire s'inscriraient en avant tout dans des modes de pensées, des manières d'appréhender une réalité. Les évolutions dans les façons de penser les crises, de considérer ce que l'action humanitaire signifie ou d'approcher la nature de certains besoins seraient des constituantes centrales

[4] Le terme « agents » est a appréhendé ici comme renvoyant à des organisations structurées et reconnues, et non à des individus.

des stratégies de réponses qui sont dessinées et déployées par les agents impliqués dans l'aide humanitaire et guideraient profondément les trajectoires au travers desquelles le secteur évolue.
Par exemple, décrire et penser une crise comme une situation principalement d'urgence ou au contraire comme une crise de longue durée (*protracted crisis*) oriente la façon dont un agent (et le secteur) articule son action dans cette réalité.

Autre illustration, décrire et penser une crise comme une situation principalement humanitaire ou au contraire comme principalement liée à des enjeux politiques influence la manière dont un agent va articuler son action dans cette réalité. Ainsi, pour certaines organisations comme Médecins Sans Frontières la situation migratoire en Europe est avant tout considérée comme une conséquence des politiques inhumaines des Etats européens et de l'Union Européenne. L'action de Médecins Sans Frontière prend, et ce volontairement, une forme d'engagement politique où la présence de l'organisation n'est pas uniquement justifiée par et articulée autour d'une réponse à des besoins humanitaires mais est voulue et conçue comme un acte politique visant à confronter les politiques européennes de migration.

Autre exemple, appréhender la situation des déplacés syriens au Liban comme principalement une crise « de protection », et non pas une crise « d'assistance humanitaire », implique une stratégie d'intervention particulière. Aborder cette réalité comme une problématique de protection revient à concentrer une partie de l'aide humanitaire sur la transformation d'un environnement comme condition nécessaire pour adresser certains besoins essentiels et améliorer les conditions de vie de cette population. L'enjeu n'est pas tant le volume de l'aide (qui sous entendrait une crise d'assistance) mais bien un environnement plus large ne permettant pas un accès à une aide humanitaire conséquente et des conditions de vie décente.

Une dernière illustration encore, la réponse humanitaire des Nations Unies et de ses partenaires (ONGs et bailleurs) à la pandémie de Covid-19 : cette dernière s'est inscrite principalement dans une lecture globale de cette crise, envisagée comme une crise humaine et sociétale (et non uniquement comme une question de santé publique), comme présenté notamment dans les rapports du Secrétaire Général des Nations Unies de mars et avril 2020[5]. Il ne s'agissait plus alors de simplement répondre à une urgence médicale mais bien de penser l'action humanitaire dans un cadre économique et social bien plus large, articulant autant actions court terme que long terme et multi-dimensionnelles dans leur nature.

Ainsi, comprendre le comportement d'un agent, l'évolution de ses approches, appréhender comment s'articule le secteur humanitaire, comprendre comment il se meut, requière d'acter la place centrale des idées dans la construction de la réalité et dans l'exploration des mécanismes d'actions et de transformations.

Cette attention sur le monde des idées est directement inspirée du courant phénoménologique en philosophie, et notamment des travaux d'Edmond Husserl[6]. Au début du XXème siècle Husserl chercha à bâtir les fondements d'une nouvelle théorie de la connaissance en partant du constat que la connaissance objective serait impossible car la connaissance du monde serait justement formatée d'après le sujet.
Cette problématique n'est pas nouvelle en soi en philosophie. La question de la capacité de l'homme à saisir un monde extérieur, réel et indépendant du sujet, se retrouve dès Platon dans le mythe de la caverne ou dans les travaux d'Emmanuel Kant – pour ne citer qu'eux. La réalité n'est atteignable

[5] - United-Nations, *Shared responsibility, global solidarity: Responding to the socio-economic impacts of COVID19*, Mars 2020.
- United Nations, *A UN framework for the immediate socio-economic response to COVID-19*, Avril 2020.
[6] Notamment son ouvrage *Les médiations cartésiennes, une introduction à la phénoménologie,* publié suite à une conférence donnée à la Sorbonne en 1929.

qu'au travers de phénomènes qui nous sont donnés et dont l'homme crée une unité pour se représenter et connaitre le monde (comme le concept de *noème* chez Kant).

Pour Husserl cependant, il s'agit d'aller plus loin dans cette démarche en proposant une lecture originale des phénomènes ouvrant la voie à une nouvelle approche. Visé par la conscience le phénomène est à considérer comme une réalité subjective, mais qui n'en n'est pas moins la réalité pour celui qui fait l'expérience du monde. Tout objet n'est en fait que la réflectivité de la conscience du sujet visant cet objet. La question même d'une réalité extérieure et indépendante n'a plus lieu d'être (*opération de réduction* chez Husserl ou concept de *l'époché*). Il convient alors d'examiner la visée et la réflectivité de la conscience sur les objets pour atteindre « les choses en soi », pour atteindre « la réalité ». En prolongeant le principe d'*intersubjectivité*, il conçoit la réalité comme nécessairement intersubjective, transcendant chaque individu.

Pour revenir à notre problématique, appliquer une approche phénoménologique au secteur de l'humanitaire revient à acter l'importance de la manière dont la conscience visant ce concept d'humanitaire prend forme chez les agents impliqués dans l'aide humanitaire. Pour le dire plus simplement, *la réalité de l'aide humanitaire est la conscience que les agents s'en font*. Il convient alors de s'intéresser à la façon dont les agents approchent l'humanitaire, comment ils pensent et visent ce concept, pour en saisir la réalité de l'aide humanitaire.

Cette centralité du monde des idées se retrouve également, et peut être de manière plus abordable et plus concrète, dans certains courants de la sociologie et des Relations Internationales, et qui participent à construire le cadre théorique de ce travail de recherche.

En sociologie, Alfred Schultz est par exemple l'initiateur d'une « sociologie phénoménologique » qui place l'expérience intersubjective comme élément central pour appréhender et comprendre la réalité sociale, s'inspirant directement des travaux d'Edmond Husserl. Il s'agit ici d'examiner les perceptions du monde du sujet et des groupes sociaux. Ces perceptions, ces lectures du monde façonneraient la réalité du monde propre au sujet. A l'échelle des groupes sociaux ces représentations du monde se veulent suffisamment stables et intériorisées afin d'être dévoilées pour construire une réalité intersubjective commune aux membres d'un même groupe. Elles seraient un construit social façonné par l'interaction entre individus et groupes sociaux (l'approche d'Alfred Shultz influencera d'ailleurs le *constructivisme social* qui sera abordé plus loin). Comprendre la réalité telle qu'appréhendée par un groupe social revient à examiner les représentations du monde de ce dernier.

En Relations Internationales, le courant constructiviste, porté notamment par des auteurs comme par Alexandre Wendt, Nicolas Onuf ou Peter J. Katzenstein[7], met également l'accent sur le monde des idées (à l'inverse des approches matérialistes qui donnent une place prépondérante au monde matériel) comme impactant le comportement d'un agent dans le sens où « *la signification que les acteurs confèrent aux données matérielles est plus importante que les données elles-mêmes, car la matière ne détermine un objet social que par l'intermédiaire de l'idée que les hommes s'en font* »[8]. Il revient ainsi à saisir la manière dont un agent (dans le cas des Relations Internationales, principalement les Etats) appréhende le monde (et sa place dans ce dernier) pour comprendre comment il oriente son action. Ces idées, ces représentations façonnent autant les identités et les comportements des agents qui eux-mêmes impactent ces idées et représentations au travers d'un jeu dialectique, d'une construction sociale entre agents (notion de constructivisme).

Appliqués au secteur humanitaire, ces deux courants nous invitent donc à s'attarder sur les idées, perceptions et représentations que différents groupes sociaux se font de l'action humanitaire

[7] Nous pourrions également citer Michael Barnett, Kathryn Sikkink, Martha Finnemore et John Ruggie, comme penseurs représentatifs de ce courant.

[8] D. Battistellla, *Théories des Relations Internationales*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2009, p 325.

afin de saisir la manière dont elles orientent leurs actions et comportements. En s'intéressant à leurs mécanismes d'évolution considérés comme une construction sociale (comment ces perceptions et représentations de l'aide humanitaire changent au fil du temps) il est possible de mieux cerner les changements conceptuels et comportementaux au sein du secteur humanitaire et des groupes sociaux qui le composent.

2. De la notion de *cadres conceptuels de pensées*

Le deuxième ancrage de cette approche générale revient à poser la notion de *cadres conceptuels de pensées*, centrale à ce projet de recherche.
Il convient ici de considérer que chaque agent inscrit son action et son approche dans des significations propres données à l'aide humanitaire, dans des cadres de pensées singuliers. Ces diverses manières de penser l'aide humanitaire nous les appellerons ici *cadres conceptuels de pensées*. Selon l'approche théorique mobilisée pour ce projet, ils constitueraient les fondements même de l'action des différents agents impliqués dans l'aide humanitaire. Plus ils seraient intériorisés au sein d'un agent, plus ils orienteraient les approches, comportements et façons de faire de ce dernier. Il s'agirait alors de tenter une exploration spéléologique de leur rapport au monde et à l'aide humanitaire, de ce qui constituerait certaines fondations de leurs modes de pensées et de leurs évolutions, pour mieux comprendre ce qui orienterait l'approche des différents agents.

Certains travaux ont mis en exergue cette pluralité de modes de pensées, de ces cadres conceptuels, relatifs aux différents agents. A titre d'illustration, le projet conduit par HPG[9] tout comme le travail mené par GPPI[10] permettent de mettre en avant certains cadres conceptuels de pensées centraux à différents agents, comme par exemple :

- La notion d'aide urgence humanitaire comme indépendante des logiques de développement, de paix ou d'agendas politiques plus larges, ou la complémentarité entre assistance humanitaire et *témoignage*, orientant l'action d'une organisation comme Médecins Sans Frontières ;
- La synergie entre action humanitaire et notions de développement, de lutte contre la pauvreté, de plaidoyer, piliers essentiels de l'approche d'une organisation comme Oxfam ;
- Les notions de souveraineté des Etats, de légitimité et de responsabilité, comme fondements de l'approche de la Chine concernant l'aide humanitaire ;

[9] HPG: The Humanitarian Policy Group
- C. Bennett, *Global History of Modern Humanitarian Action*, ODI/HPG, (2011-2016).
- K. Davies, *Continuity, change and contest: meanings of 'humanitarian' from the 'Religion of Humanity' to the Kosovo war*, ODI/HPG, Août 2012.
- E. Davey, *Beyond the 'French Doctors': The evolution and interpretation of humanitarian action in France*, ODI/HPG, Octobre 2012.
- H. Krebs, *Responsibility, legitimacy, morality: Chinese humanitarianism in historical perspective*, ODI/HPG, Septembre 2014.
- J. Moussa, *Ancient origins, modern actors: defining Arabic meanings of humanitarianism*, ODI/HPG, Novembre 2014.
- C. Marklund, *Neutrality and solidarity in Nordic humanitarian action*, ODI/HPG, Janvier 2016.

[10] GPPI: The Global Public Policy Institute
- A. Binder, C. Meier, J. Steets, *Humanitarian Assistance: Truly Universal?*, GPPI, Août 2010.
- C. Meier, C. Murthy, *India's Growing Involvement in Humanitarian Assistance*, GPPI, Mars 2011.
- K. Al-Yahya, N. Fustier, *Saudi Arabia as a Humanitarian Donor: High Potential, Little Institutionalization*, GPPI, Mars 2011.

- La centralité d'une approche globale et intégrée dans laquelle se place l'aide humanitaire pour le PNUD ;
- L'importance de l'approche multilatérale et le rôle pivot des Nations Unies concernant l'aide humanitaire pour ce qui est de la Suède ;
- Etc.

De nombreux autres exemples pourraient être évoqués ici. Mais ceux-là suffisent à acter que l'aide humanitaire est donc un concept pluriel, fonction des agents impliqués dans cette dernière. Chacun mobilise des cadres conceptuels de pensées singuliers pour y inscrire et orienter ses modes d'action. Et la manière dont les agents approchent l'aide humanitaire ne serait pas non plus figée mais évoluerait au fil du temps.

Cette notion de cadres conceptuels de pensées se rapproche notamment du concept d'*espitémé* développé par Michel Foucault dans ses ouvrages « *Les mots et les choses* » (1966) et « *L'archéologie du savoir* » (1969). Elle se rapproche aussi de la notion de *représentations sociales* articulée par Serge Moscovici (et par la suite par d'autres chercheurs[11]), et à un degré quelque peu plus distant des notions de *valeurs* et d'*attitudes* chers à la sociologie.

Pour Michel Foucault le concept d'*épistémé* permet de « *saisir les transformations d'un savoir à l'intérieur à la fois du domaine général des sciences et, également, à l'intérieur du domaine en quelque sorte vertical que constitue une société, une culture, une civilisation à un moment donné* »[12]. Il renvoie aux manières de se représenter et de penser le monde propre à une communauté (pour Michel Foucault la communauté scientifique notamment) à une époque donnée. Ces façons de se représenter et de penser le monde orienteraient significativement la manière dont un savoir se construit. Il s'agit pour Michel Foucault de réaliser une *archéologie du savoir* pour saisir les cadres de pensées influant profondément la construction des connaissances. Les travaux de Michel Foucault s'intéressent principalement à la construction du savoir scientifique dans le monde occidental de la Renaissance à l'époque moderne en identifiant trois périodes distinctes révélatrices d'*épistémés* particuliers. Cependant, dans son ouvrage « *L'archéologie du savoir* » il appelle à prolonger ce concept d'*épistémé* à d'autres domaines[13].
Pour ce qui est de notre approche générale nous retiendrons l'importance de saisir une nouvelle fois les représentations et les idées qu'un groupe social peut se faire du monde, et les savoirs qu'elles sous-tendent, pour mieux comprendre leurs modes d'actions et les transformations à l'œuvre. Cependant, il ne s'agira pas d'aller autant en profondeur qu'a pu le faire Michel Foucault, se limitant ainsi au secteur humanitaire en tant qu'objet délimité, et non pas à une société dans sa globalité.

Le concept de *représentations sociales*, mis en avant notamment par Serge Moscovici, permet également de venir éclairer cette notion de cadres conceptuels de pensées.
Dérivant tout droit de la notion de *représentations collectives* comme appréhendée par Emile Durkheim, les *représentations sociales* renvoient à « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* »[14]. Elles renvoient aux idées, croyances, représentations, significations qu'un groupe social se fait d'un objet spécifique. Les représentations sociales dépassent donc chaque individu et se distinguent en soi des représentations individuelles. Elles orientent les comportements

[11] Comme par exemple Denis Jodelet, Jean-Claude Abric ou Michel-Louis Roquette.
[12] Voir le débat Foucault-Chomsky de 1971, Université de Technologie d'Eindhoven.
[13] Voir notamment le chapitre vi « Sciences et savoir » dans *L'archéologie du savoir*.
[14] D. Jodelet, *Représentations sociales et mondes de vie*, éditions des archives contemporaines, 2015, p. 63.

et conduites des agents et des groupes sociaux et peuvent être étudiées et saisies en tant que phénomène particulier. Elles trouvent une traduction dans la réalité de l'action au travers de comportements et de normes partagés au sein d'un groupe social quant à un même objet. Selon Jean-Claude Abric les représentations sociales d'un objet spécifique s'articuleraient autour « *d'un noyau central* » plus stable et « *d'éléments périphériques* » sujets à davantage de mutations[15].

Dans une moindre mesure, les réflexions quant aux concepts de *valeurs* et d'*attitudes* en sociologie ont également participé à la construction de cette notion de cadres conceptuels de pensées. Le concept de *valeurs* renvoie à « *des idéaux prenant la forme de principes d'orientation conférant un sens aux pensées et aux conduites des individus (…). Les valeurs structurent les représentations et guident les actions* »[16]. Ces *valeurs* se retrouvent au centre des *attitudes* des individus et des groupes sociaux qui cadrent les comportements possibles, réels, désirables ou non désirables des agents au sein d'un groupe social. Ces notions de valeurs et d'attitudes permettent une nouvelle fois de mettre l'accent sur des croyances et représentations partagées dans un groupe social comme orientant profondément leurs actions et comportements.

3. De l'importance des *cadres conceptuels de pensées dominants*

Le troisième ancrage de cette approche générale renvoie à la notion de *cadres conceptuels de pensées dominants*. Acter l'importance des idées et des cadres conceptuels de pensées dans la manière de traduire dans la réalité l'aide humanitaire revient en effet à s'interroger sur les modes de pensées dominants (et leur évolution) au sein de ce secteur au fil du temps.

Au sein de celui-ci se feraient face des manières de penser l'humanitaire, des cadres conceptuels de pensées. Certains seraient plus dominants que d'autres (portés et intégrés – à différents degrés – par une majorité d'agents) construisant ainsi certaines trajectoires et contours quant à la façon dont l'idée d'humanitaire évolue et influence les positionnements des différents agents. Plus ces cadres conceptuels de pensées dominants seraient intériorisés au sein d'un secteur, plus ils influenceraient les comportements et façons de faire des agents et du secteur.
Chaque agent interagissant au sein de ce secteur se voit influencer par ces cadres conceptuels de pensées dominants vis-à-vis desquels il se positionne nécessairement – que ce soit de manière consciente ou non, subie, assumée, involontaire ou volontaire, stratégique, ou tout autre.
Ces positionnements traduiraient un rapport particulier à des modes de pensées, à une vision de l'aide humanitaire et plus largement à une vision de l'humanitaire dans une réalité plus globale.

A titre d'illustration (à noter que cadres conceptuels dominants – et leur évolution - seront plus spécifiquement présentés et analysés par la suite), le lien entre humanitaire et approche développementaliste a connu une évolution conséquente lors des trois dernières décennies. Alors que la fin des années 1980 et le début des années 1990 consacraient l'action humanitaire comme principalement une action d'urgence relativement déconnectée d'agendas développementalistes et politiques plus larges, la deuxième moitié des années 1990 et le début des années 2000 a vu l'émergence du concept d'un continuum linéaire entre « urgence, réhabilitation et développement ». Ce dernier a de nouveau évolué et, depuis notamment le Sommet Humanitaire Mondiale (SHM) de 2016, un certain consensus autour du mode de description des crises humanitaires comme majoritairement des « crises de longue durée », associé à un narratif constant quant au volume et couts de l'assistance humanitaire et le peu de moyens de développement dans de tels contextes, a

[15] J-C Abric, *Pratiques sociales et représentations*, PUF, 1994.
[16] R. LLored, *Sociologie : Théories et analyses*, Ellipses, 2018, p. 168.

contribué à une évolution quant à la manière d'adresser les vulnérabilités des populations. Dans le cadre des Objectifs de Développement Durable[17], occupant actuellement une place centrale dans l'aide humanitaire, un nouveau paradigme s'affiche désormais cherchant un « nexus » entre humanitaire, développement et paix.

Autre exemple, le rôle central des gouvernements nationaux dans l'aide humanitaire : dans les années 1980 et début des années 1990, le paysage géopolitique mondial et la place dominante des ONG Internationales au sein de ce secteur ne laissaient qu'une place encore limitée pour penser le rôle central des gouvernements nationaux. Ce concept a cependant considérablement gagné en importance ces dernières années et est aujourd'hui solidement ancré dans les pensées dominantes du secteur humanitaire, en cohérence notamment avec la résolution des Nations Unies 46/182 de 1991 et l'Agenda 2030[18]. Il est devenu une réalité dans beaucoup de contextes. Cette tendance n'est pas simplement imposée par un contexte géopolitique plus large (comme la plus grande capacité de certains Etats à coordonner l'aide humanitaire ou bien la volonté pour d'autres d'affirmer leur souveraineté), mais est largement promut au sein même du secteur humanitaire. La façon d'aborder la crise engendrée par la pandémie de Covid-19, et les situations d'exceptions qu'elle a créées, ont d'ailleurs consolidé cette tendance, catapultant le rôle des Etats dans une nouvelle dimension de leadership qui apparait maintenant centrale dans la manière de penser l'humanitaire dans le système actuel.

Autre illustration encore, l'agenda du changement climatique qui s'impose petit à petit comme majeur dans les débats sur l'aide, alors que ces problématiques environnementales et climatiques n'existaient qu'à la marge des débats jusqu'au milieu des années 2000, portées par une poignée d'agents et ne se traduisant que rarement dans la réalité de l'action.

L'idée du champ de l'action humanitaire a elle aussi évolué depuis trente ans. Principalement tourné vers des activités de « *life-saving* » (santé d'urgence, accès à la nourriture et à l'eau, abris d'urgence) lors de la phase de structuration du secteur dans le début des années 1990, elle comprend maintenant un panel d'actions bien plus large considéré comme inhérent à l'aide humanitaire, incluant santé mentale, éducation, activités génératrices de revenus, mécanismes de protection sociale, etc.

S'engager dans une analyse des cadres conceptuels de pensées dominants (et de leurs évolutions) serait donc la possibilité de mieux cerner comment le concept d'aide humanitaire est pensé, perçu au fil du temps, comment évoluent les narratifs dominants, quels sont les modes de pensées minoritaires, quels sont certains invariants, etc. Identifier ces mutations, ces continuités, ces ruptures permettrait de tracer une histoire de l'idée d'humanitaire et de mieux saisir l'évolution de ce secteur dans son ensemble et ses mécanismes de transformation.

4. De l'importance d'appréhender l'aide humanitaire et ses cadres conceptuels de pensées comme un construit social

Le changement à l'œuvre au sein du secteur humanitaire s'opèrerait ainsi inévitablement par une évolution de ses cadres conceptuels de pensées, notamment ceux de nature dominante. Comprendre l'évolution de ces cadres conceptuels de pensées dominants et approfondir la manière dont l'idée

[17] THE 17 GOALS | Sustainable Development (un.org)

[18] L'Agenda 2030 des Nations Unies constitue le socle de référence quant à la manière de poursuive un développement qualifié de durable. Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development | Department of Economic and Social Affairs (un.org)

d'humanitaire se transforme deviendraient donc essentiel pour mieux saisir comment se meut le changement au sein de ce secteur.
Pour cela, ce travail de recherche se propose d'appréhender le secteur humanitaire, et plus spécifiquement ses cadres conceptuels de pensées, comme un construit et un fait social, constituant le quatrième et dernier ancrage de cette approche générale.

Mobilisant une logique de *constructivisme social*, il s'agit tout d'abord d'acter le caractère socialement construit de la réalité, et, pour ce qui nous concerne, des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire. Ces derniers ne sont pas préexistants, pré-donnés. Ils sont la résultante d'une construction sociale émergeants notamment des interactions entre agents, des transformations de l'environnement social et d'autres processus qu'il s'agira de dévoiler. En tant que construit social, ils ne sont pas figés, inamovibles. Ils évoluent et se transforment en continue. Et ils sont repérables.

Pour saisir cette évolution, il convient de les envisager comme un fait social *sui generis.* C'est-à-dire de considérer les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur comme un « *objet propre, indépendant des individus* » pour reprendre Durkheim[19]. Pour ce dernier un fait social consiste en des « *manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui* »[20]. Dans cette logique il faut donc considérer que « *les phénomènes sociaux sont des choses et doivent être traités comme des choses* »[21].
Cet « objet propre » répondrait à des schémas de réalisation qui, même si résultant d'une construction sociale, dépasseraient les volontés individuelles, qui s'imposeraient aux agents ; des schémas de réalisation qui auraient acquis un certain *degré d'autonomie* et qu'il convient alors de repérer.

Approcher les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire comme un fait social *sui generis* revient à tenter de comprendre comment cet « objet social » évolue, quels sont les mécanismes et forces en action derrière cette transformation – ce que cherchera à faire le chapitre 3.

5. Résumé de l'approche générale et du cadre théorique mobilisés pour ce projet de recherche

Sur la base d'un cadre théorique que nous espérons consistant, l'approche générale pour la conduite de ce projet de recherche se propose donc de mobiliser le monde des idées pour penser le changement du secteur humanitaire : les façons d'aborder conceptuellement l'aide humanitaire au fil du temps orienteraient en effet significativement les comportements des agents et l'évolution du secteur.
C'est dans cette logique que la notion de *cadres conceptuels de pensées* a été développé spécifiquement pour ce travail.
Il convient ici d'y assembler tous les éléments qui ont été introduits précédemment afin d'en donner une définition et une articulation que nous souhaitons suffisant claires.

i) La notion de cadres conceptuels de pensées s'inscrit dans une démarche ontologique et épistémologique actant une réalité nécessairement intersubjective qui ne peut se saisir (ou

[19] *Lexique de Sociologie*, Dalloz, 2010, p.132.
[20] Idem.
[21] Idem.

qui peut principalement se saisir) que par l'intermédiaire des idées que les agents et les groupes sociaux se font de leur réalité.

ii) Les cadres conceptuels de pensées appliqués au secteur humanitaire renvoient aux idées et aux représentations que chaque agent impliqué dans ce secteur se fait de l'aide humanitaire. A ce titre ils se différencient des représentations individuelles.

iii) Ils constituent les fondations solides de ces manières de penser et à ce titre sont relativement stables (même si pouvant évoluer), et orientent significativement l'approche opérationnelle des agents évoluant au sein du secteur humanitaire.

iv) Leurs stabilités sont fonction de leurs *degrés d'intériorisation* au sein de chaque agent.

v) Ils se traduisent (et permettent ainsi d'être découverts, et leurs degrés d'intériorisation saisis) au travers de narratifs récurrents quant à la manière de se représenter l'aide humanitaire, de politiques générales et de modes d'action particuliers. A ce titre ils ont donc un impact direct sur l'action de chaque agent qu'il est possible d'observer.

vi) Des cadres conceptuels de pensées communs à différents agents peuvent être révélés au niveau d'un groupe social au sein du secteur humanitaire.

vii) Le secteur humanitaire peut être appréhendé comme un espace où différents cadres conceptuels de pensées se font face, et où émerge des cadres conceptuels de pensées dominants qu'il est nécessaire d'identifier pour saisir les tendances de fond orientant le secteur dans son ensemble.

viii) Ces cadres conceptuels de pensées, même si relativement stables, ne sont pas figés. Considérés comme un fait social, ils évoluent au travers d'une construction sociale dont les mécanismes et les forces à l'œuvre demandent à être identifiés et analysés.

ix) Saisir l'évolution de ces cadres conceptuels de pensées, et notamment les cadres dominants, permettrait alors de mieux appréhender comment se transforme le secteur humanitaire.

Maintenant que nos amarrages sont établis, nous l'espérons suffisamment solidement, il convient de choisir les outils qui nous permettront de réaliser cette exploration spéléologique au sein du monde des idées de l'humanitaire. C'est à cela que s'attèle la prochaine partie.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'enjeu de ce travail de recherche est donc de pouvoir s'engager dans un voyage spéléologique afin de saisir les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire et de tenter de découvrir certains mécanismes et forces derrière cette évolution.
L'approche générale et le cadre théorique présentés précédemment ont permis de fixer les amarres afin d'entreprendre cette exploration spéléologique.
Reste maintenant à s'appareiller en conséquence afin de descendre dans les profondeurs de *l'idée d'humanitaire* au cours des trente dernières années en présentant la méthodologie retenue ici.

Tout d'abord, un éclaircissement relatif à deux termes – « agents » et « secteur humanitaire » (qui ont déjà été employés de nombreuses fois jusqu'ici) est utile avant d'aller plus loin.

Le terme « agent(s) » est à appréhender comme renvoyant à des organisations structurées et reconnues, et non à des individus. Il est préféré au terme « acteur(s) » car accentuant le caractère agissant des premiers.

Le terme « secteur humanitaire » renvoie dans le cadre de ce travail de recherche à un espace dans lequel évolue tout agent se disant engagé dans l'action humanitaire, même si que partiellement. Le secteur humanitaire s'auto-défini donc, s'auto-construit par les agents qui le composent, et est ainsi un lieu d'interaction entre agents.
Dans cet espace, chaque agent mobilise ses propres cadres conceptuels de pensées quant à ce que l'humanitaire représente pour lui.
On pourrait alors visualiser le secteur humanitaire comme un espace où s'entremêlent, interagissent et se font face des cadres conceptuels de pensées portés par des agents et orientant les approches opérationnelles de ces derniers.
On pourrait lui donner la forme suivante :

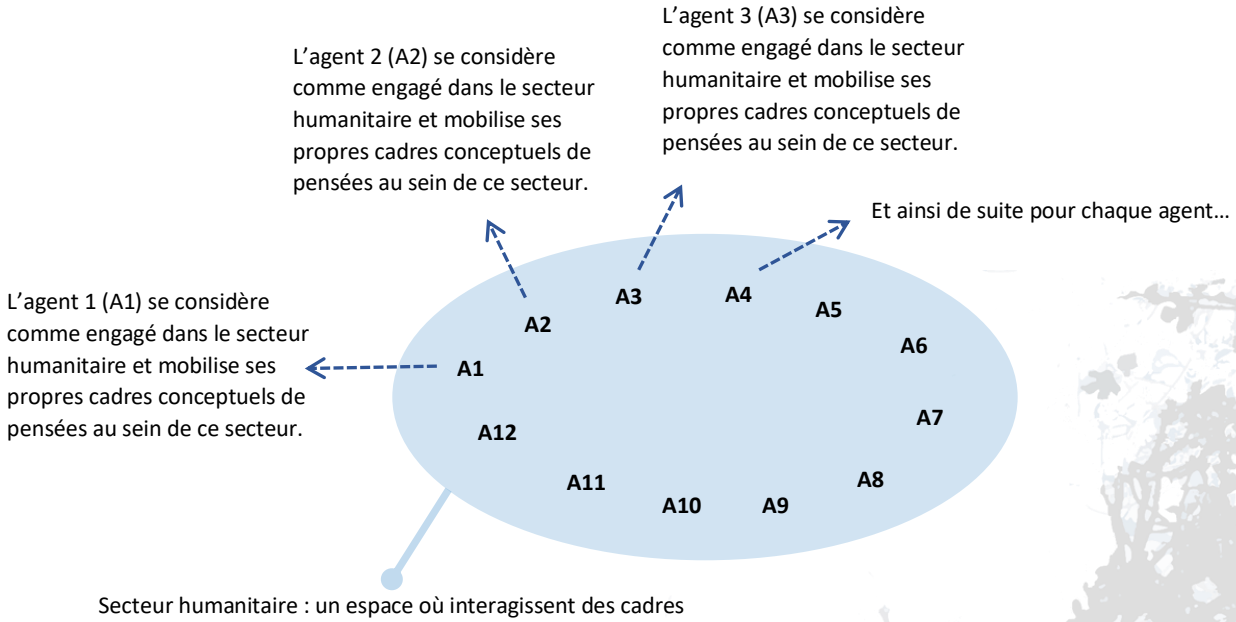

Pour capturer les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire il serait donc, dans l'absolue, nécessaire d'examiner, de comparer et d'agréger les cadres conceptuels de pensées de chaque agent afin d'en faire ressortir des tendances de fond permettant de les saisir ; tâche qui s'annoncerait particulièrement laborieuse.
Cependant, un certain raccourci est envisageable.
En effet, s'il était possible de pré-identifier les agents, ou groupes d'agents, dominants au sein de cet espace, alors il suffirait de commencer par s'intéresser à ces derniers afin de saisir les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.

Pour reprendre le schéma ci-dessous il est à considérer ici que chaque agent a une position plus ou moins centrale dans cet espace, un poids plus ou moins grand. Encore davantage si certains agents peuvent être regroupés et ainsi appréhendés comme un groupe social relativement cohérent mobilisant des cadres conceptuels de pensées partiellement similaires, et qui s'établiraient non plus au niveau des agents mais bien au niveau du groupe social en question.
Or, le secteur humanitaire permet cela. Il est en effet possible d'affirmer, sans trop de risques, que ce qui est communément reconnu en tant que *système humanitaire international*, sous l'égide de l'IASC (*Inter Agency Standing Committee*), est actuellement (et ce depuis 1991 mais encore davantage depuis le début des années 2000) le groupe social dominant du secteur humanitaire.

Ce système humanitaire international a été établi par la résolution 46/182 des Nations Unies de 1991. Au centre de ce système réside l'IASC qui a pour fonction, sous la coordination de l'*Emergency Relief Coordinator* (Coordinateur pour les Secours d'Urgence), de « *servir en tant que mécanisme principal pour la coordination inter-agence relative à l'assistance humanitaire en réponse à des crises complexes et des crises majeures* »[22]. Il a pour objectif de « *formuler des politiques, définir des priorités stratégiques et de mobiliser des ressources en réponse aux crises humanitaires* »[23].

Au niveau global l'IASC rassemble (en 2022) les membres suivants : OCHA, PNUD, UNICEF, PAM, FAO, OMS, UNHCR, UN-Habitat et IOM. A ces membres de plein droit, s'ajoute des « invités permanents » que sont le CICR, la FIRC, OHCHR, UNFPA, le rapporteur spécial pour les Droits des personnes déplacées en interne, la Banque Mondiale, ICVA, Interaction et SCHR (les trois derniers étant les principaux consortiums d'ONGs œuvrant dans l'humanitaire). Il est « *supporté par des groupes subsidiaires et des groupes d'experts qui informent et implémentent les priorités définies par l'IASC* »[24].

A l'échelle des pays en crise où est déployée une réponse humanitaire internationale, ce système se traduit par l'établissement d'une *Equipe Humanitaire Pays* (HCT) et de mécanismes de coordination variés (notamment le mécanisme des clusters) rassemblant un très grand nombre d'agents humanitaires qui dépasse les membres siégeant au niveau global de l'IASC. Cela inclue notamment les agences des Nations Unies, les ONGs internationales et locales, et les bailleurs de fond.

Les caractéristiques de ce système humanitaire international permettent d'approcher ce dernier comme un groupe social envisagé en tant qu' « *unité collective réelle, mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives, continues et actives* »[25], dont les membres sont *« en interaction selon des règles établies* » et se « *définissent eux-mêmes comme membres du groupe ; autrement dit, ils ont des idées précises sur les formes d'interaction et ces idées sont des attentes moralement contraignantes pour eux et pour les autres membres mais non pour les hors-groupes* »[26].

[22] The Inter-Agency Standing Committee | IASC (interagencystandingcommittee.org)
[23] Idem.
[24] Idem.
[25] George Gurvitch, tiré du *Lexique de Sociologie*, Dalloz, 2010, p. 150.
[26] Robert King Merton, tiré du *Lexique de Sociologie*, Dalloz, 2010, p. 150.

Certes, les agents le composant ou gravitant autour de ce système se réfèrent à ce dernier à des degrés plus ou moins forts. En tant que « noyau central » de ce mécanisme, les agences des Nations Unies sont certainement les plus liées aux décisions, orientations et politiques que ce dernier définit. Les ONGs ont des rapports plus variés – et parfois contrastés - avec ce dernier, et ne sont pas avares de critiques à son égard. Mais il n'en reste pas moins qu'une majorité d'entre elles, et notamment les principales ONGs internationales, se réfèrent, interagissent et s'impliquent de manière prononcée avec ce système, et encore davantage depuis *l*a réforme des clusters en 2005[27] comme cela sera montré plus loin. Elles se doivent donc, pour une majorité d'entre elles, d'être appréhendées comme faisant parties de ce groupe social, de ce système humanitaire international.
Il en est de même pour les bailleurs, notamment les principaux (souvent référés comme « bailleurs DAC »).
La FIRC, et encore davantage le CIRC, jouent un rôle que l'on pourrait davantage qualifier d'observateur, mais qui n'empêche tout de même pas un engagement constant et profond avec ce mécanisme.

De fait notamment de son poids dans le secteur humanitaire (comme les financements[28]), des organisations qui le composent et gravitent autour de lui, de son rôle normatif s'imposant à (ou en tout cas influençant) un grand nombre d'agents humanitaires, de sa légitimité accordée par la résolution 46/182, ce système humanitaire international s'est imposé comme le mécanisme dominant du secteur humanitaire.

Pour ajuster notre schéma ci-dessus il convient alors de montrer comment la position dominante de ce système humanitaire international prévaut au sein du secteur. Il n'est pas tant question ici de comparer le nombre d'agents intégrés ou gravitant en proximité dans/avec ce système humanitaire international, mais de considérer que ce groupe social (que ce soit par son noyau central ou ses frontières périphériques plus ou moins élastiques) apparait comme, actuellement, dominant en comparaison des autres agents ou groupes sociaux qui composent le secteur humanitaire dans son ensemble.

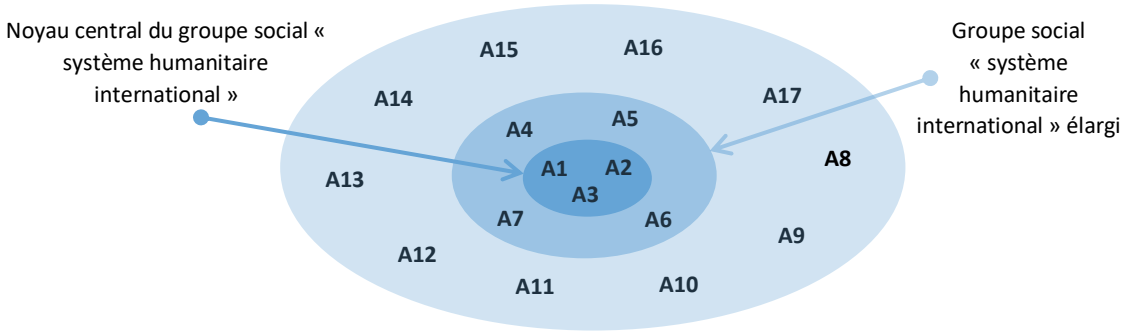

Après avoir acté la présence d'un groupe social dominant, il s'agit maintenant de pouvoir capturer ses cadres conceptuels de pensées (sur la base de la définition donnée plus haut), leurs évolutions et les forces en action derrière cette évolution.

Pour cela la méthodologie employée consiste tout d'abord en une revue de littérature de tous les documents produits ou référés par l'IASC (et ses groupes subsidiaires) sur la période 1991-

[27] La réforme des clusters, initiée en 2005, vise principalement à une meilleure coordination du système humanitaire international. What is the Cluster Approach? | HumanitarianResponse
[28] L'appel global du système humanitaire international était par exemple de 41 milliards de dollars pour l'année 2022.

2021 (ou en tout cas les documents accessibles sur cette période[29]). Ces documents s'étirent de notes de réunion, de plans d'action, de documents stratégiques, de documents de cadrage de politiques, de rapports d'évaluation ou de mission, de procédures opérationnelles, etc.; mais aussi de documents externes à l'IASC comme des documents d'orientation politique des Nations Unies, des rapports de sommets et autres conférences, des études ou évaluations indépendantes, des contributions d'une multitude d'agents, etc.

Par ailleurs, considérant que les cadres conceptuels de pensées se traduisent dans l'action, cette revue de littérature a été complétée par l'analyse de tous les *Plans de Réponses Humanitaires* (HRP ou CAP[30]) développés dans le cadre du système humanitaire international. Ces Plans de Réponse Humanitaire présentent l'approche opérationnelle conçue pour une réponse à une crise humanitaire sous l'égide du système.

Enfin, ces deux blocs ont été renforcés par d'autres travaux de recherche existants (notamment liés à l'évolution du secteur humanitaire, l'analyse de crises ou thématiques spécifiques) ou encore par la mobilisation d'autres documents quand l'exercice de revue de littérature n'était pas suffisant ou avait besoin d'être complété (par exemple, rapports annuels de bailleurs de fond, documents stratégiques de certaines ONGs). Des annotations permettront de référencer ces documents additionnels tout au long de ces pages.

C'est ainsi environ 8000 documents qui ont été revus dans le cadre de ce projet de recherche.

Afin de pouvoir saisir ces cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire et leur évolution il s'agit, sur la base de tous ces documents, de relever les narratifs et approches opérationnelles communs et récurrents quant à la manière dont l'aide humanitaire est conçue et pensée sur cette période au sein du système humanitaire international, en identifiant des invariants, des continuités, des mutations, des ruptures (chapitre 2).
Toujours sur la base de cette revue de littérature et des observations faites, il s'agira alors de pouvoir saisir et analyser les mécanismes et forces à l'œuvre derrière cette évolution et de poursuivre la réflexion quant aux enjeux et interrogations que ce travail aura fait émerger (chapitre 3).

Maintenant que nos amarrages sont assurés, que nos outils d'exploration choisis et notre chemin quelque peu éclairé, il est temps de véritablement commencer cette exploration spéléologique au sein du monde des idées de l'humanitaire et découvrir des espaces quelque peu cachés pour penser le changement de ce secteur.

[29] Tous ces documents ont été trouvés principalement sur le site de l'IASC, Welcome to the IASC | IASC (interagencystandingcommittee.org)

[30] Les CAPs (*Consolidated Appeals Process*) et les HRPs (*Humanitarian Response Plans*) sont les outils principaux visant à articuler les stratégies de réponses du système humanitaire international face à une crise et à agréger l'ensemble des financements nécessaires a leur mise en place. Les CAPs ont été créés suite à la résolution 46/182 de 1991, alors que les HRPs feront leur apparition plus tard.

CHAPITRE 2 – L'EVOLUTION DES CADRES CONCEPTUELS DE PENSEES DOMINANTS DU SECTEUR HUMANITAIRE

Sur la base de l'approche générale et de la démarche méthodologique développées au chapitre précédent, il s'agit donc maintenant de plonger dans cette exploration spéléologique au sein du monde des idées de l'aide humanitaire pour tenter d'en repérer les cadres conceptuels de pensées dominants et leur évolution sur les trente dernières années (1991-2021).

Mais tenter de penser le changement du secteur humanitaire en capturant l'évolution de ses cadres conceptuels de pensées dominants ne signifie pas relater l'évolution du secteur au travers de ses transformations organisationnelles, ni d'examiner les particularités de chaque réponse aux différentes crises humanitaires, ou encore moins de procéder à une évaluation du système humanitaire international. Pour cela le lecteur pourra se référer à de nombreuses études déjà existantes.
Il ne s'agit pas non plus de saisir des dilemmes, des problématiques, des difficultés que rencontrent les agents humanitaires dans leurs réponses à des crises.
Capturer ces cadres conceptuels de pensées dominants c'est avant tout identifier des tendances lourdes et profondes relatives aux manières de penser l'humanitaire, qui orientent l'action et qui s'observent sur un temps long.
Leurs évolutions n'est pas linéaire, des décrochages existent, des retours en arrière également. Et ces cadres conceptuels de pensées dominants font face à des oppositions, à des discours alternatifs.
Par ailleurs, aucun agent ne se retrouvera pleinement dans la totalité de ces cadres conceptuels de pensées dominants. Ces derniers dépassent en effet le niveau de l'agent. Ils doivent être appréhendés comme un agglomérat des similarités quant aux façons de penser l'aide humanitaire au sein de ce secteur, et plus précisément au sein du système humanitaire international ; un peu à l'image d'une photographie prise grâce à un recul conséquent permettant de saisir le secteur humanitaire dans son ensemble et qui ferait ressortir certaines formes particulièrement remarquables représentant justement ces cadres conceptuels de pensées dominants.

Ces cadres conceptuels de pensées dominants se retrouvent en filagramme des discours, des narratifs, des schémas de réponses aux crises. Ceux sont des modes de pensées qui, s'imposant comme dominants, orientent les modalités d'action, mais en laissant une marge de manœuvre, une flexibilité dans la manière dont ils sont traduits dans la réalité. Il ne s'agit pas ici de poser une simple équation « cadres conceptuels de pensées = un seul type d'action » de type déterministe, ni de croire qu'un cadre conceptuel de pensées est garant d'une certaine qualité dans sa mise en œuvre. Il s'agit davantage d'approcher cela comme des courants qui orientent significativement l'évolution du secteur humanitaire à l'image des courants marins influençant le mouvement des océans et le climat.

Sur la base de l'analyse du matériel récolté au travers de ce travail, les cadres de conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire – et leur évolution - ont été organisés ici en quatre catégories distinctes :

i) L'humanitaire, une question de champ d'action et de publics cibles ;
ii) L'humanitaire, une question de qualification de contextes ;
iii) L'humanitaire, une question d'agents et de partenariats ;
iv) L'humanitaire, une question de proximité et d'articulation avec des secteurs proches.

Cette catégorisation est bien entendu artificielle et n'est pas exempte de chevauchements internes. Elle est la résultante d'un effort pour une compréhension plus aisée de la part du lecteur que d'un besoin de sens propre au chercheur.
A ce titre, d'autres types de catégorisation pourraient être considérés. Cependant, quel que soit le schéma de classification retenue, les mêmes cadres conceptuels de pensées dominants seraient certainement révélés.

Par ailleurs, ce chapitre se limitera volontairement à une description synthétique de ces cadres conceptuels de pensées et de leurs évolutions, sans chercher pour l'instant à s'interroger sur le pourquoi et le comment de ces évolutions. Ces questionnements seront abordés dans le chapitre 3 au travers d'une démarche originale qui sera alors présentée plus en détails.
.

L'HUMANITAIRE, UNE QUESTION DE CHAMP D'ACTION ET DE PUBLICS CIBLES

L'aide humanitaire renvoie, et ce sans discontinuité, à des logiques de « réponses à des besoins de populations affectées par des crises », une sorte de point de référence ultime des cadres conceptuels de pensées de l'action humanitaire, partagés par tous les agents du secteur.
Cependant, s'il est difficilement concevable d'imaginer l'aide humanitaire sans ce point de référence ultime, la manière d'appréhender le champ d'action de l'aide humanitaire pour répondre à ces besoins, ainsi que la façon d'approcher la notion de populations cibles, a évolué au fil des trente dernières années.

1. L'expansion de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire

L'aide humanitaire est régulièrement présentée comme des opérations de « *life-saving* » qui renvoient à une notion de « besoins de bases ». Cependant, s'il peut être observé que le noyau central invariant de l'aide humanitaire consiste en effet en des activités d'assistance dans une logique de *life-saving*, l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire n'est en aucun cas limitée à cela. Sur la période examinée, ce champ d'action n'a en réalité cessé de s'étendre (à quelques exceptions près).

Dans la première partie de la décennie 1990, l'action humanitaire est certes principalement centrée sur des domaines[31] relatifs notamment à la santé, la nourriture, la nutrition, l'accès à l'eau, les abris d'urgence et à l'agriculture, et ce dans une approche de *life-saving*. Tous les CAPs pendant cette période intègrent tout ou partie de ces domaines (cela reste d'ailleurs vrai sur toute la période 1991-2021).
Il s'agit de fournir aux populations affectées ce qui est nécessaire à leur survie, à leurs besoins de bases, comme peut l'illustrer ces discussions au sein de l'IASC en 1995 où une réponse d'urgence est envisagée comme des *« operations where there is a common agreement among the agencies that the needs are genuilely of a relief nature ; that these needs are essential for survival of beneficiaries or necessary to put them back on the path of rehabilitation »*[32].

Ces domaines vont chacun néanmoins évoluer et s'élargir. A titre d'exemple le domaine de la santé appliqué à l'aide humanitaire va intégrer de façon plus prononcée des actions liées au VIH (à partir principalement de 1998), à la santé mentale (à partir notamment de 1999[33]) ou encore à l'éradication de la Polio (1998-2004).

D'autres domaines d'action vont par ailleurs venir se greffer au champ d'action de l'aide humanitaire. En réalité, cela est déjà le cas pour ce qui est du domaine de l'éducation considéré déjà au début des années 1990 comme faisant intégralement partie du champ humanitaire (l'éducation est par exemple présente dans la très grande majorité des CAPs déjà à cette époque).

[31] Alors que le mot « secteur » serait plus approprié ici (car c'est celui-ci qui est principalement utilisé dans le système humanitaire international), le mot « domaine » sera privilégié afin d'éviter toute confusion avec le terme « secteur humanitaire » comme défini dans ce travail de recherche.
[32] *Central Emergency Revolving Fund, IASC Discussion paper*, IASC Working Group, mai 1995.
[33] A noter tout de même que l'attention de l'UNICEF sur la santé mentale des enfants – et particulièrement ceux traumatisés par la guerre - est bien antérieure à cette date.

A partir de 1996 apparait dans de plus en plus de contextes des activités de « *livelihoods/incomes generating activities* » (comme au Caucase ou en Afghanistan), mais également liées à la réhabilitation d'infrastructures publiques et même d'aide à la gouvernance dans certains cas (comme au Soudan, Angola, Caucase, Afghanistan, Sierra Leone, Liberia).

L'intégration d'activités relatives aux problématiques « *d'early recovery* », de « transition » ou de « réhabilitation » émerge de manière plus accentuée à partir de 1997, en lien avec le débat sur le lien entre humanitaire et développement (voir partie dédiée à cela plus bas).[34]
Les activités liées au « *disaster risk reduction* » vont s'intégrer un peu plus tard au champ d'action de l'aide humanitaire (début des années 2000, et encore davantage à partir de 2005).
Des activités cherchant à contribuer à des logiques de paix et de cohésion sociale sont également présentes dès les années 1990. Leur intégration au champ de l'action de l'aide humanitaire n'est néanmoins pas constante (voir sous partie traitant de l'articulation humanitaire et paix).

Cette expansion de l'idée du champ de l'action de l'aide humanitaire ne s'est cependant pas réalisée sans une certaine résistance, et des appels fréquents aux limites d'une action humanitaire se devant d'être restreinte à cette logique de *life-saving* et de besoins de base, comme l'illustre les discussions sur la réponse en Afrique de l'Ouest (Guinée, Liberia, Sierra Leone) en 2001 où l'IASC considère que « *there is no luxury of choice. Humanitarian agencies can address only the most immediate needs* »[35].

Les seules exceptions notables à cette extension concernent les domaines de la démobilisation et réintégration des anciens combattants ainsi que le déminage.
Jusqu'en 1998 ces domaines font en effet régulièrement partie du champ de l'action humanitaire et sont considérés, en partie, comme une responsabilité de l'*Emergency Relief Coordinator*.
En 1998, suite notamment à une réorganisation interne aux Nations Unies[36], ces domaines sortent du champ d'action de l'aide humanitaire et ne se retrouvent plus dans les CAPs ou HRPs[37], même si le déminage fera parfois son retour (notamment en 2002 et 2003).

2. « L'approche par domaines », un cadre conceptuel de pensées dominant central et particulièrement stable

Cette approche par domaines est une des pièces centrales des cadres conceptuels de pensées dominants liés à l'action humanitaire.
Depuis 1991, comme évoqué ci-dessus, l'action humanitaire reste principalement organisée autour de domaines (tel que la sante, la nourriture, les abris d'urgences, etc.), domaines qui se sont donc chacun élargis et sur lesquels de nouveaux sont venus se greffer. Et quel que soit l'étendue et l'expansion du champ humanitaire, cette notion de domaine est restée, montrant une continuité assez surprenante dans le temps. Chaque domaine se voit lui-même porté par des approches spécifiques. Des politiques et des cadres opérationnels propres à chaque domaine se sont développés et évoluent au fil du temps. La réforme des clusters en 2005[38] a d'ailleurs participé activement à la consolidation de cette approche par domaines.

[34] En 1997 par exemple, l'IASC approuve une recommandation visant à intégrer aux CAPs des activités de réhabilitation et de reconstruction.
[35] IASC Working Group, février 2001.
[36] En 1998 le déminage devient la responsabilité de DPKO et les problématiques de démobilisation et de réintégration reviennent au PNUD.
[37] Voir note 30.
[38] Voir note 27.

Certes des complémentarités et des mécanismes de coordination sont recherchés entre domaines, mais ces derniers restent une pierre angulaire dans la manière d'aborder l'aide humanitaire.
Les réponses humanitaires sont en quelque sorte prédéfinies dans leurs grandes lignes au travers de cette organisation par domaines, mobilisant des cadres d'approches généraux et des procédures opérationnelles particuliers qu'il s'agit de contextualiser et de coordonner dans leurs mises en application. Chaque HRP ou CAP, sans exception ou presque, est organisé par domaines, les clusters s'organisent par domaines (que ce soit au niveau terrain ou au niveau global), les besoins sont classés par domaine, les agents de l'aide se structurent dans leurs grandes lignes par domaines (avec soit des organisations avec un mandat distinctif s'articulant autour d'un ou d'un nombre limité de domaines, soit dans leurs organisations internes où l'on retrouve généralement une structure par domaines), etc… On approche l'action humanitaire par domaines qu'il faut alors coordonner tout en développant des synergies et des complémentarités. Bref, dans l'humanitaire, « on pense domaines ».
Ou en tout cas jusqu'à récemment et la place grandissante du « *multi-purpose cash-based assistance* » et de la protection sociale… (voir ci-après).

3. Assistance et protection comme les deux côtés d'une même pièce: le premier tournant majeur de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire

Le premier tournant majeur relatif à l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire se fera cependant dans la deuxième moitié des années 1990, et notamment à partir de 1997.

Jusque-là, même si ce champ d'action s'était déjà élargi et dépassait largement les questions de *life-saving*, il restait profondément ancré dans une « action d'assistance ».
Or, vers le milieu des années 1990 les problématiques liées aux Droit de l'Homme s'insèrent de façon plus soutenue au sein des débats et réflexions en cours dans le secteur humanitaire. L'émergence de cette thématique est à remettre en perspective avec notamment les crises de l'époque (comme celles des Grand Lacs et de l'ex Yougoslavie), l'engagement de l'OHCHR au sein du système, de *l'Agenda for Peace* de 1992 et de la Réforme de 1997 consacrant l'indivisibilité des Droits de l'Homme au sein des Nations Unies (dans la continuité de la déclaration de Vienne de 1993).

Dans un premier temps cette problématique de la protection (et plus généralement des Droits de l'Homme) est appréhendée comme ne faisant pas partie des responsabilités du système humanitaire international. La discussion de l'IASC de novembre 1994 est particulièrement révélatrice de cet état d'esprit: « *In some instances when cooperation of authorities is at stake, it may be considered desirable that the humanitarian assistance requirements be met through one mechanism and the human rights concerns be dealt with through another mechanism. The Task-Force recognized that the provision of protection objectives should be pursued in an independent institutional framework from the humanitarian assistance. This, however, should not exclude the highly desirable coordination of the two activities, in order to ensure that they be supportive of each other* »[39].
Mais petit à petit le système humanitaire international est amené néanmoins à considérer ses responsabilités vis-à-vis des Droits de l'Homme. En 1995 l'ECOSOC demande que « *in recognition of the fundamental importance of protection and respect for human rights in creating the conditions conducive to sustainable solutions in countries affected by complex crises, activities of the office of the High Commissioner for Human Rights/Centre for Human Rights should be incorporated in the UN Consolidated Inter-Agency Appeals (CAP), whenever appropriate* »[40]. Et en 1996 l'IASC reconnait que

[39] *Draft Report of the Task Force on Internal Displaced People*, for the IASC Working Group, novembre 1994.
[40] IASC Working Group, 23 et 24 janvier 1997.

« *humanitarian action contributes to the implementation of basic human rights related to the safety and dignity of the affected persons and should be supported through appropriate implementation measures* »[41].
De ces réflexions émergera à partir de 1997 une « *human right based approach to humanitarian action »* et le concept de « *centralité de la protection dans l'action humanitaire »* (bien que ce dernier ne sera formalisé en ces termes qu'en 2013) comme traduction principale des problématiques de Droits de l'Homme au sein du secteur humanitaire. Cette thématique s'insèrera alors plus systématiquement au sein des CAPs et des stratégies de réponses pour en devenir un pilier central.

Ce concept de protection est principalement initié dans le cadre de ce qui est qualifié à l'époque de « *complex emergencies* » (voir partie suivante). Il s'étendra cependant à l'ensemble du système humanitaire international en développant des approches spécifiques de protection en fonction des problématiques ou des contextes, comme l'application de la protection dans des situations de déplacements internes (1999)[42] ou dans des contextes de catastrophes naturelles (2006)[43].
En quelques années, l'articulation entre humanitaire et Droits de l'Homme et cette place centrale de la protection dans l'action humanitaire sont incorporées plus profondément au travers de très nombreuses initiatives. On peut par exemple noter ici la création en 1998 d'un groupe de travail au sein de l'IASC consacré à ces problématiques et rassemblant notamment le CICR, ICVA, OCHA, OHCHR, UNICEF et UNCHR. Ou encore, la production de très nombreux documents de référence comme les documents de travail de 1998 sur « *L'interface entre Droits de l'Homme et action humanitaire* » développés par OCHA et OHCHR[44], ou le rapport « *Growing the sheltering tree* »[45] en 2002 sur la protection des Droits de l'Homme au travers de l'action humanitaire. Ou encore l'inclusion de ces problématiques dans les cursus de formation de l'époque, l'inclusion des enjeux liés aux Droits de l'Homme dans les standards *Sphere* (à partir notamment de 2002), la formalisation de la responsabilité des Coordinateurs Humanitaires quant aux activités de protection (2005), la production de documents venant ancrer formellement ce concept de centralité de la protection (2013)[46].

Assistance et protection sont pensées comme complémentaires, et cette complémentarité comme indivisible. Cependant, il ne s'agit pas ici de fusionner ces deux notions, elles continueront à exister (et jusqu'à aujourd'hui) comme deux piliers distincts, les deux côtés d'une même pièce qui ne peuvent être séparés et pensés l'un sans l'autre.
Et plus largement, ce concept de protection est une manière de cadrer l'interaction entre le secteur humanitaire et celui des Droits de l'Homme, reconnaissant une nécessaire complémentarité entre les deux, mais limitant néanmoins la responsabilité et le champ d'action du système humanitaire international.

[41] *IASC Guidelines on Respect for humanitarian mandates in conflict situations*, janvier 1996.
[42] *IASC Policy Paper on Protection of Internally Displaced Persons*, Décembre 1999.
[43] *IASC Operational Guidelines on Human Rights and Natural Disasters - Protecting Persons Affected by Natural Disasters*, Juin 2006 (premier document formel de l'IASC sur cette problématique).
[44] *Interface between Human Rights and Humanitarian Action*, IASC Working Group, juin 1998.
[45] *Growing the Sheltering Tree: Protecting Rights through Humanitarian Action: Programmes & Practices Gathered from the Field*, IASC, septembre 2002.
[46] Comme par exemple, la déclaration de l'IASC sur la centralité de la protection en décembre 2013.

4. *Multi-purpose cash-based assistance* et la protection sociale ou l'émergence d'un nouveau cadre conceptuel de pensées et la fin de l'approche par domaines ?

Le deuxième tournant (potentiel) concernant l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire est peut-être en train de se dérouler actuellement.
Depuis 1991, comme évoqué ci-dessus, l'action humanitaire est principalement organisée autour d'une logique de domaines. Et quel que soit l'étendue et l'expansion du champ de l'humanitaire, cette notion de domaine est restée, et chaque domaine se voit lui-même porté par des approches spécifiques.
Cependant, cette continuité dans cette manière d'appréhender l'aide humanitaire est depuis quelques années bousculée par la place grandissante du *multi-purpose cash-based assistance* et de la protection sociale appliquée à l'aide humanitaire. Sous cette impulsion ce sont les notions de besoins et de vulnérabilité des populations, pré-catégorisés par domaines, qui évoluent, tout autant que les modes d'engagement et d'intégration dans des politiques et programmes nationaux plus larges, dépassant les frontières classiques du champ d'action de l'aide humanitaire.

L'émergence du *cash assistance* dans les débats du système humanitaire international peut être retracée de façon plus visible notamment à partir de 2010, comme l'illustrent le rapport d'HPG sur les *cash transfer* en 2011[47], la mise à l'agenda plus fréquente de cette problématique au niveau de l'IASC[48], ou la production d'un guide pour « *operationalising the mutli cash grant* »[49] en 2015.
Les débats sur la protection sociale et l'articulation avec des programmes de *cash transfer* arriveront de manière plus soutenue quelques années plus tard.
Sur les terrains, ces nouveaux modes de pensées et d'action s'opérationnalisent et s'ancrent comme une pièce centrale de nombreux HRPs, comme en Turquie pour ce qui concerne la réponse aux réfugiés Syriens (à partir de 2015 notamment) ou lors de la réponse humanitaire à la pandémie de Covid-19. Les activités de *cash transfer* représenteraient en 2021 environ 20% de l'aide humanitaire[50].

Ces nouveaux modes de pensées et d'actions rebattent certaines perspectives sur la manière d'aborder l'aide humanitaire. Ils demandent d'approfondir des logiques de partenariat avec le secteur privé, les agents du développement[51] et la société civile d'un pays ou d'une localité. Ils encouragent à une plus grande intégration de l'aide humanitaire dans des politiques et programmes nationaux de protection sociale, cassant l'approche par domaines classique du secteur. Ils appellent à revisiter les modalités d'engagement avec les autorités d'un pays.
La déclaration de l'IASC de décembre 2018 au sujet du cash assistance résume cette approche : « *We recognize the primary role of governments in supporting vulnerable populations and will build on, utilize and leverage existing government systems, whenever possible. (…). Finally, we recognize that the design and delivery of cash assistance is further enhanced when other national and international actors with complementary expertise are engaged. We will collaborate in a manner that supports the primary role of governments and also engages operational actors providing cash assistance, including*

[47] Harvey, Bailey, *Cash transfer programming in emergencies*, HPG, juin 2011.
[48] Comme par exemple la session spéciale de l'IASC Working Group en 2013 (organe central de l'IASC à l'époque) sur le sujet, en collaboration avec le *Cash Learning Partnership*, la session clé de décembre 2015 de ce même groupe visant à discuter « la coordination stratégique des programmes de cash transfer », ou les deux sessions sur ce sujet de 2016 au niveau des « IASC Principals ».
[49] *Operationalising the Multipurpose Cash Grant: A toolkit*, IASC, novembre 2015.
[50] Obrecht, Swithern, Doherty, *2022 The State of the Humanitarian System (SOHS)*, ALNAP, septembre 2022.
[51] Voir par exemple à ce titre le document préparé par la Banque Mondiale en 2016 à destination de l'IASC sur le cash comme possibilité de facilitation de l'articulation humanitaire et développement (*Strategic note : cash transfers in humanitarian contexts*, World Bank, juin 2016).

other humanitarian agencies and organizations, the World Bank, cash assistance networks and alliances, the private sector, and donors on this agenda ».[52]

Ces nouveaux modes de pensées et d'actions impactent également la manière d'aborder les besoins des populations, d'engager avec ces dernières et de penser la notion de vulnérabilité. Les populations affectées, les personnes victimes de crises humanitaires, se voient alors placées non plus comme simples dépositaires d'une aide humanitaire prédéfinie dans ses grandes lignes, mais comme acteurs actifs de leur situation.
L'approche par domaines perd ainsi certains de ses fondements.
Il reste cependant à voir comment ce cadre conceptuel de pensées naissant acquerra ou non une nature stable et dominante en « remplacement » éventuel d'une approche par domaines. *Multi-purpose cash-based* assistance et protection sociale ouvrent donc un nouveau champ des possibles en ce qui concerne l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire.

5. L'idée d'humanitaire également une idée de *publics cibles* et de *groupes prioritaires*

La manière d'approcher et de penser l'aide humanitaire renvoie également à des logiques de *publics cibles* et de *groupes prioritaires*.
Derrière la notion de « populations affectées par des crises humanitaires » ou de « populations vulnérables » se retrouvent en effet des sous-catégories mettant l'accent sur certains groupes prioritaires.

Chacune de ces sous-catégories de publics cibles sous-tende des approches distinctives, des modes opératoires particuliers, une attention singulière. Et ces sous-catégories ne sont pas préexistantes, elles émergent à différentes périodes et évoluent de façon progressive.
Ainsi, si l'établissement des enfants en tant que groupe prioritaire au sein de l'action humanitaire, et notamment des enfants victimes de guerre, peut être retracée loin dans l'histoire, celui des personnes âgées trouvera une place plus centrale qu'à partir notamment de 2007.
La question du genre, elle, sera portée à l'agenda du système humanitaire international de manière plus accentuée à partir de 1997. Il s'agit d'ancrer sa centralité au sein de l'aide humanitaire (on parle de « *mainstreaming a gender perspective* ») et d'assurer sa mise en application dans l'action. Par exemple, un sous-groupe de travail est créé en 1998 sur les questions de genre, et des documents de référence pour expliciter ce concept commencent à être produits à cette période (comme celui de « *Gender in complex emergencies* » en 1998[53]).
Nous pourrions citer d'autres groupes prioritaires, comme les personnes en situation de déplacement interne, et ce dès 1991 (voir plus bas), ou encore les migrants (qui ne sont véritablement envisagés comme public cible à partir de 2016) ou encore des personnes en situation de handicap institué en tant que groupe prioritaire en 2016, etc.
D'autres publics cibles ne trouvent qu'une attention limitée au sein du système humanitaire international, comme celui des populations carcérales (thème abordé seulement deux fois par l'IASC au travers de discussions collectives entre 1991 et 2021, en 1995 et en 2020).
Enfin, chacun de ces groupes prioritaires évoluent dans leur approche spécifique, dans la façon dont ils sont pensés.

[52] Statement from the Principals of OCHA, UNHCR, WFP, and UNICEF on Cash Assistance, 5 décember 2018.
[53] *Background Paper on Mainstreaming Gender in the Humanitarian Response to Complex Emergencies*, IASC Working Group, novembre 1998.

Par exemple, la question de genre tend à être aujourd'hui bien plus large qu'une attention unique sur les femmes comme c'était principalement le cas à la fin des années 1990. Elle englobe également les hommes dans leur relation au genre, considérée comme un construit social, ou met l'accent sur des problématiques apparues plus récemment dans l'espace social comme celle des LGBT+.

Cette attention mise sur des groupes de populations prioritaires oriente ainsi l'idée et l'action humanitaire en dessinant des approches qui se veulent propres à ces derniers et qu'il s'agit d'opérationnaliser dans des contextes variés.

L'HUMANITAIRE, UNE QUESTION DE QUALIFICATION DE CONTEXTES

L'idée d'humanitaire est aussi une question de contextes, un moyen de définir et de qualifier des crises, de mobiliser des approches en fonction de cette labélisation. La manière de penser et de qualifier une crise renvoie alors à des cadres conceptuels de pensées distincts, à une façon d'aborder l'aide humanitaire et de déployer des stratégies opérationnelles particulières.

Le travail mené dans le cadre de ce projet de recherche permet de faire ressortir plusieurs qualifications principales de crises qui chacune renvoie à des cadres conceptuels de pensées différents. Et en fonction de la nature donnée à une crise, une approche spécifique sera mobilisée, orientera l'action des agents du système humanitaire international.

1. De la qualification de *complex emergencies* à celle de *protracted crises*

La première partie des années 1990 est spécialement intéressante pour saisir cette fonction de labélisation des contextes et des crises pour penser l'action humanitaire.

Jusqu'au milieu des années 1990, il est laborieux pour le chercheur d'assoir avec certitudes des différentiations dans la qualification des crises et des contextes où l'aide humanitaire doit s'opérer. En effet, le secteur humanitaire étant encore peu structuré, nous n'avons pas à disposition des définitions ou des cadres stratégiques qui feraient apparaitre une sorte de catégorisations des crises. Cependant, en s'appuyant par exemple sur des documents de bailleurs (comme les rapports annuels, de bailleurs), on peut remarquer que les contextes dans lesquels est déployée l'aide humanitaire s'articulent principalement autour des termes suivants : tremblements de terre, sécheresses, famines, déplacements, inondations. Tous ces termes (qui n'incluent que très peu de références aux conflits par ailleurs) renvoient à ce que l'on pourrait classifier comme des « urgences ».

C'est en 1994 que l'on voit apparaitre une première catégorisation plus formelle des crises au travers des concepts de *complex emergencies* et de *major emergencies* ; une sorte de différentiation « conflit/crise-catastrophes naturelles » qui perdure en filagramme encore aujourd'hui.
Même si présents déjà dans la résolution 46/182 de 1991, ces deux termes seront explicitement définis en 1994, après plus d'un an de discussion au niveau de l'IASC.

Concernant celui de *complex emergency* il est articulé comme : « *a) a humanitarian crisis which occurs in a country, region, or society where there is a total or considerable breakdown of authority resulting from civil conflict and/or foreign aggression; b) a humanitarian crisis which requires an international response which goes beyond the mandate or capacity of any single agency; c) a humanitarian crisis where the IASC assesses that it requires intensive and extensive political and management coordination* »[54].

Cette notion de *complex emergency* a pour fonction tout d'abord de valider dans quels genres de contextes l'action humanitaire (et plus précisément celle sous la coordination du système humanitaire international) s'applique.

[54] IASC Working Group, novembre 1994.

Cela intervient dans une période de structuration naissance de ce système : L'IASC n'a que quelques années, dans le prolongement d'un établissement progressif plus large du secteur dans les années 1980. Il convient alors de pouvoir légitimer son rôle, identifier de quels contextes il va s'emparer. Il y a une question de place, d'espace pour l'IASC et le système humanitaire international. D'autant plus que le contexte géopolitique fait émerger des crises qui dépassent les contextes classiques de l'aide humanitaire des années 1980.
Qualifier une crise de *complex emergency* revient à assoir la prérogative et la responsabilité du système humanitaire international quant à la réponse apportée aux populations affectées. Cette qualification déclenche nécessairement une réponse, une action, un déploiement. Cela permet de créer des frontières à l'action humanitaire en fonction des types de crises dans lesquels elle doit se déployer. Cette labélisation renvoie à un caractère exceptionnel d'un contexte qui justifie l'activation du système humanitaire international.
C'est dans ce cadre de *complex emergencies* par exemple qu'est imaginée la fonction de Coordinateur Humanitaire (*Humanitarian Coordinator* en anglais, ou *HC*) qui est encore séparée de la position de Coordinateur Résident (*Resident Coordinator* en anglais ou *RC*) - on parle de « *stand alone HC* » - avant que, quelques années plus tard, les deux fonctions soient intégrées sous la responsabilité d'une même personne (terme de « RC/HC »). On parle de Coordinateur Humanitaire « *in exceptional circumstances in complex emergencies* ». La fonction de Coordinateur Humanitaire devient ainsi indirectement le label qu'une crise peut être qualifiée d'humanitaire.

Par ailleurs, délimiter collectivement un périmètre d'action de l'aide humanitaire au travers d'une qualification de crise revient mécaniquement à exclure certains contextes. En fonction de la lecture qui est portée à une crise, cette dernière entrainera ou non le déploiement d'une aide humanitaire au travers du système humanitaire international.

Un des exemples certainement le plus intéressant à ce titre est celui des *New Independant Countries* - NIS – (renvoyant aux Etats ayant acquis leurs indépendances suite à la disparation de l'URSS) où le débat en 1993 consistait à définir si ces contextes devaient être qualifiés de crise humanitaire et ainsi déclencher une action du système humanitaire international. Les NIS furent davantage appréhendés comme des pays plus « développés » et où donc une action humanitaire était moins justifiée. Finalement une réponse d'urgence de douze mois sera validée, tout le reste devant être géré via un mécanisme séparé défini suite à la conférence de Tokyo de 1993.

Autre exemple, celui du Sri Lanka (1995) qui n'est pas reconnu comme une *complex emergency* et où donc les mécanismes du système humanitaire international ne sont pas mis en place comme l'illustre cette conclusion d'une discussion entre membres de l'IASC : « *it was clarified that since Sri Lanka has not been recognized as a complex emergency, the Resident Coordinatior is not a humanitarian coordinator. UN activities should continue to be coordinated by the UN Emergency Task Force. At present, no need to establish additional mechanisms for emergency relief operations* »[55].

La structuration du système humanitaire international dans les années 1990 (inclus ses modes de coordination et ses approches opérationnelles) va se faire principalement au travers de ce concept de *complex emergencies*. Ainsi un corpus de documents se dessine peu à peu, cherchant à articuler l'approche à suivre dans ce type de situations ou se focalisant sur des problématiques particulières dans ce genre de contextes.
Une bonne illustration de cela est le développement à partir de 1995 d'un curriculum de formation spécifique aux réponses humanitaire dans des *complex emergencies* - le CETI[56] (qui remplace le

[55] IASC Working Group, novembre 1995.
[56] *Complex Emergency Training Initiative*

DMTP : « *Disaster Management Training Programme* ») ou encore la production de guidelines de coordination en situation de *complex emergencies*[57].
Cette notion de *complex emergencies* (en opposition à celle de *major emergencies*) se retrouve également dans la structure même de certaines agences, notamment DHA[58] où un département *complex emergency* existe en 1995.

Par ailleurs, et certainement un des éléments les plus importants, la notion de *complex emergencies* renvoie à des contextes perçus comme politiquement chargés qu'il convient de naviguer plus subtilement (cela est d'ailleurs une des premières justifications à la création et au déploiement de la position de Coordinateur Humanitaire). Au centre de ces considérations repose, pour le système humanitaire international, l'idée de préserver un espace de travail, un espace opérationnel propre, indépendant.
C'est durant cette période par exemple que sont développées une série de guidelines et autres documents pour articuler les relations entre humanitaires et forces armées.
D'une manière générale c'est la question de la protection du mandat humanitaire[59] qui est en jeu dans ce genre de contextes, de l'indépendance de l'action humanitaire vis-à-vis d'enjeux politiques plus larges, ou encore d'une interaction distance et prudente, même si nécessaire, avec les gouvernements nationaux. Cette idée n'est pas nouvelle en soi et prend ses racines dans une histoire de l'humanitaire consacrant notamment le poids des ONGs (particulièrement dans la période de décolonisation et encore davantage dans les années 1980 avant que les Etats réinvestissent de façon plus conséquente l'aide humanitaire).

Enfin, la notion de *complex emergencies* reconnait le caractère long de certaines crises. La nature court terme de l'aide humanitaire qui prévalait jusque-là se voit complétée, non pas d'une approche long terme (cela arrivera plus tard[60]), mais par la nécessité de penser une action humanitaire qui va inévitablement durer. Il faut la planifier différemment, l'organiser différemment. Une majorité de CAPs de l'époque rentrent alors dans des logiques de renouvellement annuelles (mais pas encore de stratégies multi-annuelles).

Petit à petit, et en parallèle des débats sur lien entre humanitaire, développement et paix, ce terme de *complex emergencies* sera moins mobilisé. Il laissera la place au concept de *protracted crisis* (même si le terme *complex emergencies* continue parfois à être utilisé), renvoyant à un narratif mettant l'accent sur une durée de plus en plus longue des crises, et qui s'intégrera dans l'approche prônée par le Nexus Humanitaire-Développement (et Paix a un degré moindre) qui émerge en 2016 suite au Sommet Humanitaire Mondial (SHM).
Un nombre croissant de crises humanitaires sont alors principalement décrites comme des « crises qui durent ». Il n'est plus question de penser l'aide humanitaire au travers principalement de la nécessité de naviguer un contexte politique chargé, mais de penser l'aide humanitaire comme un pilier complémentaire d'une approche multi-temporelle et multi-dimensionnelle pour répondre aux besoins des populations, mêlant à la fois actions court et long termes, et cherchant des synergies entre actions qualifiées d'humanitaire, de développement et de paix.

[57] *Strengthening Field Coordination of Humanitarian Assistance in Complex Emergencies*, IASC Working Group, septembre 1994.
[58] DHA : Département des Affaires Humanitaires (qui deviendra OCHA en 1998).
[59] Voir notamment *les IASC Guidelines for respect for humanitarian mandates in conflict situations* (janvier 1996).
[60] A partir du début des années 2000 (voir par exemple l'IASC Working group de novembre 2002 qui considère que des « *multi-year strategies for chronic emergencies should be explored* »).

Néanmoins, malgré cette évolution dans la manière de penser les crises, certaines des caractéristiques des cadres conceptuels de pensées relatifs à la notion de *complex emergencies* perdurent et continuent d'être mobilisées aujourd'hui ; notamment cette idée d'un espace de travail protégé, d'une certaine indépendance de l'action humanitaire. Ces idées doivent cependant maintenant composer avec d'autres cadres conceptuels de pensées que la notion de *protracted crisis* vient mettre en avant. Cette volonté de continuer à s'engager pour un espace de travail distinct peut ainsi se retrouver dans des initiatives de plaidoyer dans les années 2010 en faveur d'une « *principled humanitarian action* »[61] ou encore dans des actions visant à protéger l'aide humanitaire des cadres politiques « anti-terroristes » qui émergent petit à petit après 2001[62].

2. Construction et évolution d'un cadre conceptuel de pensées spécifique aux crises labélisées comme « catastrophes naturelles »

Du côté des major emergencies, celles-ci sont définies en 1994 comme « a situation threatening the lives and well-being of a very large number of people or a very large percentage of a population and often requiring substantial multi-sectoral assistance. It is normally characterized by: i) not being caused by politically motivated decisions nor is humanitarian access to affected populations impeded by political calculations. Ii) Governments, within the limits of their capacity, try to facilitate delivery of aid to affected population. In most cases, governments will try to respond to these emergencies with their own resources, with UN and/or bilateral assistance if necessary ».[63]

L'utilisation de ce terme s'effacera progressivement au profit d'autres comme « natural hazards », « unset and sudden emergencies » ou encore « natural disaters ». Et ce n'est véritablement qu'à partir des années 2000 qu'un corpus de documents de référence et de politiques seront développés, traduisant l'émergence de cadres conceptuels de pensées spécifiques aux crises qualifiées de catastrophes naturelles. En 1999 un groupe de référence dédié aux questions de catastrophes naturelles est par exemple mis en place et les segments humanitaires durant l'ECOSOC sont fréquemment dédiés aux catastrophes naturelles à cette période.
Plus récemment, des catastrophes naturelles majeures, comme notamment les tremblements de terre en Haiti (2010) et au Pakistan (2011), ou le Typhon Haiyan aux Philippines (2013), vont contribuer à des réflexions plus profondes au niveau du système humanitaire international pour assurer une meilleure réponse à ce type de crise. De là sera développé le Transformative Agenda et le mécanisme L3[64] qui, même si ce dernier sera utilisé dans d'autres types contextes, ont été principalement pensés pour ce type de crise, cherchant meilleure préparation, réactivité et coordination du système et de ses agents.

Au sein de ces cadres conceptuels de pensées en développement, la place centrale des gouvernements nationaux dans le déploiement de l'aide humanitaire est ancrée comme vient l'illustrer le rapport du groupe de référence sur les catastrophes naturelles en 2000 appelant pour plus d'attention « (to) be given within the UN system, including country teams, to the primary and

[61] A partir de 2010 notamment cette problématique de promotion et de protection d'une action basée sur les principes humanitaires (et de l'espace humanitaire dans son ensemble) est intégrée aux priorités stratégiques de l'IASC.
[62] L'attention du système humanitaire international sur ces questions se fera plus marquée à partir de 2010 notamment.
[63] IASC Working Group, novembre 1994.
[64] IASC Transformative Agenda | IASC (interagencystandingcommittee.org)

central role accorded by the UN General Assembly to national governments in the response to natural disasters »[65].
Il en va de même d'une meilleure prise en considération des acteurs nationaux et locaux dans les modes de réponse face à ce type de crise comme le montre par exemple la réflexion de l'époque autour des « Disaster Mangement Teams » et la nécessité de mieux prendre en compte ce type d'acteurs dans le développement de plans de contingences et de réponses face aux catastrophes naturelles.
Les notions de plans de contingence, de préparations aux urgences viennent s'ajouter comme caractéristiques importantes de ces cadres conceptuels de pensées, tout comme celle de disaster risk reduction.
Ces cadres conceptuels de pensées spécifiques aux catastrophes naturelles continueront à être complétés par d'autres éléments, comme l'adaptation du concept de protection à ce type de crise (2006)[66], ou les modalités de recours à l'utilisation des forces armées dans ce genre de contextes (2006).
L'articulation entre catastrophes naturelles et changement climatique émergera de son côté de façon plus prononcée à partir des années 2010, alors que certaines crises récentes commencent parfois à être qualifiées de « crises climatiques » (comme la situation d'insécurité alimentaire à Madagascar en 2021, voir la sous-partie « humanitaire et environnement »).

Par ailleurs, des cadres intergouvernementaux plus larges sont développées à partir de la deuxième moitié des années 2000 dans lesquelles l'action du système humanitaire international face à des catastrophes naturelles doit chercher à s'intégrer, comme le Hyogo Framework for Action 2005-2015, ou le Sendai Framework for Disaster Reduction 2015-2030.
Ces cadres intergouvernementaux vont de pair avec le développement de plans ou de mécanismes de prévention, de préparation et de réponse au niveau national et régional (notamment en Asie du Sud Est[67]) qui viennent cadrer l'aide humanitaire en réponse aux catastrophes naturelles.
L'ensemble de ces initiatives, plans et mécanismes, que ce soit au niveau global, régional ou national, soulignent les caractéristiques mentionnées précédemment ; à savoir le rôle central des autorités et gouvernements nationaux, une meilleure prise en considération des capacités nationales et locales, ou encore les logiques de préparation, de prévention et de réduction des risques.
Ces cadres conceptuels de pensées s'articulent également actuellement dans le cadre de l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable, ainsi que des initiatives plus larges pour combattre le réchauffement climatique (comme l'accord de Paris de 2015).

3. Les autres qualifications de crises et leurs cadres conceptuels de pensées spécifiques

D'autres labélisations de crises renvoyant à des cadres conceptuels de pensées distinctifs doivent être mentionnés pour donner une description plus complète à cette partie.

L'une d'elle est liée à la problématique des personnes en situation de déplacements internes (IDPs pour *Internal Displaced People*).
Cette dernière est constante et omniprésente dans les discussions du système humanitaire international, et ce depuis 1991. Les IDPs sont le troisième sujet le plus abordé dans le cadre de l'IASC

[65] *Report and recommendations of the IASC reference group on natural disasters*, mai 2000.
[66] *IASC Operational Guidelines on Human Rights and Natural Disasters - Protecting Persons Affected by Natural Disasters*, juin 2006 (premier document formel de l'IASC sur cette problématique).
[67] Voir par exemple les initiatives du Bangladesh, de l'Indonésie, des Philippes, ou encore de l'ASEAN.

après les questions relatives à la structuration, la coordination et la planification de l'IASC (à l'échelle global et nationale) et les problématiques liées au financement de l'aide humanitaire (sans prendre en compte ici celles liées à diverses crises).

La réponse aux situations de déplacements internes a toujours été considérée comme une responsabilité de l'IASC et notamment de l'*Emergency Relief Coordinator*.

En 1993 est par exemple établi un groupe de travail dédié spécifiquement à ce sujet et dont l'objectif est de « *propose a more coherent frame-work for humanitarian assistance to IDPs* »[68]. Au fil des années d'autres initiatives verront le jour comme la création du *Senior Inter-Agency Network for IDPs* (2000), ou l'établissement d'une unité dédiée (*IDPs Unit*) en 2001,

Un corpus particulièrement consistant de documents cadres sera petit à petit développé[69]. En parallèle de nombreuses « évaluations pays » ou revues plus globales sont régulièrement conduits quant aux modes de réponse face à ce type de situations.

Au travers de ce travail il apparait que le cadre conceptuel de pensées relatif aux problématiques de déplacement interne est relativement stable durant toute la période étudiée. Dès 1991, ce cadre conceptuel de pensées s'articule autour de la nécessité de ne pas raisonner uniquement sur un temps court mais également d'intégrer des enjeux de solutions durables.

Il en va de même du rôle central des gouvernements dans la réponse aux déplacements internes, qualifiés de premier responsable pour répondre à ce type de situation.

Quelques évolutions peuvent néanmoins être observées.

Une des premières est à connecter à l'apparition de la notion de protection appliquée à l'aide humanitaire et de l'articulation entre aide humanitaire et Droits de l'Homme, notion qui sera intégrée plus formellement au cadre conceptuel de pensées propre à la problématique IDPs en 1999[70]. Il s'agit alors de penser la protection comme un pilier essentiel, non négociable, de la réponse aux crises de déplacement interne.

L'autre évolution significative de ce cadre conceptuel de pensées renvoie aux notions d'inclusion et de support aux « communautés d'accueil » (*host communities*). Ces dimensions gagnent en importance, en parallèle des réflexions relatives à la Déclaration de New York en 2016 et du *Global Compact on Refugees* qui mettent en avant ces notions (appliquées aux problématiques réfugiés). Il s'agit ici de reconnaitre la nécessité de supporter les communautés locales dans la réponse aux déplacements internes (notion de « *burden on host communities »*) tout autant que l'intégration des IDPs dans les communautés locales comme solution durable.

De manière générale c'est une approche globale qui continue à s'affirmer, même si son application dans l'action reste laborieuse (voir plus bas).

En termes de problématiques de déplacement on pourrait également faire référence aux cadres conceptuels de pensées spécifiques aux situations des réfugiés et des migrants, que l'on abordera rapidement ici.

---

[68] *Report of the IASC Task Force on Internal Displaced People*, novembre 1994.

[69] Comme par exemple (et pour ne citer que certains) : *Field IDPs reponse document* en 1998, *IDPs guidel*ines *et curriculum de formation* en 1999, *IASC policy on protection for IDPs* en 2000, *UN guiding principles on Internal Displacement* en 2001, *IDPs: Roles and Responsibilities in the Collaborative Approach* en 2004, *IASC Procedural Steps for Developing an Internally Displaced Persons Response Strategy*, en 2004, *Guidelines for HC on collaborative approach to IDPs* en 2004, *IASC Framework on Durable Solutions for Internally Displaced Persons* en 2010, *Breaking the Impasse: Reducing Protracted Internal Displacement as a Collective Outcome* en 2018, *20th Anniversary of the Guiding Principles on Internal Displacement: A Plan of Action for Advancing Prevention, Protection and Solutions for Internally Displaced People 2018 – 2020* en 2018.

[70] Voir notamment le rapport *IDPs and protection* en 1999 qui souligne que « *the protection of internally displaced persons must be of concern to all humanitarian/development agencies* », et l'*IASC Policy Paper on Protection of Internally Displaced Persons* en décembre 1999.

Pour ce qui est de « l'approche réfugiées », cette dernière n'est que peu discuté au niveau de l'IASC. Cela peut paraitre assez naturel considérant la place particulière de l'UNHCR dans ce domaine. C'est un peu comme si la problématique réfugiées était une sorte de secteur en lui-même, qui certes doit être intégré dans l'aide humanitaire, mais dont les mécanismes, approches et concepts sont différents et singuliers. Il convient donc de rechercher dans les archives de l'UNHCR pour mieux comprendre cette évolution.

Similaire aux IDPs, les liens court/long terme sont déjà présents depuis 1991, ainsi que les enjeux liés aux solutions durables. La notion de protection quant à elle (contrairement cette fois aux situations de déplacement internes) est bien antérieure à 1991. C'est à partir de 2016 avec la déclaration de New York et le *Global Compact on Refugees* que ce paradigme se verra prolonger, compléter. Ici encore des logiques d'intégration, de « *whole of society approach* », de solutions durables, de « *no camp policy* », s'ancrent comme caractéristiques centrales de ce cadre conceptuel de pensées, tout comme le soutien aux communautés d'accueil et aux autorités et gouvernements nationaux.

Concernant la problématique de la migration, comme labélisation distincte de crises et l'établissement d'un cadre conceptuel de pensées propre, cette dernière verra véritablement jour qu'à partir de 2015-2016 ; un peu comme si ce groupe n'avait pas été envisagé en tant que groupe spécifique jusqu'à cette période, ou n'était pas la responsabilité du système humanitaire international. L'importance donnée au changement climatique (et la notion de déplacés climatiques), la crise migratoire en Europe et en Libye, mais aussi le *Global Compact on Migration* (formalisé en 2018) vont mettre ces questions à l'agenda du système humanitaire international. La situation des migrants se voit alors davantage intégrée dans les HRPs, et le *Global Compact on Migration* s'établit comme le document de référence de ce cadre conceptuel de pensées - même si son application dans l'action reste fragile.

Une autre labélisation de crise relève des crises qualifiées de « *public health crises* », et ce à partir de 2005. Le développement d'un cadre conceptuel de pensées spécifique se fait par à-coups, en fonction de l'actualité des crises.

L'épidémie de SRAS en 2005 sera ainsi la première « occasion » pour que le système humanitaire international développe un cadre conceptuel de pensées propre à cette labélisation de crise avec la production d'un corpus de documents de référence en 2005 et 2006[71].

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2015-2016, et plus récemment la pandémie de Covid-19 en 2020-2022, sont autant de possibilités pour venir compléter ce cadre conceptuel de pensées.

La réponse à ce type de crise vient également s'inscrire, comme c'est le cas pour les catastrophes naturelles, dans des cadres plus larges qui viennent guider l'action humanitaire, comme par exemple les *International Health Regulations*[72].

Un des documents clés propre au système humanitaire international et venant orienter son action humanitaire dans ce type de contexte est le *Humanitarian system-wide activation for infectious hazards* qui met en avant l'importance to « *ensure appropriate procedures are in place and reflect the critical link between the IASC mechanisms and WHO responsabilities under International Health Regulations* »[73].

D'une façon générale, l'action humanitaire est pensée dans une approche plus large, en support à une réponse de santé publique, voir même à une réponse à une situation passée de crise de santé

[71] Comme par exemple les documents suivants : *Preventing, preparing for and responding to pandemic influenza* (septembre 2005), *Responding to the avian influenza epidemic and humanitarian preparedness for pandemic influenza: need for IASC engagement* (novembre 2005), *Towards a coordinated approach to avian and human influenza* (décembre 2005).

[72] International health regulations (who.int)

[73] *IASC Principals*, décembre 2016.

publique à « crise sociétale » (comme ce fut le cas notamment pour la pandémie de COVID-19[74]). Il s'agit d'appréhender l'aide humanitaire en complémentarité, et non comme centrale, d'une réponse face à une crise de santé publique.

Autre classification des crises, qui s'impose plus fortement à partir de 2009, les « crises en milieu urbains ». Dans le cadre de l'IASC un groupe de référence dédié aux contextes urbains est par exemple mis en place en 2009 et un corpus de documents de référence sera petit à petit développé et traduit dans l'action[75].
L'aide humanitaire dans ce type de contextes mobilise des approches quelques peu différentes. Il s'agit ici notamment de penser les liens avec les autorités civiles dans ce genre d'environnements (municipalités, communautés de communes, ou autres mécanismes de gouvernance) mais également avec la société civile et les acteurs sociaux.
Par ailleurs, ce type d'environnements entraine des réflexions profondes quant à la manière de penser la notion de vulnérabilité, l'identification des populations cibles, les modes d'assistance et de protection.
Il s'agit également de penser l'aide humanitaire dans un cadre plus large, avec une articulation non seulement avec le long terme, mais également avec des enjeux de protection sociale, d'infrastructures publiques, de gouvernance, etc.

Certains pourraient être tentés d'ajouter à cette liste d'autres qualification de crises (et ainsi des cadres conceptuels de pensées spécifiques), comme les crises nutritionnelles aigues ou situations de famines, ou encore la prise en considération des contextes particulièrement touchés par le VIH à la fin des années 1990.
Cependant, ces types de labélisation, pour reprendre ces exemples, ne débouchent pas sur des cadres conceptuels de pensées articulés qui se consolideraient dans le temps. Ils restent cantonnés à une approche ad hoc, uniquement sur certains contextes et sur une durée limitée, et sont parfois intégrés dans une qualification plus générale d'une crise (notamment *complex emergencies* ou *protracted crisis*) sans entrainer de labélisation propre, ni de corpus de pensées conséquents.

4. Confrontation dans la qualification des crises et les cadres conceptuels de pensées mobilisés

La labélisation d'une crise a son importance.
En effet, chaque labélisation de crise renvoie à la mobilisation de cadres conceptuels de pensées spécifiques qui orienteront donc les approches opérationnelles. Or ces différents cadres conceptuels de pensées peuvent s'opposer au travers de caractéristiques parfois contradictoires. A titre d'exemple, le rôle clé donné aux gouvernements nationaux dans les réponses aux catastrophes naturelles, face à une certaine indépendance (ou tout du moins une relation plus nuancée) avec ces derniers dans le cadre de crises qualifiées de *complex emergencies*.
Sur un même terrain, ces cadres conceptuels de pensées spécifiques peuvent donc se confronter, et en fonction de celui qui sera priorisé, l'approche opérationnelle changera.

[74] - United-Nations, *Shared responsibility, global solidarity: Responding to the socio-economic impacts of COVID19*, mars 2020.
- United Nations, *A UN framework for the immediate socio-economic response to COVID-19*, avril 2020.
[75] Comme par exemple : *IASC Strategy for meeting humanitarian challenges in urban areas* (novembre 2010), *IASC Second action plan for meeting humanitarian challenges in urban areas 2015-2017* (janvier 2015).

Par exemple, si une crise est appréhendée comme une *complex emergency*, et même si la problématique IDPs est particulièrement visible dans ce contexte (ce qui est fréquemment le cas), alors les cadres conceptuels de pensées spécifiques aux *complex emergencies* viendront se mettre en tension avec ceux liés aux situations de déplacement interne et prennent souvent le dessus. Inversement, si une crise est principalement libellée comme une crise de déplacement interne alors les cadres conceptuels de pensées propres à la réponse aux IDPs seront utilisés comme cadre principal d'action. Ce fut le cas en Colombie en 2002 où le HRP était organisé en cinq components traduisant le cadre conceptuel de pensée spécifique à ce type de labélisation : i) coordination et renforcement institutionnel, ii) prévention et protection, iii) intégration et reconstruction économique et sociale, iv) santé et éducation, v) bien-être familial et sécurité alimentaire.

Un autre exemple renvoie aux tensions qui sont apparues lors de la réponse à l'épidémie d'Ebola en RDC en 2019. Une partie du secteur humanitaire a cherché à davantage mobiliser des cadres conceptuels de pensées relatifs aux crises qualifiées de crises de santé publique, et une autre approchait ce contexte davantage sous le prisme d'une *complex emergency* considérant de façon plus centrale le conflit en cours dans certaines régions touchées par cette épidémie.

L'HUMANITAIRE; UNE QUESTION D'AGENTS ET DE PARTENARIATS

Les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire sont également une question d'agents et de partenariats : qui fait parti du système humanitaire international, avec qui et comment des modes de collaboration et coordination doivent se mettre en place, quelles approches inter-agents sont à considérer et à imaginer ?
La manière dont est pensé ce paysage humanitaire oriente ainsi l'idée même d'humanitaire et sa traduction dans l'action.

1. Vers une coordination Nations Unies/ONGs internationales/Bailleurs

Dans les années 1990, le système humanitaire international, formalisé au travers de la résolution 46/182 de 1991, est principalement lié aux agences des Nations Unies, en tout cas en comparaison avec la période post 2000. La place des ONGs (internationales notamment) au sein de ce système reste limitée, même si représentée au sein de l'IASC au travers de trois consortiums (ICVA, Interaction et SCHR)[76]. Il en va de même de l'engagement avec les bailleurs « traditionnels » de l'aide (qui sont, pour beaucoup, en structuration et développement durant cette période) dont la fonction reste principalement bornée à celle de « financeurs » de projets humanitaires.
Il faudra attendre notamment la fin des années 1990 et le début des années 2000 pour que ces trois piliers du système humanitaire international (et leur articulation) s'établissent de façon plus stable.

Tout d'abord, concernant les Nations Unies, suite à la résolution 46/182 de 1991 et de la mise en place de l'IASC, s'instaure une sorte de noyau central autour notamment d'OCHA, de l'UNHCR, du PAM, de l'UNICEF, de l'OMS et du PNUD. Autour de ce noyau central vont petit à petit s'intégrer, et ce dès la décennie 1990, d'autres agences des Nations Unies et des institutions intergouvernementales.
Ce sera le cas par exemple de l'OHCHR qui fera son arrivée au sein de l'IASC vers 1995 ou de la Banque Mondiale début des années 2000 sous l'effet d'appels réguliers à un rapprochement avec les institutions issues des accords de Bretton Woods. En 2002, les membres ou invités permanent de l'IASC sont : PNUD, UNFPA, UNICEF, UNHCR, FAO, PAM, OMS, OCHA, World Bank, CICR FIRC, IOM, UNHCHR (OHCHR), InterAction, SCHR, ICVA et le représentant du secrétaire général pour les IDPs.

Dans la décennie 1990, et encore davantage dans sa deuxième partie, arrive petit à petit à l'agenda du système humanitaire international le besoin de pouvoir davantage et mieux intégrer les ONGs internationales à cet effort humanitaire qui se veut collectif. De nombreuses références à cela peuvent être soulignées dans les débats en cours au sein de l'IASC à cette époque. On voit ainsi les premiers CAPs ouverts aux ONGs, différentes guidelines opérationnelles soulignant ces logiques de coordination avec ces dernières, ou encore une volonté au niveau de certaines crises d'un meilleur engagement Nations Unies/ONGs. Le sujet de l'implication des ONGs continuera à gagner en importance dans les débats, avec d'ailleurs une certaine frustration de ces dernières quant à des avancées considérées comme trop lentes.

[76] Il ne s'agit pas ici de questionner l'importance de l'action des ONGs dans leurs vocations à fournir de l'aide aux populations affectées par des crises humanitaires, mais de reconnaitre leur poids limite dans l'organisation et le développement de ce système humanitaire international en structuration dans les années 1990.

A intervalle régulier se pose par ailleurs la question de l'extension de l'IASC (au niveau global et terrain) : d'un côté une reconnaissance de la nécessité de s'ouvrir, et de l'autre une résistance principalement justifiée par une logique de gestion efficace de ce mécanisme. Il y a cependant une volonté de pouvoir construire un secteur plus inclusif, et plus coordonné.
Différentes initiatives vont par ailleurs renforcer ce lien en construction, comme le développement d'un cadre commun de management de la sécurité avec les ONGs (à partir des années 2000) qui se structure petit à petit autour de l'initiative *Saving Life Together*[77].
Au niveau des terrains d'opérations commence, à partir du début des années 2000, à être pensés de manière plus structurée des mécanismes de coordination Nations Unies/ONGs. Alors que la coordination interne aux Nations Unies s'établissait principalement autour de l'UNDMT (*United Nations Disaster Management Team*), l'idée d'un « IASC local » fait son apparition vers 2002 qui serait « *inclusive of the members of the UNDMT, representatives from the Red Cross movement, most (if not all) the operational NGOs, and the International Organisation for Migrations and the World Bank when present in the country* »[78], approché comme une « *coalition of the willing* » et où les décisions sont prises par consenus.

La fin des années 1990 et le début des années 2000 voient également une présence plus forte des bailleurs (bailleurs DAC principalement) au sein de ce système. Les discussions avec ces derniers concernant les politiques globales de l'aide humanitaire se font plus fréquents. Des cadres de partenariat sont mis en place avec par exemple ECHO dont la création remonte à 1992. C'est aussi sous l'impulsion de certains bailleurs (comme DFID) que les appels pour une première véritable réforme du système humanitaire international l'IASC verront le jour vers le début des années 2000.
Il est même question à différentes reprises de l'intégration de certains bailleurs en tant qu'invités permanents au sein de l'IASC[79]. Même si cela ne se formalisera pas, d'autres mécanismes sont mis en place pour favoriser ces échanges[80].

Les trois piliers d'agents de ce système humanitaire international sont ainsi constitués à la fin des années 1990 et début des années 2000 : Nations Unies, ONGs internationales et bailleurs (DAC principalement) auxquels doivent être rajoutés le CIRC et la FIRC.
La réforme des clusters en 2005 cherchant une meilleure coordination du système humanitaire international[81] viendra institutionaliser et intérioriser cela, créant véritablement une sorte de communauté UN/NGOs internationales/bailleurs, et des mécanismes propres de coordination. L'humanitaire se pense alors principalement au travers de ces trois piliers.

2. D'un système humanitaire basé sur trois piliers à une *whole of society approach* et un *écosystème humanitaire*

Pour ce qui est de l'implication des ONGs locales et des « ONGs du sud » dans le système humanitaire international, le point de rupture survient au moment du SHM en 2016 avec l'agenda de la *localisation de l'aide*.

[77] Saving Lives Together (SLT): FAQs - Global Interagency Security Forum (gisf.ngo) et SLT | United Nations
[78] *Issue Paper on Revision of Humanitarian Coordinator ToR*, juin 2002.
[79] Voir par exemple en 1997 le rapport d'ECOSOC mentionnant que la « *participation in the IASC should be expanded to include the WB, IFAD, ECHO and USAID* ».
[80] Comme par exemple les interfaces entre l'IASC et la Good Humanitarian Donorship.
[81] Voir note 27.

Dans les années 1990 et 2000 de nombreuses références quant à l'engagement avec les organisations locales peuvent être observées. Cependant ce sont davantage des logiques de « *capacity building* » qui sont mises en avant afin d'assurer une meilleure approche opérationnelle. Les organisations locales sont davantage pensées comme des bénéficiaires indirects de l'aide humanitaire, l'engagement avec ces dernières rentrant dans des logiques de développement, de résilience, de réhabilitation. Il n'y a que peu d'attention sur le rôle de ce type d'agents en tant qu'acteurs humanitaires participant à la réponse humanitaire au même titre que les Nations Unies, les ONGs internationales et les bailleurs.
A titre d'illustration, le CAP de la RDC en 2000 entrevoit l'implication des ONGs locales dans le but de « *strengthening the will and capacity of local communities or groups to overcome their own, local crisis* », ou l'idée que « *programming should utilize local ressources, capacities, and skills throughout the transition process to the maximum extent possible* ».
Les débats sur les réponses aux catastrophes naturelles à partir des années 2000 mettront à l'agenda de manière plus significative la place des ONGs locales dans l'aide humanitaire, l'Asie du Sud Est faisant office de précurseur compte tenu de ses structurations nationales et régionales en construction.
A la suite du SHM, et notamment sous l'impulsion d'initiatives portées par le NEAR network ou Charter for Change, mais aussi de l'Agenda 2030, cette notion de localisation de l'aide s'intègre pas à pas au sein des cadres conceptuels de pensées dominants du système humanitaire international. L'aide humanitaire se doit d'être locale, d'intégrer les agents locaux dans son développement. Des ajustements aux mécanismes de coordination, notamment au niveau national et local (comme l'évolution de la composition des *équipes humanitaires pays*, ou l'accès aux *Country Based Pooled Funds*), ainsi que certains engagements dans des initiatives plus larges comme le *Grand Bargain*[82] se mettent en place. Sa traduction dans l'action, même si encore trop limitée aux yeux de certains, se fait plus concrète (en tout cas en comparaison des périodes précédentes).

Concernant le lien avec les gouvernements nationaux, alors que la résolution 46/ 182 de 1991 reconnaissait déjà la responsabilité première de ces derniers dans les réponses face à des crises humanitaires, la notion de *complex emergency* dans le milieu des années 1990 avait acté un engagement réfléchi et quelque peu volontairement distant avec les gouvernements nationaux, souhaitant souligner la nature relativement indépendante du secteur humanitaire.
Les tensions autour de l'implication du gouvernement soudanais dans l'*opération Lifeline Sudan* (OLS) en sont une illustration intéressante. En 1997, une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies « *stresses the need for OLS to be operated with a view to ensuring its efficiency, transparency and effectiveness, with the full participation of the government of Sudan in its management and operations, including conducting of assessments, allocation, distribution and evaluation process, as well as consultations in the preparation of the consolidated annual interagency appeal for the Operation* »[83]. L'IASC s'opposera à cette résolution en affirmant la nécessite d'une indépendance d'action et de décision pour ce qui concerne l'aide humanitaire : « *The UN has no objection to GoS participation in UN assessments; including those conducted in areas under southern movement control providing the southern movements agree. Similarly, southern movement participation in assessments in GoS-controlled areas is equally acceptable from the UN perspective. However, the UN/OLS assessments remain just that; work conducted by the UN in which final authority is vested with the UN. OLS is not a development programme. (…) The customary practice if international aid*

[82] The Grand Bargain (Official website) | IASC (interagencystandingcommittee.org)
[83] *Discussion Paper on the Implications of the General Assembly Resolution on Emergency Assistance to the Sudan*, IASC Working Group, janvier 1997.

agencies to determine their programmes of cooperation on the basis of national development priorities as defined by the host government is definitely not applicable. (…) whereas the UN would prefer that the Appeal be endorsed by the parties, their approval is a not pre-condition for its issuance in the name of the UN»[84].

Cette idée d'une articulation plus assumée avec les gouvernements nationaux gagnera en consistance avec la tentative de la fin des années 1990 de renverser le paradigme humanitaire-développement (voir prochaine partie) et au travers l'élaboration de cadres conceptuels de pensées propres aux catastrophes naturelles qui émergent plus fortement à cette période (voir partie précédente).
C'est ainsi, par exemple, que l'ECOSOC souligne en 1995 la responsabilité première des Etats face aux urgences humanitaires et pour mener à bien cette transition entre humanitaire et développement : « *The IASC members agreed to principles such as the systemic links between humanitarian activities and recovery and long-term development, and the appropriate arrangements required to improve the State primary responsibility to take care of the victims of emergencies occurring on its territory* »[85].
Ou encore cette discussion en 2000 de l'IASC *: « Capacity building at the community and government level was consistently identified as a viable tool that can be integrated even during the conflict/humanitarian phase to ensure that government is well-positioned to participate in the design and implementation of the reintegration process. The government's involvement – if capacities exist – is key to facilitating the transition between relief and rehabilitation* »[86].
A partir de 2002 l'implication des gouvernements nationaux dans l'élaboration des CAPs s'intensifiera d'ailleurs.
Il importe cependant de noter ici que le rôle des gouvernements nationaux, au début des années 2000, semble être davantage pensé et priorisé dans des logiques de transition humanitaire-développement et qu'il existe toujours une tension entre la collaboration avec les gouvernements et la distance que l'action humanitaire avec ces derniers sous entendrait, comme mentionné dans ce document de l'IASC en 2000 : *« in a country still engaged in civil war, but were relief and development activities can exist simultaneously within the same country, addressing the authority vaccum is exarcebated by perceptions of non-neutrality. At the same time, this same authority vaccum can negatively impact on the international community's efforts to work with and through the government in providing assistance*»[87].
Du côté des réflexions relatives aux réponses face aux catastrophes naturelles, il s'agit de plus en plus d'articuler l'action du système humanitaire international autour des gouvernements nationaux et de venir en support à ces derniers dans leur responsabilité première d'assistance aux victimes de catastrophes. C'est ce qu'illustre par exemple le rapport du groupe de référence de l'IASC sur les catastrophes naturelles en 2000 souhaitant mettre l'accent sur l'importance « *to be given within the UN system, including country teams, to the primary and central role accorded by the General Assembly to national governments in the response to natural disasters* »[88].

Petit à petit la notion de « *state centered approach »* gagne en importance. Le rôle des gouvernements nationaux n'est plus simplement imposé par un contexte géopolitique plus large et une plus grande capacité (ou volonté) de certains gouvernements de s'impliquer dans l'aide humanitaire. Cette centralité des gouvernements est dorénavant promue par le système humanitaire

[84] Idem.
[85] IASC Working Group, *Follow-up to ECOSOC Resolution 1995/56*, Janvier 1997.
[86] *Final Analysis and Overview of the IASC Reference Group on Post-Conflict Reintegration's Findings*, septembre 2000.
[87] Idem.
[88] *Report and recommendations of the IASC reference group on natural disasters*, mai 2000.

international lui-même, notamment en lien avec l'Agenda 2030 plaçant les gouvernements nationaux (et les sociétés civiles) comme primordiaux dans la route vers les Objectifs de Développement Durable.

Par ailleurs, les récents débats sur la « décolonisation de l'aide » accentuent la pression pour une ouverture plus large du système humanitaire international, en dehors de la « sphère occidentale » où ce dernier aurait trouvé racines.
Cette ouverture avait été pensée dans le début des années 2000 par l'IASC principalement comme une nécessité pour garder sa position centrale dans le secteur humanitaire et tenter de mieux naviguer le paysage géopolitique post 11 septembre 2001, et notamment l'inquiétude d'une perte d'espace dans le monde arabo-musulman[89].
Mais depuis quelques années, cette ouverture s'impose davantage au système humanitaire international.
Ainsi, autant les ONGs qualifiées de « *Global South* » que les bailleurs non-DAC se voient plus présents dans ce paysage humanitaire global et au sein du système humanitaire international.
A cela, on pourrait aussi rajouter l'expansion du lien avec le secteur privé qui se formalise au moment du SHM en 2016, même si de telles considérations peuvent être retrouvées dans l'histoire de l'IASC mais à un niveau bien plus timide et peu articulé.

Enfin, apparait depuis quelques années les notions de « *Accountablity to Affected Populations* » et de « *Participation Revolution* ». Il s'agit ici d'être redevable, non plus principalement à des bailleurs (en recherchant une efficience dans l'utilisation des ressources), mais envers les populations, et à s'assurer que ces dernières puissent au minimum participer à des « *feedback loop mecanisms* », mais également au développement de plans de réponse. Les populations ne sont plus uniquement approchées comme des récipiendaires de l'aide, mais aussi comme des agents de l'aide. De nombreux initiatives (comme le *Core Humanitarian Standard*[90]) et documents sont alors développés pour venir cadrer cette démarche. Les HRPs se doivent de donner une place centrale à ces notions, des exercices consistant à recueillir les perspectives des populations sont plus fréquents, de nombreuses évaluations intégrèrent cet élément dans leurs termes de référence, etc.

D'une manière générale c'est l'idée d'un *écosystème humanitaire* et d'une *whole of society approach* qui s'impose petit à petit en tant que cadre conceptuel de pensées dominants du système humanitaire international, cherchant des applications plus concrètes sur les terrains et contestant ainsi cette approche initiale des trois piliers UN/ONGs internationales/bailleurs.
Cependant, cette idée d'*écosystème* et de *whole of society approach* reste toujours appréhendée sous la coordination des Nations Unies, invariant depuis 1991 et très peu challengé sur les trente dernières années.

[89] Voir à ce propos le document *Strengthened Humanitarian Dialogue and New Partnerships* produit dans le cadre d'une réunion de l'IASC Working Group en novembre 2004.
[90] Home Page - CHS (corehumanitarianstandard.org)

L'HUMANITAIRE, UNE QUESTION DE PROXIMITE ET D'ARTICULATION AVEC DES SECTEURS PROCHES

L'idée d'aide humanitaire est également une question d'articulation avec ses secteurs les plus proches, à savoir principalement le secteur du développement, le secteur de la paix, le secteur des Droits de l'Homme, et plus récemment celui de l'environnement.
Ces interactions entre secteurs ont un impact majeur dans la façon dont les cadres conceptuels de pensées du système humanitaire international évoluent et orientent les approches opérationnelles.

Remarque : dans cette partie seront traitées les articulations entre humanitaire et développement, humanitaire et paix, et humanitaire et environnement.
Concernant l'articulation entre humanitaire et Droits de l'Homme le lecteur pourra se rapporter à la première partie de ce chapitre portant sur l'émergence de la protection au sein du champ d'action de l'aide humanitaire.

1. Humanitaire et Développement

Les manières dont est pensé le lien humanitaire-développement est un chemin sinueux, non linéaire, fait d'avancées, de décrochages, de retours en arrière. Il tend néanmoins à se stabiliser depuis quelques années au travers d'une approche plus globale, multi-temporelle et multi-dimensionnelle.

Même si la relation entre urgence et développement n'est pas une problématique nouvelle, loin sans faut[91], jusqu'au milieu des années 1990 la question de l'articulation entre humanitaire et développement au niveau de l'IASC ne se pose en fait assez peu, en comparaison avec les périodes qui suivront. L'aide humanitaire est principalement appréhendée comme une action court terme. Le cloisonnement avec ce qui est considéré comme « développement » est assez fort dont la séparation des postes de HC et de RC en est l'une des traductions. Il y a cependant quelques exceptions à cela comme la façon d'aborder cette articulation dans le cadre des réponses face aux crises de déplacement interne (voir précédemment dans ce même chapitre).

A partir de 1995, et encore plus de 1996, la réflexion autour de ce lien gagne en importance.
De nombreux CAPs font référence aux enjeux de développement et la manière dont l'humanitaire doit pouvoir s'articuler avec ces derniers. Les fonctions de RC et HC sont, à partir notamment de 1997, exercées de plus en plus fréquemment par la même personne, et, comme présenté dans la première partie, les problématiques de réhabilitation s'intègrent plus significativement au champ d'action de l'aide humanitaire.
Au niveau de l'IASC est créé en 1997 un sous-groupe de travail sur les questions de « *Relief and Development* », alors que l'attention sur les *complex emergencies* ouvre la porte au déploiement sur un temps long de l'aide humanitaire.
Mais l'humanitaire reste bien distincte de l'aide au développement comme l'illustre les discussions au sujet du Rwanda en 1996 ou encore des Grands Lacs en 1997 et 1998, demandant aux bailleurs

[91]Une telle problématique se retrouve par exemple dans les réflexion en cours au sein de la Société des Nations après la première guerre mondiale (voir K. Davies, *Continuity, change and contest: meanings of 'humanitarian' from the 'Religion of Humanity' to the Kosovo war*, ODI/HPG, Août 2012).

« *to allocate designated resources to recovery funds as a category distinct from emergency relief funds on the one hand, and longer-term development funds on the other* »[92].

L'approche dominante est celle d'une logique de continuum : l'urgence précède la réhabilitation qui précède le développement, comme le montre par exemple les discussions autour du Rwanda (une nouvelle fois), de la Yougoslavie et du Sri Lanka en 1995 où il est question d'un retrait de l'assistance humanitaire vers une logique de réhabilitation ou de développement quand (et si) la situation contextuelle le permettra[93].

La période de réhabilitation, dans le cadre de cette approche linéaire, devient d'ailleurs, en partie, une responsabilité du système humanitaire international. Ainsi, notamment au début des années 2000, apparaitront, en complément (ou plutôt en remplacement) de certains CAPs, des « plans de transition » ou des « *extended CAPs* », toujours sous la coordination de l'IASC. Ces plans de transition sont censés s'appliquer à des contextes de « sortie de crise » et sont appréhendés comme le moyen de combler le gap entre humanitaire et développement. En 2003, cinq pays sont concernés par ces plans de transition : Angola, Erythrée, Sierra Leone, Soudan et Tadjikistan.

Cependant, la domination de ce mode de pensée est relative et des tentatives vont se faire jour pour venir revisiter cette approche de continuum en une approche de « contiguum ».

Ces tentatives sont d'abord timides et restent cantonnées principalement au niveau des débats et discours, et non dans l'action.

Par exemple, en 1996, un papier produit par SCHR au sujet de la crise des Grands Lacs encourage les membres de l'IASC « *to ensure that their actions as humanitarian agencies contribute to the overall aim of bringing about durable solutions to crises in the region. (…) that the IASC should agree upon any additional mechanism required to ensure that UN humanitarian activities are determined by a common analysis of the underlying causes of the conflict in the region (…) and are part of a coordinated and integrated strategy towards durable solutions* »[94].

Autre illustration, en 1998, en relation toujours avec la crise des Grands Lacs, la mise en avant de l'importance cruciale d' « *ensuring that humanitarian and developmental activities in the country are complementary, reinforcing common objectives* »[95].

Mais petit à petit les débats se font plus présents, plus pressants, et feront émerger l'initiative *Strategic Framework* en 1997 qui cherchera à établir une approche de « contiguum », et qui ira même (notamment pour ce qui est de l'Afghanistan) jusqu'à tenter de faire exploser la notion de secteurs de l'humanitaire et du développement.

En 1997 cette initiative est proposée par l'ACC (*Administrative Committee on Coordination*) dans l'objectif de revoir cette articulation humanitaire et développement dans les pays en crise. L'Afghanistan et le Mozambique sont identifiés comme des pays pilotes pour expérimenter cette approche. En Afghanistan cela se traduira par le developpement d'un cadre stratégique qui considère que l '« *assistance must help to establish a basis for future peace and security, and that all assistance must work toward a shared purpose – creating the basis for sustainable livelihoods in Afghanistan* »[96].

---

[92] *Working Paper for IASC-Working Group Review Multi-Donor Study on Rwanda*, mars 1996.

[93] Rwanda: *"The emergency phase as such was over and that activities should now focus on rehabilitation and reintegration"* (IASC Working Group, Janvier 1995).
Yougoslavie: "*If a peace settlement were to come about, the agency (WFP) would foresee phasing out as relief needs declined" (*IASC Working Group, septembre 1995*).*
Sri Lanka: "*It is recommended that at present, humanitarian operations continue on the basis of urgent needs, and that medium-term and long-term measures be considered as and when the situation becomes clearer"* (IASC Working Group, novembre 1995).

[94] *Information paper, the search for durable solutions in the Great Lakes*, SCHR, juin 1996.

[95] *Strategic Humanitarian Coordination in the Great Lakes, 1996-1997: An Independent Assessment*, OCHA, mai 1998.

[96] *Discussion paper, Strategy for Assistance to Afghanistan*, IASC Working Group, novembre 1997.

L'idée est que l'ensemble de l'assistance internationale pour l'Afghanistan « *will be organized to achieve the common purpose of building sustainable livelihoods: this includes emergency assistance to vulnerable populations in areas where fighting continues or where victims of fighting remain at risk, rehabilitation to build peace, and assistance to prepare for future peace. All assistance to Afghanistan presumes the sovereignty of the Afghan State, and will work to rebuild the country as a whole* »[97]. Une réponse effective à la crise afghane demande que « *relief and development work in synergy to address different dimensions of a common problem* »[98]. En Afghanistan, « *no real distinction is being made between humanitarian and development agencies* »[99].

Cependant, cette tentative de la fin des années 1990 et début des années 2000 de venir exploser les schémas linéaires classiques de l'époque ne perdurera pas et ne débouchera pas sur un nouveau cadre conceptuel de pensées intériorisé au sein du système humanitaire international[100].
De cette période d'intense confrontation entre manières de penser l'aide humanitaire seront gardées ces notions de réhabilitation et d'*early recovery*, responsabilités notamment du système humanitaire international et s'intégrant dans une approche linéaire des crises. La notion de continuum l'emportera d'une certaine façon sur l'approche de contiguum.
La réforme des clusters viendra formaliser cela, et le lien entre humanitaire et développement, en passant par la case *early recovery*, est alors principalement abordé comme présenté par ce schéma[101] produit par l'IASC.

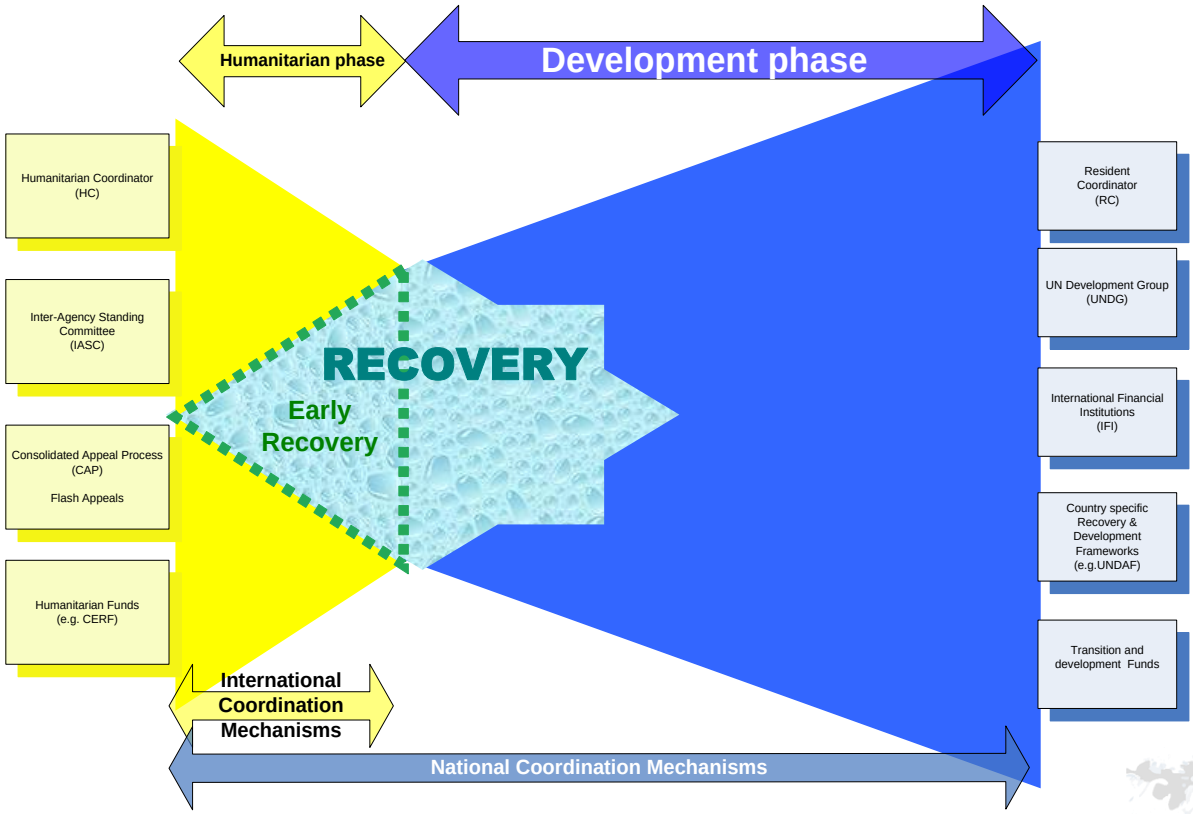

[97] Idem.
[98] *Strategic Framework for Recovery*, IASC Working Group, janvier 1997.
[99] *Report of the IASC Reference Group on Post-Conflict Reintegration*, novembre 1999.
[100] Pour ce qui concerne l'Afghanistan, l'IASC acte en 2002 que « *modalities of short-term assistance were different from long term reconstruction* » (IASC Matrix, mars 2002).
[101] *Presentation of UNDP Contingency Planning mission to Darfur for the IASC*, Novembre 2007.

Certes, la période qui s'ouvre ne verra pas le débat s'éteindre complétement. Différentes tentatives essayeront d'apporter de nouvelles solutions à cette problématique toujours à l'agenda.
Parmi elles on peut noter par exemple toutes les réflexions et tentatives de mise en application du concept de résilience qui est plus significativement présent à l'agenda du système humanitaire international dans les années 2010.
Mais il faudra néanmoins attendre le SHM, et le concept de Nexus Humanitaire-Développement (auquel se rattachera la Paix par la suite), pour voir une nouvelle rupture dans la façon de penser cette articulation, d'une certaine manière assez proche de celle développée en 1997 au travers de l'initiative *Strategic Framework*.
Cette rupture est notamment à mettre en perspective avec l'élaboration de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable. Alors que les Objectifs du Millénaire, qui se terminent en 2015, sont considérés comme limitant par leur approche en silos, l'Agenda 2030 tente de proposer une approche globale - multi-secteurs, multi-temporelle, multi-dimensionnelle, et multi-acteurs - face aux besoins des populations et des enjeux de développement, et dans laquelle l'aide humanitaire vient s'inscrire.
Le concept de Nexus s'intègre ainsi dans cette approche holistique, cassant cette articulation linéaire qui prévalait principalement jusque-là, et s'appuyant sur le narratif de *protracted crisis* évoqué plus haut.
Un corpus de document venant articuler cette nouvelle manière de penser et de faire voit le jour[102], associé à une myriade d'études ou d'évaluations se penchant sur le sujet[103]. Les HRPs se dessinent conformément à ce nouveau paradigme et deviennent plus fréquemment multi-annuels, alors que les modes de financement tentent de s'adapter et que les filières RC et HC sont fusionnées en 2021 – pour ne citer que quelques exemples.
Il s'agit maintenant d'opérationnaliser cette approche, de la contextualiser en fonction des spécificités des crises.
Contrairement à l'initiative des *Strategic Framework* ce nouveau cadre conceptuel de pensées est en train de s'ancrer comme un mode dominant de pensées, malgré une mise en application quelque peu laborieuse, des critiques de certains agents et des résistances dans certains contextes. Il est par ailleurs renforcé par une réforme du secteur du développement des Nations Unies portée de façon assumée par son Secrétaire Général[104], renforçant notamment le rôle des Coordinateurs Résidents.

2. Humanitaire et Paix

Similaire au lien entre humanitaire et développement, l'articulation entre humanitaire et paix n'est pas un long fleuve tranquille. Son histoire récente est traversée par de nombreux épisodes de tensions et n'a pas encore débouché sur un cadre conceptuel de pensées véritablement stable.

L'émergence du lien entre humanitaire et paix au niveau du système humanitaire international est en fait antérieur aux réflexions entre humanitaire et développement (même s'il est difficile de véritablement séparer les deux).
Comme évoqué précédemment, les crises qualifiées de *complex emergencies* mettent en avant la difficulté de naviguer un paysage politique chargé. Mais cependant, dans de nombreux conflits, il

[102] Comme par exemple l'*UN-IASC Light Guidance on Collective Outcomes* (juin 2020).
[103] Voir par exemple les travaux du Center for Humanitarian Action, de Harvard Humanitarian Initiative, de NRC, d'Oxfam, et bien d'autres.
[104] UN development system reform 101 | United to Reform

s'agit aussi de faire une référence à l'aide humanitaire comme pouvant faciliter les logiques de paix et de paix sociale, avant de parler de façon plus consistante de liens avec le développement.
En 1992 est lancé l'*Agenda for Peace* qui tente de s'imposer comme le cadre de référence pour penser cette articulation humanitaire et paix. Il est considéré que « *humanitarian action by the United Nations cannot take place in isolation but must be seen as part of a comprehensive response to complex emergency situations. Given the interrelated causes and consequences of complex emergencies, humanitarian action cannot be fully effective unless it is related to a comprehensive strategy for peace and security, human rights, and social and economic development, as proposed within the framework of the Agenda for Peace. (…) Peace-making and peace-keeping are seen as complementary to humanitarian action. (…). One objective of humanitarian action should be to offer a broader range of incentives for promotion of peace, cooperation and reconciliation* »[105].

Cependant, cette approche complémentaire fera face à de nombreuses et fortes résistances.
Tout d'abord, l'émergence du concept « d'interventions humanitaires » ou la justification humanitaire de certaines opérations militaires (comme au Kosovo en 1999) créeront une mobilisation forte du secteur humanitaire, avec certaines ONGs en ligne de front, mais également de l'IASC dans sa globalité[106].
En 2000 c'est le rapport Brahimi, proposant une approche intégrée des missions des Nations Unies, qui viendra de nouveau nourrir ces tensions et résistances.
Ces tensions se retranscrivent dans les discussions de l'IASC de l'époque mais cette « fronde » est encore davantage visible au travers de la position de SCHR quant à ce même rapport : « *One of the most important problems that has confronted humanitarian response during the past decade has been the presence of political and security vacuums in complex emergencies.* (…) *Strengthening peace operations is certainly a necessary condition for reducing the political vacuum, but it is not sufficient for a strong political will is also required of governments if successful peace operations are to be carried out. (…) The Brahimi report points out the need to create space in a conflict for peace operations, particularly peace building. Such a space is bound to overlap the humanitarian space that has been created by a humanitarian response. Peacemaking, peacekeeping, and even peacebuilding are occurring simultaneously with the humanitarian work of assisting and protecting those affected by the violence. The most recent examples of transitional administrations have shown the crucial need for ongoing humanitarian response, at least in the early stages of the transitions. (…) While it may be necessary for the Report to focus on the UN and its agencies involved in peace operations, it reflects little on the inter-relationship of peace and humanitarian operations. (…) The Report's basic assumptions regarding humanitarian assistance and its relationship to peace operations is flawed and reflects a misunderstanding of humanitarian principles and their application by humanitarian organisations. (…) The report envisages a monolithic structure, where the Head of the UN Mission has at his or her disposal all manner of tools and assets – military, political and diplomatic, humanitarian and developmental. (…) Humanitarian action, however, cannot be considered among these appropriate tools. Provision of humanitarian assistance is undertaken based on principles of neutrality and impartiality and cannot be conflated with the efforts of a monolithic peace operation to divert political agendas. (…) The raison d'etre of humanitarian action is not the achievement of peace, and most certainly not the achievement of the enforced peace of the Security Council. (…) It is not*

[105] *IASC Guidelines on Respect for Humanitarian Mandates in Conflict Situations*, janvier 1996.
[106] Voir par exemple :
- *Kosovo: "IASC WG expressed concern for the potential consequences of the involvement of NATO to humanitarian activities"* (IASC Working Group 1999).
- *Former Yougoslavia: "Serious reservations were expressed in the EU-Sponsored energy for democracy plan being considered as a humanitarian measure, as it is geographically limited and its decisions based on political and not humanitarian criteria"* (IASC Working Group 1999).

humanitarian action when a UN Humanitarian Coordinator, sitting as a senior cabinet member of a peace operation, plans activities that complement the mission's political objectives. It is most certainly not humanitarian action when a civilian population in need is denied assistance as a result of its location or perceived affiliations. »[107]

De cette période de tension, de résistance, ne sortira pas un cadre conceptuel de pensées nouveau concernant cette articulation entre humanitaire et paix. Les secteurs restent, non pas simplement différenciés, mais peu appréhendés comme complémentaires, en tout cas du point de vue du système humanitaire international. Même si le concept de « *Do no harm »* intègre la responsabilité des agents humanitaires à ne pas nourrir un conflit et des tensions, il ne s'agit pas pour l'aide humanitaire de s'inscrire dans une approche globale de « *peacebuilding, peacemaking ou peacekeeping* ».
Il faudra attendre la période post SHM pour voir revenir sur la table de façon conséquente la question de cette articulation. D'abord pensé comme un nexus Humanitaire-Développement, le pilier Paix se voit rajouter à ce dernier[108]. Mais, une nouvelle fois les résistances sont fortes, et l'attention reste principalement sur le lien humanitaire-développement. Cependant depuis 2021, un effort supplémentaire, porté notamment par les Nations Unies, est produit pour venir articuler et démystifier la notion de paix.[109]
Il est néanmoins encore trop tôt pour affirmer si cette tentative se transformera en un nouveau cadre conceptuel de pensées stable et dominant. Sa mise en application, comme par exemple son intégration dans les HRPs, reste pour l'instant relativement faible, et c'est davantage la notion de « *conflict sensitivity »* qui occupe actuellement une place plus centrale dans la manière de penser cette articulation humanitaire et paix.

3. Humanitaire et Environnement

La problématique de l'articulation entre humanitaire et environnement s'ancre véritablement dans les priorités du système humanitaire international à partir des années 2010[110], sous le prisme du changement climatique.
Dans un premier temps il s'agit principalement de participer à un effort collectif pour sensibiliser à cette question du changement climatique, en mettant notamment en avant les conséquences humanitaires de telles transformations[111].
Ce n'est que plus récemment qu'émergent des réflexions quant à la manière d'opérationnaliser cette articulation humanitaire et environnement afin de mieux répondre aux besoins des populations affectées par des crises humanitaires. Une nouvelle fois c'est une approche globale qui est encouragée et privilégiée, en cohérence avec les différents cadres stratégiques existants. C'est le cas notamment du travail du *Blueprint for Action* en 2016/2017 cherchant à poser une stratégie

[107] *Some NGO Views on the Humanitarian Implications of Implementing the Brahimi Report*, SCHR, novembre 2000.
[108] Voir par exemple : *IASC Issue paper: Exploring peace within the Humanitarian-Development- Peace Nexus* (octobre 2020), *IASC Mapping of Good Practice in the Implementation of Humanitarian-Development Peace Nexus Approaches, Synthesis Report* (novembre 2020).
[109] Comme la distinction entre « petit p » et « grand P » (de paix), le premier renvoyant à des actions contribuant à des sociétés sans violence et le deuxième référant aux solutions politiques à des situations de violence (voir *Exploring peace within the Humanitarian-Development- Peace Nexus* (IASC, octobre 2020).
[110] La question du changement climatique prend une place centrale dans les débats de l'IASC notamment à partir de 2009 et la conférence de Copenhague la même année.
[111] Voir les très nombreux communiqués de presse et autres communications sur ces questions de l'IASC (ou d'autres acteurs humanitaires), notamment au moment des COPs.

commune pour faire face à la problématique El Niño[112]. Les objectives de ce *Blueprint For Action* sont « *to provide a tool to support integrated, nationally-led and equity-driven plans to prepare for ENSO and other climate hazards, absorbing risks without jeopardizing development gains, and informing climate-smart development plans to reduce risk* »[113]. Dans cette logique il est consideré que « *a purely humanitarian response would not be sufficient to address the underlying vulnerability linked to the recurring and predictable ENSO phenomenon, and proposed an integrated approach which focused on prevention and bridged the humanitarian-development nexus* »[114].
Dans cette continuité, on commence à voir apparaitre une labélisation de crises qualifiées de « climatiques », comme l'insécurité alimentaire à Madagascar en 2021[115].
Mais plus spécifiquement, l'enjeu est de pouvoir insérer ces problématiques environnementales dans la programmation même des réponses humanitaires. Cela passe par exemple par intégrer à la phase d'analyse et d'évaluation des considérations environnementales qui étaient jusque-là assez inexistantes. Il s'agit par la suite de pouvoir penser la réponse humanitaire également à travers son prisme environnemental, d'appréhender l'environnement comme un élément central des stratégies humanitaires. Mais même si le concept est là, sa traduction dans l'action, son opérationnalisation, reste encore assez floue. Certains parlent d'assurer la résilience environnementale des populations, d'autres d'adaptation des populations face au changement climatique, ou encore de transformation d'un environnement afin que les populations soient moins affectées par les conséquences du changement climatique.
Alors que les problématiques environnementales s'intègrent pleinement dans des approches globales qui sont encouragées depuis quelques années, et que ces dernières renforcent les liens entre humanitaire et « *sustainability » (*pérennité*)*, les schémas d'action du système humanitaire international restent donc à être élaborés de façon plus concrète.

A côté de ces enjeux opérationnels, l'attention se porte aussi sur la responsabilité du secteur humanitaire quant à son propre impact sur le changement climatique, et plus généralement sur l'environnement. Il s'agit de dessiner des approches opérationnelles qui soient responsables du point de vue de l'environnement tout d'abord au niveau local, mais également au niveau global.
Chaque organisation est ainsi encouragée à revoir ses pratiques, à développer des chartes environnementales, à dessiner des plans d'action afin de réduire ses émissions de Co2. Des initiatives se font jour pour accompagner le secteur humanitaire dans cette transition, comme le *Climate Action Accelerator*[116]. Au niveau local, il s'agit également de mettre en place nombres de mesures pour adapter les façons de faire.

L'articulation humanitaire et environnement s'établit petit à petit comme une thématique centrale du secteur : l'humanitaire ne saurait se penser sans son rapport à l'environnement. Cependant, le contenu même de ce cadre conceptuel de pensées en émergence reste à se clarifier. Si l'engagement du secteur humanitaire vis-à-vis de la sensibilisation face au changement climatique semble acquis, son opérationnalisation est encore relativement opaque, tout comme la traduction dans l'action de la responsabilité environnementale des agents. Mais compte tenu des enjeux liés au changement climatique, une interrogation persiste : à quel point ce cadre conceptuel de pensées s'intègrera aux côtés des autres, ou au contraire agira t'il comme un cadre conceptuel de pensées englobant, source de changements bien plus profonds dans la manière d'appréhender l'idée d'aide humanitaire ?

[112] United Nations, *Preventing El Niño Southern Oscillation Episodes from Becoming Disasters: A 'Blueprint for Action'*, décembre 2016.
[113] Idem.
[114] Idem.
[115] Madagascar: Severe drought could spur world's first climate change famine | UN News
[116] Accueil - Climate Action Accelerator

POURSUITE DE CETTE EXPLORATION SPELEOLOGIQUE

Cet exercice aurait pu s'arrêter là.
En effet, ce dernier a permis de faire ressortir une image cohérente et relativement solide des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.

Certes, un examen complémentaire sur la base d'entretiens et documents supplémentaires pourraient permettre de compléter ce tableau, d'apporter des nuances supplémentaires, tout comme une approche par agent, en lieu et place de cette « approche raccourcie » (prise au travers du groupe dominant qu'est le système humanitaire international).

Mais ce que j'aimerais faire ressortir ici est d'un autre ressort. Il s'agit de continuer ce voyage spéléologique pour tenter d'aller le plus profondément possible dans cette exploration des cadres conceptuels de pensées dominants de l'aide humanitaire.
La stabilité d'un cadre conceptuel de pensées a en effet été actée comme une de ses caractéristiques majeures. Un cadre conceptuel de pensées n'est pas une simple opinion, une simple idée qui va et qui vient, qui fluctue. C'est une manière de penser l'aide humanitaire qui résiste au temps, qui trouve sa stabilité dans la profondeur de son intériorisation dans les pensées collectives. Pousser jusqu'à l'extrême son intériorisation c'est faire référence à une idée qui ne peut, ou alors que très difficilement, être imaginée autrement. C'est une idée qui s'est si profondément installée qu'il est laborieux, même à l'échelle d'un individu, de pouvoir « penser autrement ».
Et sans que cela n'ait été anticipé, cet exercice de revue de littérature a permis de révéler de façon limpide un cadre conceptuel de pensées suffisamment ancré dans l'esprit collectif du secteur humanitaire qu'il apparait comme la pièce maitresse de cet édifice présenté dans les pages précédentes. Il est ancré si profondément dans l'imaginaire collectif, dans les représentations de l'aide humanitaire, qu'il en est devenu le socle même ; cette « petite idée » qui, si elle n'était pas présente, rendrait caduque tout le reste, aurait mené à un nouveau paradigme, à une réalité fondamentalement différente. C'est une idée qui, si elle n'existait pas, renverserait tout l'édifice des autres cadres conceptuels de pensées qui lui sont *in fine* dépendants.
Ce cadre conceptuel de pensées central renvoie à une idée très simple, mais particulièrement puissante : l'idée que l'humanitaire est un secteur en soi, spécifique, différent des autres. Que l'aide humanitaire et le secteur humanitaire existent en tant qu' « objet en soi ».
Cette idée est si profondément ancrée au sein du secteur humanitaire lui-même, mais également d'autres secteurs, qu'il en est devenu impossible de pouvoir imaginer faire sans.
Derrière chaque discussion, chaque opération, chaque façon de faire, chaque politique, chaque document examiné au travers de ce travail, apparait en filigrane cette idée centrale.
Tous les cadres conceptuels de pensées évoqués précédemment se basent justement sur l'idée que l'humanitaire est un secteur spécifique, un objet spécifique.

Il est difficile de retracer à quel moment cette idée a pris un poids si important qu'elle s'est finalement imposée d'elle-même. Sur la base de travaux de recherche sur l'histoire de l'humanitaire je dirais que cette idée a véritablement commencé à émerger dans les années 1980, considérées comme la première étape d'une structuration de ce secteur. Avec l'établissement du système humanitaire international et de la résolution 46/182 de 1991 elle a gagné en profondeur et acquis un degré de stabilité particulièrement fort.

Les périodes qui ont suivies n'ont, pour la plupart, qu'étaient des occasions pour la renforcer, pour l'ancrer encore davantage dans la profondeur des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.
Cette idée est si forte qu'elle dépasse le système humanitaire international. Elle s'impose à une grande majorité des agents du secteur humanitaire. Chaque pas de côté pour examiner les narratifs des agents renvoie inévitablement à cette idée centrale.
Cette idée peut sembler évidente. Et c'est justement là tout son intérêt. Oui, elle est évidente, bien sûr qu'elle est évidente ! Encore faut-il y prêter attention.
C'est d'ailleurs parce qu'elle est évidente, qu'elle saute aux yeux s'il l'on fait simplement l'effort de la regarder, qu'elle est si profonde.
.

CHAPITRE 3 - OBSERVATIONS, ANALYSE AND REFLEXIONS

Maintenant que cette perspective historique de l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire (sur la période étudiée) est posée, comment penser les mécanismes de changement à l'œuvre derrières ces transformations ? Des tendances peuvent-elle être repérées, sur la période étudiée, afin de mieux saisir comment ces évolutions prennent place ? Comment ces cadres conceptuels de pensées mutent, quels mécanismes et forces influencent ce changement, comment ce dernier s'opère ? Et vers quelles pistes de réflexion cela pourrait déboucher ?
C'est à cela que souhaite se consacrer ce chapitre, en abordant la dernière étape de ce voyage spéléologique.

Cependant, il ne s'agit pas d'examiner chaque cadre conceptuel de pensées ou chaque situation dans leurs particularités respectives, pris de manière indépendante, afin d'en desceller des mécanismes de changement propres à chacun.
Ce que ce chapitre souhaite faire ressortir ici est d'un autre ressort.
L'objectif est de repérer des tendances de fond, sous forme de forces et de mécanismes de changement, qui dépassent à la fois les situations spécifiques, la seule volonté des agents et les particularités de chaque cadre conceptuel de pensées ; d'identifier certaines régularités qui se retrouvent au travers du temps dans la façon dont le changement du secteur humanitaire se réalise.

Pour bien saisir l'approche mobilisée ici, il convient de rappeler les ancrages théoriques exposés dans le chapitre 1 partie 4.
Les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur sont considérés comme un construit social, et plus particulièrement comme un fait social *sui generis,* dont il convient justement de repérer les mécanismes de construction. Il s'agit de les appréhender comme un « *objet propre, indépendant des individus* » pour reprendre Durkheim, dont il est nécessaire de comprendre – pour ce qui nous concerne - ses modes de réalisation, d'évolution, de transformation.
Dans cette logique, cet « objet propre » répondrait à des schémas de réalisation qui, même si résultant d'une construction sociale, dépasseraient les volontés individuelles, s'imposeraient aux agents ; d'une certaine façon des schémas de réalisation qui auraient acquis un certain *degré d'autonomie*. L'objectif est d'identifier ces schémas de réalisation.

Une « construction visuelle imagée » peut ici être utile afin de donner davantage de clarté à la démarche entreprise, et créer ainsi du sens autour des observations et analyses mises en relief dans ce chapitre. Elle s'articule autour d'une représentation simplifiée des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire sous la forme d'un objet protéiforme et multi-caractéristique que l'on nommera « objet humanitaire ». En fonction de l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants, cet objet, telle une pâte à modeler, changerait de forme et de caractéristiques.
L'idée est alors de tenter de saisir les mécanismes et forces en action derrière les transformations de cet objet, de comprendre ce qui favorise son évolution, ce qui le stabilise ou ce qui la freine.

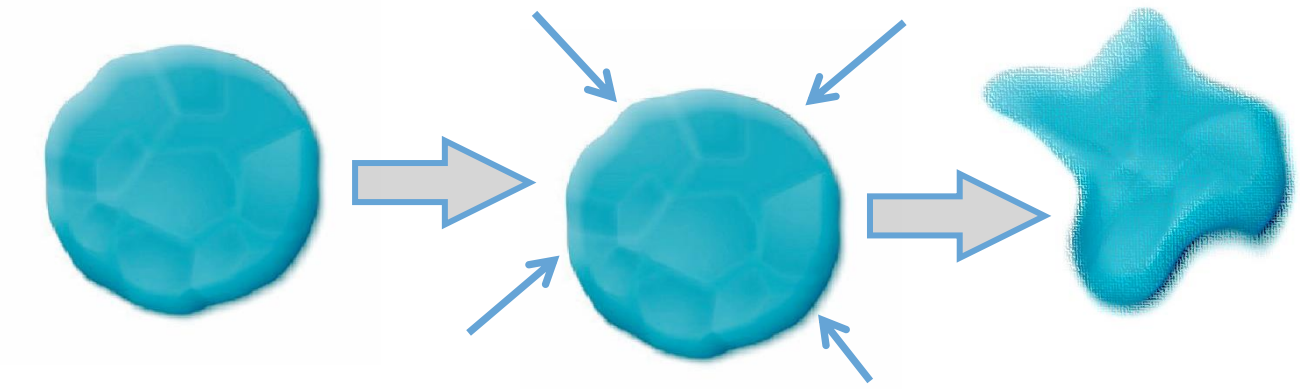

Cet “objet humanitaire”, représentant les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire, est assemblé comme une pâte à modeler qui change de forme et de caractéristiques dans le temps sous l’impact de forces et mécanismes qui doivent être révélés.

Maintenant que la démarche est posée avec plus de clarté, il convient de rentrer plus en profondeur dans cette analyse.
Dans un premier temps, ce chapitre expose les principaux mécanismes et forces en jeu dans l’évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire présentés au chapitre précèdent.
Ces principaux mécanismes et forces de changement observés ont été regroupe en quatre catégories :

i) Les jeux d’interactions entre agents ;
ii) Les transformations de l’environnement contextuel ;
iii) Les processus et degrés d’intériorisation ;
iv) Les jeux d’interactions entre cadres conceptuels de pensées.

De nouveau, cette catégorisation – artificielle – a été imaginée afin de rendre la lecture et compréhension plus faciles et répond à un besoin de sens propre au chercheur. Ainsi une catégorisation différente pourrait être imaginée tout en regroupant des observations similaires ; les mêmes mécanismes et forces de changement.
Par ailleurs – et note d’importance - des regards croisés au travers de la même méthodologie ou l’utilisation d’une méthodologie complémentaire ou différente permettrait peut-être d’en nuancer certains, d’en faire apparaitre d’autres, voir même d’en contester. Cette catégorisation ne doit donc pas être considérée comme exhaustive, ni finale dans son état actuel.
Il n’en reste pas moins que les observations capturées au travers de ce travail de recherche semblent suffisamment solides et pertinentes pour être présentées et espérer recevoir une attention bienveillante.

Dans un second temps, et sur la base de ces forces et mécanismes de changement observés, il conviendra de s’attarder sur certaines pistes de réflexions et questionnements qu’un tel exercice aura permis d’ouvrir ; notamment le degré d’autonomie (ou au contraire de maitrise) de l’évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire, le rôle des agents dans ces transformations, les limites à la construction d’un modèle pour penser le changement, et la possibilité de scénarios quant aux futurs éventuels du secteur.

JEUX D'INTERACTION ENTRE AGENTS

Penser le changement, encore davantage quand mobilisant une approche constructiviste, revient inévitablement à s'attarder sur le rôle des agents et de leurs interactions sur l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.
En tant que fait social, et au travers d'une logique de *co-constitution*, ceux-ci sont nécessairement construits par les agents et leurs interactions, mais influencent en retour ces deniers au travers d'une dialectique continue.
S'intéresser à ce rapport dialectique demande ainsi à examiner les logiques d'influence entre agents, les logiques de domination, de résistance, mais également à explorer l'impact des cadres conceptuels de pensées dominants sur les schémas de positionnements des agents. Cela appelle tout autant à considérer comment la diversité des agents composant le secteur humanitaire s'articule avec l'évolution des cadres conceptuels de pensées.

Sur la base de l'analyse du matériel récolté au travers ce travail, deux observations principales doivent retenir ici l'attention :

- Les mécanismes d'émergence et d'ancrage de nouveaux cadres conceptuels de pensées dominants ;
- L'articulation entre la diversité des agents, leurs schémas de positionnement, et les cadres conceptuels de pensées dominants.

1. Les mécanismes d'émergence et d'ancrage de nouveaux cadres conceptuels de pensées dominants, ou le « *cycle d'une norme* »

Il est aisé d'observer que, régulièrement, un agent, ou un groupe d'agents, tentent de faire émerger des nouveaux cadres conceptuels de pensées, ou plus fréquemment, de participer à l'évolution d'un cadre de conceptuel de pensées particulier.
L'objectif est alors de faire en sorte que cette idée puisse trouver son chemin à l'agenda des considérations portées par le système humanitaire international et qu'elle s'établisse, à terme, en tant que cadre conceptuel de pensées dominant (autant d'un point de vue narratif que pratique).
Le chemin que suivra cette idée vers une instauration éventuelle en tant que cadre conceptuel de pensées dominant est plus ou moins caillouteux. Elle rencontrera au cours de sa route des alliés qui chercheront à lui donner du poids, mais également des résistances qui tendront à la minimiser, voir à l'effacer.
Par ailleurs, cette idée, au travers des interactions entre agents, se verra également modifiée, transformée en comparaison de son état initial. Cette « capacité de modification » sera d'autant plus utile pour rassembler autour d'elle une masse critique d'agents et espérer s'affirmer en tant que cadre conceptuel de pensées dominant.

Pour mieux comprendre ce qui se joue derrière cette brève scène d'introduction, il est utile de mobiliser le « *modèle du cycle d'une norme* » développé par Marta Finnemore et Kathryn Sikking en 1998[117], modèle que nous appliquerons ici au monde des idées.

Ce modèle cherche à mettre en relief les processus d'émergence et de développement d'une norme au sein de la société des Etats. Il fut repris de nombreuses fois pour expliquer le comportement des acteurs étatiques et l'apparition de certaines normes au sein de la société des Etats, ou encore pour proposer des pistes de réflexion pour penser le changement en Relations Internationales[118].

Ce concept de norme est hérité de la sociologie où il est envisagé comme « *un principe ou modèle de conduite propre à un groupe social ou à une société* »[119].
En Relations Internationales, une norme est communément définie comme « *a standard of appropriate behavior for actors with a given identity* »[120] et est central à son courant constructiviste. L'idée sous-jacente consiste à retenir que l'identité d'un agent et son appartenance à un groupe social plus ou moins élargi l'inciteraient à se comporter d'une façon perçue, autant par lui-même que par le groupe auquel il appartient, comme adaptée. Les agents « *sont d'abord guidés par ce que James March et Johan Oslon appellent une logique d'appropriation, c'est-à-dire qu'ils se comportent en fonction de ce qu'ils estiment légitimes prévalant au sein des structures sociales dans lesquelles ils sont enchâssés* »[121].
Afin d'ajuster ce modèle à notre problématique et à l'importance du monde des idées, il convient d'appréhender les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire en tant que « normes de pensées » s'appliquant au groupe social que constitue ce dernier (et plus précisément son groupe dominant qu'est le système humanitaire international), et à y appliquer ce modèle du *cycle d'une norme*.

Ce modèle propose trois phases pour penser l'émergence et le développement d'une norme. Ces trois phases peuvent se chevaucher partiellement, elles ne sont donc pas strictement linéaires dans leur processus de réalisation.

La première est celle de *l'émergence d'une norme*. Elle correspond à la période durant laquelle une norme se voit portée par des agents, appelés *entrepreneurs de normes*, cherchant à convaincre le plus grand nombre d'agents d'y adhérer.
Leur objectif est la généralisation de cette norme, des manières de penser les comportements qu'elle sous-tend, que les agents considérèrent comme appropriés et désirables pour un groupe social.

---

[117] Finnemore et Sikkink, *International Norm Dynamic and Political Change*, International Organization, Vol. 52, N°4, International Organization at Fifty: Exploration and Contestation in the Study of World Politics, Autumn 1998, pages 887-917.
[118] Voir, par exemple :
Risse, Ropp, Sikkiink, *The Power of Human Right*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
Khagram, Riker, Sikkink, *Restructuring world Politics: Transnational Social Movements, Networks, and Norms*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2002.
Finnemore, *The purpose of intervention: changing beliefs about the use of force*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2003.
[119] *Lexique de Sociologie*, Paris, Dalloz, 2010, page 227.
[120] Finnemore et Sikkink, *International Norm Dynamic and Political Change*, International Organization, Vol. 52, N°4, International Organization at Fifty: Exploration and Contestation in the Study of World Politics, Autumn 1998, page 891.
Voir également Katzenstein, *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996.
[121] Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, SciencesPo Les Presses, 3ème édition, 2009, page 319.

Ces entrepreneurs de normes sont essentiels à l'émergence d'une norme car ils attirent l'attention sur une façon alternative d'aborder une thématique, et tentent de convaincre les autres agents de la nécessité d'un changement dans la manière de penser et de se comporter en utilisant des concepts et des cadres cognitifs, dans un contexte donné, faisant écho à leur perception de la réalité.

Les exemples d'agents au sein du secteur humanitaire jouant cette fonction d'entrepreneurs de normes (de pensées) sont nombreux.

Nous pouvons citer par exemple le rôle joué par des ONGs comme Help Age pour une meilleure prise en compte des personnes âgées en tant que groupe prioritaire de l'aide humanitaire[122], ou encore Handicap International pour ce qui est des personnes en situation de handicap[123].

On peut également souligner à nouveau le rôle du réseau d'ONGs NEAR[124] et du projet Charter for Change[125] pour ce qui est de la prise en considération de la localisation de l'aide. On peut tout autant se référer au rôle pivot de l'UNHCR pour tenter de mettre en avant un nouveau paradigme quant aux réponses aux crises de déplacement au travers de la déclaration de New York de 2016 et du *Global Compact on Refugees* en 2018[126].

Lorsqu'un « nombre suffisant » d'agents endosse cette nouvelle norme, et que celle-ci se voit institutionnalisée, un *point de rupture* est atteint, dans le sens où l'adhésion des autres agents se fait, à partir de là, beaucoup plus rapidement, caractéristique de la deuxième phase de ce modèle, *la cascade de la norme*. Ce point de rupture marque le moment où cette nouvelle norme est considérée comme adaptée pour un groupe d'agents donné.

Un *processus de socialisation* encourage alors l'adhésion des autres agents à cette norme ; en quelque sorte une « pression sociale » les invitant à respecter cette norme en développement.

Pour que ce point de rupture soit atteint, cette nouvelle norme doit être adoptée par un nombre suffisant d'agents. Bien que certaines études empiriques semblent montrer que ce nombre suffisant est généralement d'un tiers, il est plus pertinent de réfléchir, non pas sur le nombre d'agents adhérant à une nouvelle norme pendant la première phase, mais davantage sur le(s) type(s) d'agents et le poids ou la position de ces derniers au sein de leur groupe social y adhérant.

En effet, l'adhésion de certains agents à une norme lors de la première phase est critique pour que les autres agents soient amenés à y adhérer. On parle d'*agents critiques*.

Ces *agents critiques* sont « *those without which the achievement of the substantive norm goal is compromised* »[127].

Il convient d'appréhender ce *point de rupture* comme faisant suite à l'adhésion d'un nombre suffisant d'agents critiques à une nouvelle norme en émergence.

Ces agents critiques jouent aussi le rôle d'*agents meneurs* dans le sens où ils deviennent eux-mêmes volontairement actifs dans la promotion d'une norme, cherchant à convaincre et peser sur les autres agents.

---

[122] Help Age a été à l'initiative de recommandations approuvées par l'IASC en 2007 pour une meilleure inclusion des personnes âgées au sein de l'action humanitaire. IASC advocacy paper on Humanitarian Action and Older Persons: An essential brief for humanitarian actors | IASC (interagencystandingcommittee.org)

[123] Handicap International a par exemple été à l'initiative de l'élaboration de « guidelines » au niveau de l'IASC validés en 2016 pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'action humanitaire. IASC Guidelines, Inclusion of Persons with Disabilities in Humanitarian Action, 2019 | IASC (interagencystandingcommittee.org)

[124] NEAR

[125] Charter for Change – Localisation of Humanitarian Aid (charter4change.org)

[126] The Global Compact on Refugees: The bumpy road of a social norm in development - Refugee Law Initiative Blog (sas.ac.uk)

[127] Finnemore et Sikkink, *International Norm Dynamic and Political Change*, International Organization, Vol. 52, N°4, International Organization at Fifty: Exploration and Contestation in the Study of World Politics, Autumn 1998, pages 887-917.

Cette *phase de cascade* est particulièrement visible par exemple lors de l'établissement de la protection dans le champ de l'action humanitaire, qui se fait à partir de 1997 de façon plus rapide.
Il en va de même du Nexus Humanitaire-Développement (même si sa stabilité est encore en recherche d'ancrages opérationnels plus solides) qui voit une accélération significative post SHM, après de longues années de discussion et de débats sur le sujet dans les années qui ont précédé (comme présenté dans le chapitre 2).
Nous pourrions également souligner la place grandissante de l'articulation entre changement climatique et aide humanitaire ces trois dernières années, après une apparition à l'agenda plus nette dans les années 2009 et 2010.

Enfin, pour qu'une norme s'ancre véritablement dans la durée, elle demande à être intériorisée au sein du groupe social concerné et de chaque agent, marquant ainsi la troisième phase du modèle du *cycle d'une norme*, *l'intériorisation* (mécanisme qui sera abordé plus en détails dans la partie « Processus et degrés d'intériorisation »).
L'intériorisation d'une norme passe par des formes multiples : endossement de politiques, ancrage dans des stratégies globales, remodelage organisationnel, opérationnalisation, modes opératoires standards, etc., favorisant un certain type de comportements.
Elle est alors considérée comme une norme non-questionnable, « tenue pour acquise », et gagne en stabilité et en profondeur.

Au centre de ce modèle se trouve donc des jeux d'interactions entre agents. Et ces jeux d'interaction traduisent des logiques de domination et d'influence entre agents, mettent en relief des positionnements plus ou moins clés dans l'émergence et l'établissement d'une norme, révèlent des fonctions de résistances, etc.
Dans la lignée de cette approche constructiviste, les agents évoluant au sein du secteur humanitaire sont ici à appréhender comme avant tout des agents sociaux, plutôt que comme des agents rationnels principalement guidés par des logiques d'efficacité et adeptes du choix rationnel comme l'entendent les courants néo-réalistes et néo-libéraux en Relations Internationales. Les agents construisent des modes d'interactions qui viennent influencer en retour leurs choix, comportements, manières de pensées, dans un jeu dialectique continue.
Ils gardent certes une marge de manœuvre, un espace de réflexion propre, sont en capacité de développer des stratégies volontaires et des positionnements assumés, mais ces choix sont également à analyser dans un cadre plus large d'interactions avec lesquelles ils doivent composer, et qui souvent dépassent leurs capacités de maitrise – dans un sens qui s'imposent à eux.

Mobiliser un tel modèle est certainement utile pour démêler l'émergence de chaque cadre conceptuel de pensées, pour examiner les différents rôles que chaque agent joue en fonction des situations. En fonction des situations, chaque agent prend un rôle qui peut être diffèrent. Dans ce sens, chaque agent participe, consciemment ou non, au développement et à l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.
Nous avons déjà cité le cas de rôle d'entrepreneurs de normes d'ONGs comme Help Age et Handicap International, et des réseaux d'ONGs comme NEAR, ou encore de l'UNHCR.
Nous pourrions également faire référence, à titre d'illustration, au rôle de résistance que certains bailleurs ont pu jouer à la fin des années 1990 quand des tentatives ont émergées (notamment en Afghanistan – voir chapitre 2) pour venir revisiter profondément l'articulation entre humanitaire et développement, ou encore pour freiner une extension de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire au début des années 2000. Ou à l'inverse, faire référence à leur rôle d'agents critiques et d'agents meneurs dans la promotion du *multi-purpose cash-based assistance* et de l'investissement dans la protection sociale ces dernières années.

Bref, une analyse par agent et par situation serait possible, et certainement pertinente.

Néanmoins, sur la base des observations menées dans le cadre de ce travail de recherche, deux types d'agents apparaissent comme particulièrement décisifs dans le développement et l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire : l'IASC (et plus spécifiquement son groupe central) et le Secrétariat Général des Nations Unies (sous le leadership de son Secrétaire Général). Il ne s'agit pas ici de minimiser les rôles et fonctions des autres agents, ces derniers sont conséquents comme évoqué ci-dessus, mais d'acter cependant le rôle prépondérant de ces deux types d'agents.
En effet, force est de constater qu'une part importante des évolutions profondes – ou marquant une sorte de tournant - des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire, voit un rôle central de ces deux agents.

Le rôle de l'IASC, et principalement de son groupe central, consiste principalement en des fonctions d'agents critiques, d'agents meneurs et d'intériorisation.
Pour qu'un cadre conceptuel de pensées (ou bien une de ses caractéristique) puisse s'établir en tant que dominant au sein du secteur, l'implication de l'IASC (et de son noyau dur) est inévitable (en tout cas tant que le schéma actuel du système humanitaire international existe).
Lors de la phase d'intériorisation, l'engagement de ce dernier est essentiel car c'est justement principalement au travers des politiques, orientations et approches de l'IASC qu'un cadre conceptuel de pensées s'intériorise, prend forme concrètement, gagne en stabilité. Sans cela, pas ou peu d'ancrage possible.
Lors de la phase de cascade, l'implication de l'IASC est également primordiale. Ce dernier prend alors ce statut d'agent critique, et plus généralement d'agent meneur. Sans l'approbation de ce dernier, il est difficile de faire évoluer les cadres conceptuels de pensées du système humanitaire international dont il est le dépositaire et le coordinateur (au travers de la résolution 46/182 des Nations Unies de 1991).
Il est cependant beaucoup plus rare de voir l'IASC, en tant que collectif, jouer le rôle d'entrepreneurs de normes, source de propositions et d'évolution.

Pour ce qui est du Secrétariat des Nations Unies, sous l'égide de son Secrétaire Général, ce travail de recherche a permis d'observer à quel point son influence est importante dans l'établissement (ou tentatives d'établissement) de nouveaux cadres conceptuels de pensées, dans des moments marquants de l'évolution de ces derniers (davantage que dans l'évolution à la marge de certaines caractéristiques de cadres conceptuels de pensées existants). A ce titre, le Secrétariat des Nations Unies, et son Secrétaire Général, jouent régulièrement une fonction d'entrepreneur de normes, mais également d'agent critique.
On peut citer ici l'émergence du concept de protection qui doit être appréhendée (en partie) en lien avec la politique « *d'indivisibilité des Droits de l'Homme* » au sein des Nations Unies (1997), portée par le Secrétaire Général de l'époque ou encore avec l'*Agenda for Peace* élaboré en 1992.
Ce dernier, et les initiatives qui ont suivi (notamment la politique d'approche intégrée comme présenté dans le rapport Brahimi de 2000), ont par ailleurs tenté de proposer une nouvelle articulation entre aide humanitaire et paix à la fin des années 1990 et début des années 2000 (mais qui ne s'est toutefois pas imposée en l'état au sein du secteur humanitaire comme déjà évoqué dans le chapitre 2). Les différentes tentatives de revoir l'articulation entre humanitaire et développement sont également à mettre en perspective avec les orientations du Secrétariat des Nations Unies et sont certainement les plus révélatrices de ces fonctions d'entrepreneur de normes et d'agent critique.
Dernièrement c'est le cadre général de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable porté de manière volontaire et forte par le Secrétaire Général qui doit interpeller. Ce cadre s'impose

en effet comme un point de référence pour l'aide humanitaire au travers d'une articulation multi-dimensionnelle des logiques de développement basée sur trois piliers centraux (économique, social et environnemental). Sous l'impulsion du Secrétaire Général, il s'impose petit à petit comme un élément central dans la façon de penser l'aide humanitaire.

Examiner les fonctions clés de ces deux agents amène nécessairement à s'interroger sur la relation entre les deux. Nul besoin de venir démontrer le lien particulier qui unit le groupe central de l'IASC et le Secrétariat Général des Nations Unies : ils font tous les deux partis du système plus large des Nations Unies dont justement le Secrétaire Général est le coordinateur et leader.
Il est néanmoins intéressant d'observer que ce lien s'est resserré ces derniers temps, suite à des volontés multiples de créer une plus grande cohérence au sein des Nations Unies, ce que l'initiative « *Delivering as one* » de 2006[128] illustre parfaitement. On peut ainsi penser que plus ce lien intra-UN se resserre plus le rôle du Secrétariat des Nations Unies sur l'ensemble du système humanitaire international sera important, en tout cas dans la configuration actuelle de ce dernier.

2. Articulation entre diversité des agents, leurs schémas de positionnement, et les cadres conceptuels de pensées dominants

Examiner les interactions entre agents permet également de s'interroger sur les logiques de positionnement propre à chacun et d'articuler les deux afin de faire ressortir une tendance générale particulièrement importante afin d'appréhender l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.

Au sein du secteur humanitaire les différents agents engagés dans ou avec ce dernier se positionnent en fonction de leurs propres cadres conceptuels de pensées. Leurs positionnements sont révélateurs de leur manière d'approcher et de penser l'aide humanitaire. Mais leurs positionnements traduisent également leurs rapports aux autres agents et à leurs cadres conceptuels de pensées respectifs, et plus généralement leurs rapports aux cadres conceptuels de pensées dominants qui sont, comme nous l'avons vu, en constante évolution. Les schémas de positionnements des agents s'inscrivent donc nécessairement dans des référentiels mouvants dont ils sont par ailleurs partie prenante. A ce titre, ils n'existent pas indépendamment de l'évolution du secteur humanitaire et de ses cadres conceptuels de pensées, ni des agents qui le composent.
Ces schémas de positionnements peuvent être volontaires, stratégiques, pensés, assumés, subis, conscients ou non – ou tout à la fois - mais ils existent inévitablement.

A titre d'illustration, MSF se positionne actuellement comme un agent régulièrement perçu comme en opposition ou en tout cas en marge de nombreux narratifs et cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.
Son retrait du SHM en 2016, son positionnement autour du Nexus Humanitaire, Développement et Paix, sa manière d'appréhender l'urgence, ou encore les tensions apparues lors de l'épidémie d'Ebola en RDC en 2019 entre MSF et l'approche prônée par le gouvernement congolais et les Nations Unies (traduisant une confrontation dans la façon de penser les réponses à une crise de santé publique dans un tel contexte)[129], ne sont que des illustrations de ce positionnement spécifique.
Son approche des crises d'urgence est à l'opposé d'un discours aujourd'hui prédominant quant à la manière d'aborder les articulations entre humanitaire, développement et paix. Sa croyance forte en

[128] UN General Assembly - Delivering as One
[129] 'Toxic' atmosphere undermining DRC Ebola outbreak response: MSF | Ebola News | Al Jazeera

un humanitaire indépendant des politiques se heurte parfois violemment à la promotion du rôle central des gouvernements dans les réponses humanitaires et a une volonté d'une approche plus globale aux crises.
A l'inverse, une organisation comme le PNUD s'ancre davantage dans des approches holistiques et intégrées dans lesquelles l'aide humanitaire s'inscrit dans une logique de soutien au rôle considéré comme central des gouvernements nationaux. Son appartenance au système onusien vient renforcer cet alignement de positionnements avec d'autres agences onusiennes partageant de nombreux points commun quant à leur manière d'aborder l'aide humanitaire.

A partir de ces positionnements spécifiques il est possible de réaliser une cartographie des schémas de positionnement de chaque agent au sein du secteur humanitaire, et de mettre en perspective dans le temps cette dernière afin d'en dégager des tendances d'évolution.
Au travers de cette cartographie et cette mise en perspective temporelle, il est plus facile de cerner, à une période et dans une situation précise, les agents dominants, les agents suiveurs, les agents innovants, les agents opposants, les agents à la marge, les agents disruptifs, etc…, et leurs évolutions dans le temps.
A titre d'exemple on peut noter l'évolution du positionnement d'une ONG comme MSF qui était davantage dans une position peut être plus centrale dans les années 1980 (ou en tout cas capable de créer des dynamiques et appels d'air comme le mouvement « sans frontiérisme » qu'elle a initié). Elle est actuellement reléguée dans une position plus à la marge que l'on pourrait qualifier « d'opposition ou résistance régulière » aux narratifs dominants.
A l'inverse, on peut relever que le positionnement du CICR a nettement évolué ces dernières années, notamment sur les questions d'approche globale, tout en ayant gardé une position de référence quant à l'idée d'une aide humanitaire comme secteur spécifique.
On peut également souligner la place et rôle des Etats qui ont considérablement gagné en importance à partir, notamment, des années 2000, tout comme ceux des Nations Unies devenant toujours plus présentes et centrales dans la structuration du secteur[130].
Entrer dans le détail d'une telle analyse permettrait de venir approfondir au fil du temps les rapports de forces, les logiques de domination et d'influence, les marques de distinction, les dynamiques de groupes ou d'alliance, les lignes de convergence ou d'opposition, etc…

Mais de cet exercice, et sur la base des observations précédentes et du matériel collecté au travers ce travail de recherche, deux tendances particulièrement importantes pour penser le changement se doivent d'être présentées.
Il s'agit ici de comprendre que l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire est directement influencée par le nombre et la diversité des agents qui interagissent au sein, ou à la périphérie, de ce secteur. Surpassant la maitrise que les agents peuvent avoir de ce paysage ou leurs capacités à venir l'influencer, deux forces autonomes de natures opposées s'exercent alors.

L'une tend vers la stabilisation des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire, une stabilisation de cet objet humanitaire construit en amont, encourageant les agents du secteur à partager des cadres conceptuels de pensées relativement similaires, à embrasser les cadres conceptuels de pensées dominants, et ainsi à renforcer ces derniers.

L'autre tend vers une extension des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire (et plus généralement de l'ensemble des cadres conceptuels de pensées du secteur) – une déformation sous la forme d'une extension de cet objet humanitaire, une sorte d'explosion dans la diversité des cadres conceptuels de pensées, bousculant la nature dominante de certains.

[130] Borton, Foley, *A history of the humanitarian system: Western origins and foundations*, ODI/HPG, juin 2013.

La globalisation de l'aide humanitaire est un phénomène intéressant pour illustrer ces dynamiques.
La globalisation de l'aide humanitaire a en effet entrainé une augmentation du nombre et de la diversité d'agents interagissant dans et avec le système humanitaire international (et plus généralement le secteur). Cette globalisation s'est d'ailleurs accélérée depuis notamment la deuxième décennie 2000. A côté des traditionnelles agences des Nations Unies tels que le PAM ou l'UNHCR et des ONGs Internationales occidentales, certains Etats comme les BRIC font leur apparition sur cet échiquier, tout comme certaines organisations régionales comme l'ASEAN ou autres institutions telle la Banque Mondiale. Les « ONGs du Sud », organisations locales, acteurs du secteur privé sont également davantage présents dans l'espace humanitaire actuel.

Au sein de cet espace des *logiques d'intégration et de reproduction sociale* (qui ont déjà été évoquées rapidement plus haut) se mettent en place, encourageant les « nouveaux arrivants » à s'intégrer aux cadres conceptuels dominants. Plus l'intériorisation de certains concepts au sein d'un groupe est profonde et stable, plus l'ensemble des agents sera encouragé à s'intégrer dans ces modes de pensées et à suivre certains comportements, certaines normes sociales. Dans leur ensemble, ces logiques d'intégration et de reproduction viennent maintenir une certaine continuité et uniformisation de pensées et d'actions au sein du secteur humanitaire. La nature dominante de certains cadres conceptuels de pensées se voit consolidée, stabilisée, tout autant que cet objet humanitaire.

Par exemple, à la suite de la réforme des clusters en 2005 une certaine uniformisation des cadres conceptuels de pensées au sein du système humanitaire international peut être repérée, en tout cas pour les agents qui se sont engagés dans cette réforme et son implémentation.

Plus largement, plus la proximité d'un agent avec le groupe social dominant est grande, plus il sera encouragé à s'aligner avec les cadres conceptuels de pensées dominants.

Et par ailleurs, comme évoqué dans le modèle du *cycle d'une norme*, plus un cadre conceptuel de pensées sera partagé par un nombre conséquent d'agents, plus son influence sera puissante sur le reste des agents.

Et cette proximité peut « s'allonger dans l'espace ». Même pour un agent souvent considéré comme distant du système humanitaire international, un degré de porosité existe face à certains cadres conceptuels de pensées qui s'imposent de manière forte. MSF est une nouvelle fois un exemple intéressant. Alors qu'elle se positionne régulièrement comme quelque peu distante du système humanitaire international, mais maintenant cependant un certain contact avec ce dernier (comme sa participation régulière aux *équipes humanitaires pays* ou clusters dans des pays d'interventions) – une sorte de logique « d'un pied dedans et d'un pied en dehors » - l'organisation se voit tout de même transpercée par des débats qui existent par ailleurs au sein du système humanitaire international, même si traduits en des termes propres en son sein.

Il en va ainsi de la *Participation Revolution* mise en avant notamment dans l'initiative du *Grand Bargain* formalisée en 2016 et consistant en une meilleure intégration des populations affectées dans le développement des plans de réponses. Chez MSF, l'équivalent peut être retrouvé, à quelques nuances près, et à la même période, dans le concept de « *people and populations as partners* »[131].

La problématique quant à la manière d'aborder la réponse aux besoins des populations dans des crises de longue durée et de renforcer davantage les partenariats avec acteurs et institutions nationaux et locaux, bien qu'entrant régulièrement en tension avec l'idée d'un humanitaire différent de logiques de développement, fait également petit à petit son chemin au sein de l'organisation[132].

Cela est complété par une prise en considération de plus en plus centrale du changement climatique

[131] Voir le plan stratégique 2020-2023 de MSF OCG.

[132] Voir par exemple le rapport de MSF « *Lone ranger no longer : MSF's engagement with ministries of health* », 2020.

et des portes que cette thématique ouvre pour penser pérennité et temps long dans l'action humanitaire.

Cependant, cette diversification d'agents affecte et transforme également profondément les cadres conceptuels de pensées de l'ensemble du secteur, la façon dont l'aide humanitaire est conceptualisée et articulée. En effet, chaque agent - du fait de sa culture, de son histoire, de sa mission, de ses caractéristiques, de ses dynamiques internes, de sa volonté et ses positionnements dans une réalité plus large, de sa stratégie éventuelle, etc. - apporte autour de la table ses propres perspectives sur ce que signifie et devrait être l'aide humanitaire. Les significations de l'aide humanitaire sont alors directement influencées par des dynamiques autonomes d'interactions entre agents, par ce qui « se joue autour de cette table », tout autant que par la porosité avec d'autres secteurs proches dans lesquels tout ou partie de ces agents évoluent également. Ainsi, plus le nombre d'agents est élevé et plus la diversité d'agents est grande, plus les cadres conceptuels de pensées du secteur humanitaire sont amenés à évoluer et à se diversifier. L'objet humanitaire prend alors une forme plus étendue, poussant ses frontières au risque de le rendre méconnaissable pour certains, et questionnant la nature dominante de certains cadres conceptuels de pensées.
La variété des débats et approches ayant émergé dans la préparation du SHM en est l'une des illustrations les plus intéressantes.

3. Conclusion

Penser le changement demande donc d'examiner les influences de chaque agent, la manière dont ils sont force de proposition, d'intériorisation, de stabilité ou de résistance dans l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.
Dans le schéma actuel du système humanitaire international, le rôle de l'IASC (et notamment de son groupe central) et du Secrétariat des Nations Unies est primordiale – sans que cela néanmoins minimise les fonctions exercées par d'autres d'agents.

Mais ces jeux d'interactions entre agents dénotent aussi des tendances générales, de natures opposées, venant d'un côté stabiliser cet objet humanitaire, et de l'autre l'élargir autant dans sa forme et que ses caractéristiques.

Le secteur humanitaire et ses significations doivent donc nécessairement être appréhendés comme un fait social, un construit social : à travers des logiques de *co-constitution* le concept même d'aide humanitaire – et sa traduction dans l'action – est en modelage permanent. Derrière chaque interaction se joue, à différents degrés, l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur. Ainsi, au travers les stratégies de réponses opérationnelles visant à répondre à des besoins humanitaires et les manières d'aborder la réalité d'une crise, ou au travers de chaque interaction entre agents (physique ou virtuelle), se façonne une partie du futur de l'aide humanitaire. S'impliquer dans l'aide humanitaire pour un agent est donc inévitablement occuper un positionnement dans cet espace humanitaire. Ce positionnement – qu'il soit conscient ou non, subi, assumé, involontaire ou volontaire - traduit un rapport particulier à des modes de pensées, à une vision de l'aide humanitaire et plus largement une vision de l'humanitaire dans une réalité plus globale. Tout implication dans l'aide humanitaire devient alors un « engagement idéel ».

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT CONTEXTUEL

L'environnement contextuel est régulièrement mobilisé pour abreuver les réflexions quant à la manière d'aborder les dynamiques de changement, que ce soit en Relations Internationales, en science Politique ou en sociologie.
Le secteur humanitaire ne fait pas exception. En effet, il n'est pas isolé du « reste du monde » et doit donc se penser dans son interaction avec un environnement contextuel plus large.

Les observations recueillies au travers de ce travail de recherche permettent de faire ressortir quatre fonctions principales de l'environnement contextuel sur l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire :

i) Une fonction de stabilisation et d'ancrage (et d'accélération éventuelle) des cadres conceptuels de pensées dominants existants ;
ii) Une fonction de « mise à l'agenda » de problématiques spécifiques ;
iii) Une fonction contraignante faisant pression sur le secteur humanitaire pour prendre en compte certaines problématiques et venir soit renforcer, accélérer ou faire émerger des cadres conceptuels de pensées dominants ;
iv) Une fonction de redistribution des schémas de positionnements des différents agents composant le secteur humanitaire au travers de changements géopolitiques plus larges.

1. L'environnement contextuel: une fonction de stabilisation et d'ancrage (et d'accélération éventuelle) des cadres conceptuels de pensées dominants existants

Il est assez classique de faire référence à l'environnement contextuel comme source de changement du secteur humanitaire. De très nombreuses études et rapports mettent d'ailleurs en avant cette corrélation. Cela est certainement valide, et les prochaines sous parties abreuveront dans ce sens.
Cependant, un examen approfondi des trente dernières années du secteur humanitaire tend à montrer qu'une des fonctions principales de l'environnement contextuel n'est pas tant de provoquer le changement que de maintenir et ancrer des cadres conceptuels de pensées dominants déjà existants.

Pour bien comprendre cet argument il est intéressant de s'attarder sur la succession des crises humanitaires et tenter de saisir l'impact de ces dernières sur les cadres conceptuels de pensées dominants.
L'aide humanitaire est d'abord une forme de réponse à des besoins émergeant d'un contexte qualifié de crise humanitaire. Or, chaque nouvelle crise n'est pas toujours l'occasion de faire émerger de nouveaux cadres conceptuels de pensées, d'ouvrir la porte à de nouveaux débats, de venir questionner les manières de penser et de faire. Tout au contraire.
Dans une majorité de cas, une nouvelle crise est souvent le moyen de venir appliquer les cadres conceptuels de pensées dominants existants. On applique à un nouveau contexte les recettes conceptuelles en cours. C'est un moyen de venir intérioriser encore davantage les cadres conceptuels de pensées dominants existants.
C'est dans cette logique que doit être appréhendée cette fonction de stabilisation et d'ancrage.
Les illustrations sont multiples.

Le Nexus Humanitaire et Développement (auquel pourrait se rattacher également celui de la Paix, même si encore fragile) est ainsi un cadre conceptuel de pensée qu'il s'agit d'opérationnaliser sur les différents terrains d'intervention. La contextualisation de cette approche est certes essentielle, sa mise en pratique ne sera pas la même partout. Mais le cadre général est là, il s'impose à chaque crise, est mobilisé pour chaque crise, et chaque équipe humanitaire pays est appelée à intégrer ces principes au sein de leurs HRPs respectifs.
Un autre exemple est particulièrement révélateur : la réponse humanitaire a la pandémie de Covid-19.
L'ampleur, la nouveauté et le côté imprévisible de cette crise aurait pu laisser croire que justement cet évènement « hors norme » aurait pu être la possibilité d'émergence, dans l'instant, de nouvelles façons de penser et de fonctionner d'un point de vue opérationnel, de changer radicalement de paradigme. Mais c'est en partie l'inverse qui s'est produit. Cette crise a davantage eu pour conséquences d'accélérer certaines tendances déjà à l'œuvre et d'ancrer encore davantage les cadres conceptuels de pensées dominants ou en émergence a cette période[133].
Ainsi, très rapidement (après 3 mois dans la pandémie), et sous l'impulsion notamment des rapports du Secrétaire Général des Nations Unies de mars et d'avril 2020[134], c'est une approche globale qui a pris le dessus, cherchant une articulation entre court et long terme, et multi-dimensionnelle dans sa nature, en cohérence avec l'Agenda 2030 et les débats sur le Nexus Humanitaire et Développement en cours dans le secteur humanitaire à cette période.
La crise du Covid-19 a également été une possibilité de faire avancer la localisation de l'aide ou encore de venir se référer à des cadres conceptuels de pensées existants notamment ceux concernant les urgences de santé publiques.
Certes, cette période de pandémie a nécessité une certaine adaptation des agents humanitaires dans un contexte complexe et nouveau (comme la gestion des ressources humaines, les modes d'approvisionnement ou encore le télétravail). Elle a également ouvert la voie à des débats plus larges quant à la manière de répondre à ce type de crises et plus généralement de penser l'humanitaire. Mais dans l'instant, c'est principalement les cadres conceptuels de pensées dominants existants qui ont été mobilisés, et dont l'ancrage, pour certains, s'est vu accéléré.

Il ne s'agit pas ici de réfuter l'impact de l'environnement contextuel sur le changement des cadres conceptuels de pensées dominants de l'aide humanitaire – cela sera traité dans les sous-parties suivantes. L'intérêt est d'acter et d'illustrer brièvement que l'environnement contextuel joue également un rôle d'ancrage, de stabilisation des cadres conceptuels de pensées dominants.

2. Une fonction de « mise à l'agenda » de problématiques spécifiques

Le changement de l'environnement contextuel peut donc être, en parallèle de cette fonction d'ancrage et de stabilisation (et éventuellement d'accélération), l'occasion de participer ou de provoquer des évolutions dans la façon de penser l'humanitaire.
Dans cette logique certaines crises ou des changements plus larges sont notamment l'opportunité de mettre une problématique à l'agenda de futurs débats et des réflexions.

[133] Voir par exemple l'article "The world tomorrow: COVID 19 and the new humanitarian", Raphael Gorgeu, mai 2020. The world tomorrow: COVID-19 and the new humanitarian - Humanitarian Law & Policy Blog (icrc.org)
[134] - United-Nations, *Shared responsibility, global solidarity: Responding to the socio-economic impacts of COVID19*, mars 2020.
- United Nations, *A UN framework for the immediate socio-economic response to COVID-19*, avril 2020.

L'exemple le plus parlant est certainement celui renvoyant aux cadres conceptuels de pensées mobilisés lors de crises considérées comme des crises de santé publique.
Ces deniers ont, toujours, évolué, suite (et non pas pendant) à une crise majeure de sante publique, donnant lieu un exercice cherchant à revisiter les approches existantes et à adapter les cadres stratégiques en conséquence. Ce fut le cas en 2005 suite à l'épidémie de SRAS en Asie, puis en 2016 suite à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et enfin actuellement suite à la pandémie de Covid-19.
D'autres exemples pourraient néanmoins être cités.

Comme déjà évoqué, les tremblements de terre en Haiti (2010) et au Pakistan (2011) ont été un déclencheur pour (re)mettre au centre des priorités du système humanitaire international, les manières d'approcher la réponse aux catastrophes naturelles. De ces évènements, et des réflexions qui s'en sont suivies, ont notamment émergé le *Transformative Agenda* et le protocole de *humanitarian system-wide emergency activation*[135].

Autre illustration, le tsunami de 2004 en Asie du Sud Est avait accéléré le besoin d'une réforme globale du système humanitaire international – la réforme des clusters - (on parle ici d'accélération dans le sens ou les débats sur ce besoin de réforme existaient avant cette catastrophe).

Les conflits des grands lacs ou la guerre en Yougoslavie dans les années 1990 sont également souvent mis en avant comme élément clé pour saisir l'émergence de la problématique des Droits de l'Homme au sein du secteur humanitaire et son articulation avec l'action humanitaire – même s'il est réducteur d'appréhender ce lien uniquement au travers de ces crises.

Pour sortir des exemples de crises, des évolutions dans l'environnement technologique peuvent être également la possibilité de questionner certains cadres conceptuels de pensées. C'est le cas notamment du *multi-purpose cash-based assistance* qui ouvre la possibilité a un questionnement de l'approche par domaines comme mentionné dans la perspective historique du chapitre 2.

Cette fonction de « mise à l'agenda » est donc importante.
Mais elle n'est toutefois pas déterministe dans la manière dont un changement d'environnement contextuel entrainera une évolution profonde de certains cadres conceptuels de pensées dominants. Cette mise à l'agenda se double en effet d'un autre mécanisme : celui par lequel les agents et le système humanitaire international s'approprient ces transformations contextuelles, va lire cette réalité. En fonction de la façon dont les agents vont aborder ces changements d'environnement contextuel, cela pourra entrainer ou non une évolution dans les manières de penser l'humanitaire, et ce à des degrés divers.

L'exemple du *Cash assistance* est encore une fois une illustration intéressante. Depuis son étendue progressive au sein du système humanitaire international, notamment à partir de 2010, un débat a vu s'opposer (notamment vers 2016 et 2017) deux visions différentes dans la façon d'approcher cette nouvelle technologie, cette nouvelle modalité d'assistance. L'une avait tendance à envisager le cash notamment via ses caractéristiques techniques ; il s'agissait alors d'intégrer le cash comme un outil supplémentaire (et certainement central) dans des modes d'action en cours, sans venir questionner des cadres conceptuels de pensées dominants existants (notamment l'approche par domaines). L'autre tendait justement à considérer le cash, et notamment le *multi-purpose cash-based assistance*, comme une possibilité de « révolution » dans la façon d'aborder l'aide humanitaire, ouvrant ainsi la porte à des bousculements potentiellement profonds de certains cadres conceptuels de pensées dominants (spécialement encore l'approche par domaines).

[135] IASC, *Humanitarian System-Wide Emergency Activation: definition and procedures*, Avril 2012. INTER–AGENCY STANDING COMMITTEE WORKING GROUP (interagencystandingcommittee.org)

Certes, on peut voir derrière ces débats des jeux d'agents, des logiques d'influence, des stratégies pour s'emparer d'un nouveau champ dont les enjeux sont particulièrement forts. Cela est certainement vrai. Mais qu'importe les logiques et les raisons encourageant certains agents à intégrer l'un ou l'autre camp, l'intérêt ici est de faire ressortir qu'un changement contextuel n'est pas suffisant en soi pour provoquer un changement des cadres conceptuels de pensées dominants. Ce changement potentiel de cadres conceptuels de pensées est également fonction de la manière dont le système humanitaire international va se saisir d'une problématique mise à l'agenda par une évolution de l'environnement contextuel, comment il va appréhender cette « nouvelle donne ».

3. Une fonction contraignante faisant pression sur le secteur humanitaire pour prendre en compte certaines problématiques et venir ainsi soit renforcer, accélérer ou faire émerger des cadres conceptuels de pensées dominants

Toujours dans cette logique de venir provoquer ou contribuer à des mécanismes de changements, il est intéressant d'observer la puissance que peut avoir certains changements de l'environnement sociétale sur le secteur humanitaire et ses cadres conceptuels de pensées dominants.
Encore une fois, le secteur humanitaire n'est pas un secteur isolé. Il n'est pas imperméable aux changements sociétaux plus larges prenant place à l'échelle d'une culture ou à l'échelle globale.
Cette porosité entre secteur humanitaire et changements sociétaux est d'autant plus forte que les changements sociétaux sont visibles, puissants et globaux.
La problématique du changement climatique est certainement l'illustration la plus limpide de cette porosité. Devenu dominante en tant que sujet de société, cette problématique se retrouve de façon soutenue dans les réflexions en cours dans le système humanitaire international et dans les débats de l'IASC à partir de 2009.
Il en va de même du concept de genre au sein du système humanitaire international, qui lui-même évolue pour venir intégrer des problématiques jusque-là relativement absentes des débats du secteur humanitaire, en y intégrant par exemple les enjeux liés aux communautés LGBT+ pour ne citer qu'eux.

Dans certains cas par ailleurs ces changement et mouvements sociétaux peuvent exercer une pression significativement forte, poussant le système humanitaire international à faire évoluer plus rapidement certaines manières de pensées.
A ce titre le mouvement *Black Lives Matter* se traduisit notamment dans le secteur humanitaire par une pression supplémentaire pour faire évoluer ce qui était en train de se construire comme un écosystème humanitaire, en venant accentuer la pression sur certaines logiques de domination systémiques ancrées au sein du système humanitaire international.

D'une façon générale il est donc important de souligner, si cela était nécessaire, l'influence de certains changements et mouvements sociétaux particulièrement visibles et puissants sur l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire. La porosité du secteur humanitaire doit ici être actée, si elle avait encore besoin d'être démontrée.

4. Une fonction de redistribution des schémas de positionnement des différents agents composant le secteur humanitaire au travers de changements géopolitiques plus larges

La quatrième fonction de l'évolution de l'environnement contextuel que ce travail de recherche souhaite mettre en avant renvoie à l'impact que cette dernière peut avoir sur les positionnements des différents agents.

Tout d'abord, il importe de reconnaitre que le secteur humanitaire « n'enferme pas » des agents. Un agent n'est pas uniquement membre du secteur humanitaire. Il navigue également au sein d'autres secteurs et plus largement dans un monde de plus en plus globalisé.
Et comme vu précédemment, les positionnements des agents et leurs jeux d'interaction impactent fortement l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.
Ainsi, des changements dans cette « galaxie d'agents », dans ces schémas de positionnements, ont mécaniquement un impact sur les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire, même si à des degrés varies.
Dans cette logique, il est alors essentiel de penser les changements de l'environnement contextuel comme ayant des conséquences sur ces schémas d'agents et sur leurs modalités d'interactions.
Des changements d'environnement contextuels, dépassant le simple cadre du secteur humanitaire, peuvent donc amener certains agents ou groupes d'agents à devenir plus présents au sein du secteur humanitaire, ou au contraire à s'effacer quelque peu.
A une échelle continentale, on pourrait examiner le cas de l'Asie du Sud Est et comment le développement rapide de cette partie du monde a permis, en autre, aux Etats et organisations régionales (comme l'ASEAN) de prendre un rôle de plus en plus central dans la manière d'aborder l'action humanitaire dans cette région.
A une échelle plus réduite, on peut également citer le changement de stratégie de la Banque Mondiale à partir de 2015 précipité notamment par un questionnement sur son rôle dans une économie mondiale en transformation, et son impact sur la façon de venir articuler logique humanitaire et logique de développement.

Mais pour bien saisir les changements contextuels mondiaux et leurs impacts sur les positionnements d'agents, une prise de recul conséquente est nécessaire afin de prendre en compte des changements géopolitiques bien plus larges.
On pourrait citer ici la fin de la guerre froide et la prédominance dans les années 1990 d'agents « occidentaux » au sein du secteur humanitaire, à l'instar des dynamiques mondiales. Ou encore le retour des Etats dans leurs implications dans la gestion des problématiques humanitaires qui s'est principalement révélé dans les années 1990[136]. Ou encore la place plus importante de la société civile dans les affaires du monde[137]. Ou encore la transition vers un monde multipolaire de plus en plus visible depuis les années 2000.

Dans le cadre de ces transformations géopolitiques il convient alors d'identifier quels agents deviennent plus influents, plus centraux, dans les affaires humanitaires.
Sur un temps long – dépassant de loin les trente dernières années couvertes par ce travail de recherche - cette correspondance est primordiale pour imager comment le secteur humanitaire pourrait évoluer à l'avenir (cela sera abordé en fin de chapitre).

[136] - P. Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, La Découverte, 2004.
- S. Cohen, *La résistance des Etats*, Seuil, 2003.
[137] B. Badie, *Le diplomate et l'intrus*, Fayard, 2008.

5. Conclusion

Penser le changement du secteur humanitaire et de ses cadres conceptuels de pensées dominants ne pourrait se faire sans examiner les évolutions de l'environnement contextuel dont le secteur humanitaire n'est pas étranger.
Ces transformations contextuelles peuvent, de différentes manières, être sources de changement, parfois particulièrement fortes. Un regard sur un temps long, supérieur aux trente dernières années, est d'ailleurs utile pour mieux saisir la puissance de certaines transformations de l'environnement contextuel, notamment les transformations géopolitiques.

Cependant, cette fonction de « moteur de ou contributeur au changement » ne doit pas éclipser la fonction de stabilisation que l'environnement contextuel peut jouer sur les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur.

Par ailleurs, l'environnement contextuel ne peut, à lui seul, expliquer les mécanismes d'évolution propre au secteur humanitaire. Il convient donc de continuer cette exploration des mécanismes et forces de changement.

PROCESSUS ET DEGRES D'INTERIORISATION

La troisième catégorie de mécanismes et forces pour penser l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire s'articule autour de logiques d'intériorisation qui ont été brièvement introduit dans la première partie de ce chapitre.

L'idée principale est que la possibilité de transformation des cadres conceptuels de pensées dominants est intimement liée à des confrontations entre *degrés d'intériorisation* de ces derniers.
Il convient tout d'abord d'acter que chaque cadre conceptuel de pensées dominants est plus ou moins ancré en profondeur dans les esprits collectifs du secteur humanitaire, qu'ils ont chacun des *degrés d'intériorisation* plus ou moins forts. Et plus le degré d'intériorisation d'un cadre conceptuel de pensées est élevé, plus il sera difficile de le faire évoluer ou de le questionner.
En prolongeant la réflexion, il s'agit alors de s'interroger sur l'impact de ces confrontations entre cadres conceptuels de pensées et leurs degrés d'intériorisation sur les mécanismes d'évolution.
Au travers de cet exercice, deux cadres conceptuels de pensées apparaissent comme clés dans ce jeu d'interaction entre degrés d'intériorisation : le noyau central de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire et l'idée d'un secteur humanitaire comme objet spécifique, existant en soi.

1. Processus d'intériorisation et degrés d'intériorisation

Contrairement à une opinion, un cadre conceptuel de pensées se reconnait, en autre chose, par sa stabilité dans le temps. Il n'est certes pas inamovible, fixé pour l'éternité, et à ce titre il peut être amené à évoluer. Mais il est suffisamment stable pour être reconnu, observé et surtout pour acquérir éventuellement une nature dominante.
Tous les cadres conceptuels de pensées présentés dans ce travail de recherche montrent un certain degré de stabilité. Ils s'observent dans le temps et orientent l'action.

La stabilité, l'ancrage d'un cadre conceptuel de pensées est possible grâce notamment à un *processus d'intériorisation*. Ce processus permet à une norme (dans notre cas une norme de pensée, un cadre conceptuel de pensées) de s'intégrer dans l'esprit collectif et les croyances individuelles, afin *in fine* d'être considérée comme « tenue pour acquise », « non – ou difficilement – questionnable ».
Dans le cadre du secteur humanitaire ce processus d'intériorisation de cadres conceptuels de pensées dominants prend des formes multiples.
Il s'inscrit dans le développement de documents de référence permettant d'articuler un cadre conceptuel de pensées et de définir ses modes d'application (comme les documents produits par l'IASC présentant l'approche de la centralité de la protection ou l'approche Nexus). Ces documents de référence, quelles que soient leurs formes, émanent principalement de l'IASC comme cela a pu être mis en avant précédemment.
Ce processus d'intériorisation peut également se réaliser dans la manière dont un système s'organise structurellement pour permettre l'opérationnalisation d'un cadre conceptuel de pensées (comme les choix des groupes techniques priorisés au sein de l'IASC, ou le développement d'une filière spécifique d'experts en protection – *Procap*).
Enfin, et crucial, ce processus d'intériorisation se réalise au travers de l'opérationnalisation concrète d'un cadre conceptuel de pensées. Il ne s'agit pas en effet d'uniquement poser des politiques larges, mais bien de pouvoir opérationnaliser un cadre conceptuel de pensées. Cette opérationnalisation,

quel que soit le jugement que les uns et les autres peuvent lui porter quant à sa pertinence et sa qualité, permet des applications concrètes dans l'action, répondant à une des caractéristiques principales d'un cadre conceptuel de pensées : sa traduction dans l'action et sa faculté à orienter l'action. C'est par l'exemple l'enjeu principal actuel de l'intériorisation du Nexus Humanitaire-Développement qui nécessite une réalisation concrète au sein des différentes crises humanitaires. Dans ces périodes d'opérationnalisation, les différentes évaluations commissionnées sont d'ailleurs un outil permettant d'ancrer encore davantage un cadre conceptuel de pensées (la grande majorité des évaluations ont en effet comme objectif d'évaluer la mise en application de certains concepts, mais pas d'évaluer la pertinence du concept en lui-même).

Ce processus d'intériorisation permet aux cadres conceptuels de pensées dominants d'acquérir un degré d'intériorisation. Et plus ce degré d'intériorisation sera élevé, plus un cadre conceptuel de pensées sera stable et ancré dans le système humanitaire international.
Par conséquent, en fonction de leurs degrés d'intériorisation certains cadres conceptuels de pensées dominants sont plus stables que d'autres. L'approche par domaines (même si potentiellement revisitée aujourd'hui sous l'impulsion, notamment, du *multi-purpose cash-based assistance*) est ainsi bien plus stable dans le temps que ne peut être l'articulation entre humanitaire et paix qui semble plus fragile, sujette à des questionnements plus fréquents et dont l'opérationnalisation reste aujourd'hui problématique.
Le concept de centralité de la protection dans l'action humanitaire est également particulièrement ancré depuis la fin des années 1990, alors que celui du nexus entre humanitaire et développement est encore relativement jeune. En effet bien que l'idée d'un tel nexus n'est pas régulièrement remise en question par une majorité d'agents, les modalités générales d'implémentation restent encore à être affirmées comme déjà évoqué.

Le degré d'intériorisation joue donc une fonction de résistance à l'évolution d'un cadre conceptuel de pensées : plus le degré d'intériorisation d'un cadre conceptuel de pensée est élevé plus il sera difficile de revisiter ce dernier.

Une question se pose néanmoins. Est-ce que ce processus d'intériorisation impacte le contenu même du cadre conceptuel de pensées qu'il cherche à ancrer profondément, et facilite t'il l'émergence de nouveaux cadres conceptuels de pensées ?

Les observations menées au travers ce travail de recherche tendent à montrer qu'un processus d'intériorisation n'influence pas directement la possibilité d'émergence de nouveaux cadres conceptuels de pensées, même si cette possibilité ne peut être totalement exclue.
Au contraire, il semblerait qu'une période d'intériorisation intense aurait tendance à freiner des réflexions concernant d'autres cadres conceptuels de pensées. Dans ce type de période c'est un peu comme si une attention forte des agents sur l'intériorisation d'un cadre conceptuel de pensées ne laissait que peu de place mentale et d'espace pour discuter, réfléchir, revisiter le cadre conceptuel de pensées concerné ou d'autres problématiques. A ce titre la période d'implémentation de la réforme des clusters – qui a demandé un effort considérable s'étalant sur environ deux ans (entre 2005 et 2007) - est certainement une des plus pauvres en termes de réflexion ouverte sur la manière d'appréhender et de penser l'aide humanitaire.
Cette observation est également à mettre en lien avec ce qui apparait comme une capacité de traitement simultané limitée de nouveaux cadres conceptuels de pensées par le système humanitaire international. Même s'il est difficile d'évaluer avec précision cette capacité, il semble clair que plus

une problématique prendra de la place à l'agenda des discussions, moins il y aura d'espace pour en traiter d'autres.

Pour ce qui est de l'impact du processus d'intériorisation sur le contenu même du cadre conceptuel de pensées qu'il cherche à ancrer, la réponse se veut plus nuancer.
Même s'il apparait qu'un processus d'intériorisation ne tend pas à changer en profondeur le cadre conceptuel de pensées sur lequel il agit, ce dernier se voit tout de même ajusté au travers de ce processus, sous la forme notamment d'une *opération d'adaptation* et d'une *opération de simplification*.

Pour assurer un ancrage profond un cadre conceptuel de pensées se voit en quelque sorte adapté pour venir s'intégrer aux spécificités du secteur humanitaire – *opération d'adaptation*. Il ne suffit pas de transposer un concept venant d'un autre secteur pour l'appliquer au secteur humanitaire. Ce dernier a besoin d'être profilé pour créer une sorte de « sentiment d'appartenance » propre au secteur humanitaire. Le cadre conceptuel de pensées ainsi adapté trouve alors plus facilement sa place dans cet objet humanitaire. Cela répond notamment à un besoin de contribuer à maintenir l'objet humanitaire comme « objet en soit », fondation même de tout l'édifice des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur comme évoqué dans la conclusion du chapitre 2. Nous reviendrons plus en détails sur l'importance primordiale jouée par cette fondation conceptuelle dans la réalisation du changement dans la prochaine sous partie.
Cette *opération d'adaptation* est, par exemple, un des éléments (parmi d'autres) pour comprendre l'émergence de la notion de protection au sein du secteur humanitaire. Dans cette logique, ce concept de protection est à lire comme une traduction des problématiques liées aux Droits de l'Homme au sein du secteur humanitaire. Pour le dire autrement, c'est un moyen de s'approprier la problématique des Droits de l'Homme en développant un concept (celui de la protection) et une définition particulière de ce dernier propres au secteur humanitaire.

Par ailleurs, le succès d'un processus d'intériorisation semble passer par une *opération de simplification*, ou pour être plus exact par une *opération de décomplexification.* Un cadre conceptuel de pensées trop complexe devra, pour gagner en profondeur lors de ce processus d'intériorisation, être simplifié, décomplexifié afin de créer une compréhension commune aux plus grands nombres.
Pour le dire autrement, un cadre conceptuel de pensées trop complexe aura plus de difficultés à s'établir en tant que cadre conceptuel de pensées dominant, et aura besoin d'être simplifié, décomplexifié pour espérer s'imposer dans le système humanitaire international.
C'est le cas actuellement de l'articulation entre humanitaire et paix, dont le degré d'intériorisation est encore faible et la stabilité fragile. Depuis environ deux ans un effort est produit pour retravailler le contenu de ce concept qui connait jusque-là une certaine résistance d'un ensemble d'agents, en différenciant par exemple la notion de Paix avec un « un petit p » et un « grand P ».[138]

2. Confrontation entre degrés d'intériorisation et mise en lumière des forces de résistance principales au sein du système humanitaire international

Jusque-là ce processus d'intériorisation a été abordé dans le périmètre d'un cadre conceptuel de pensées pris individuellement.
Cependant, il est intéressant et nécessaire d'appréhender ces mécanismes d'intériorisation de manière plus large. Il s'agit ici d'observer comment ces cadres conceptuels de pensées interagissent au travers de leurs degrés d'intériorisation.

[138] *Exploring peace within the Humanitarian-Development- Peace Nexus* , IASC, octobre 2020.

Les observations menées dans le cadre de ce travail de recherche tendent à montrer que la possibilité d'émergence d'un nouveau cadre conceptuel de pensées dominant, ou l'évolution d'une caractéristique d'un cadre conceptuel de pensées dominant existant est fonction de la confrontation de ce dernier avec des cadres conceptuels de pensées plus intériorisés.
Pour le dire autrement, plus un nouveau cadre conceptuel de pensées rentre en tension ou en confrontation (ou est perçu comme tel) avec un autre plus profondément ancré, plus il aura des difficultés à venir lui-même se stabiliser, s'intérioriser. A l'inverse, plus un nouveau cadre conceptuel de pensées ne s'oppose pas à un cadre conceptuel de pensées très intériorisé, voir même vient le consolider, plus ses possibilités d'émergence sont plus grandes.
Ainsi, pour prendre une illustration relativement simple, l'intériorisation des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées comme groupe cible prioritaire est d'autant plus facilitée qu'elle ne vient pas bousculer d'autres cadres conceptuels de pensées dominants profondément ancrés.

A ce jeu de confrontation entre degrés d'intériorisation, deux cadres conceptuels de pensées dominants semblent être particulièrement puissants dans leur capacité à venir faciliter ou au contraire freiner l'émergence de nouveau cadres conceptuels de pensées : le noyau central de l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire, et l'idée du secteur humanitaire comme « objet en soit ».

Comme présenté dans le chapitre 2, l'idée du champ d'action de l'aide humanitaire s'articule autour d'un noyau central renvoyant souvent à des activités de *life-saving*. Ce champ d'action a néanmoins tendance à s'élargir en intégrant des domaines d'action de plus en plus variés. Cependant, cette extension ne se fait pas sans sursauts, sans résistances, sans retours en arrière.
Il est pertinent de constater ici que ces moments de résistance se font, dans leur grande majorité, et ce quel que soit les agents en jeu, autour d'une inquiétude quant aux conséquences de cette extension sur ce noyau central. Lorsque ce noyau se trouve bousculé dans sa centralité, quand il est perçu comme potentiellement perdant cette position centrale en relation à un champ d'action plus large – mais aussi à l'interpénétration d'autres cadres conceptuels de pensées émanant d'autres secteurs (comme celui du développement ou celui de la paix) - il y a alors une tendance – temporaire - au repli du champ de l'action humanitaire, comme pour protéger la place de ce noyau central. Un *point de contraction* sera nécessairement atteint à un moment (moment qui varie), qui amènera à une contraction relative et temporaire de cet objet humanitaire.
La fin des années 1990 et début des années 2000 est une période intéressante pour illustrer cela. Cette période a été parcourue par des tentatives profondes de revisiter l'articulation entre humanitaire et développement appelant de fait le champ de l'action de l'aide humanitaire à continuer à s'étendre. Mais le début des années 2000 a vu une contraction de ce champ d'action, notamment sous l'impulsion de certains bailleurs, contraction qui s'est vue par la suite stabilisée au travers de la réforme des clusters avant de repartir sur une tendance à l'expansion depuis notamment 2016.

L'autre force de résistance principale observée dans le cadre de ce projet de recherche est certainement la plus puissante, la plus sensible. Elle renvoie au cadre conceptuel de pensées le plus ancré, le plus profond, qui sous-tend l'existence de tous les autres : celui qui consacre l'humanitaire comme un objet en soit, un domaine spécifique, un secteur particulier.
Si l'émergence d'un nouveau cadre conceptuel de pensées vient se poser en tension avec celui d'un humanitaire comme secteur spécifique, alors la force de résistance sera décuplée. D'une certaine manière, si le secteur humanitaire se voit menacé (ou est perçu comme étant menacé) dans son existence même, alors les forces de résistance au changement seront d'autant plus fortes. Cette menace semble être d'ailleurs perçue comme encore plus forte quand des nouvelles façons de penser proviennent de l'extérieur du système humanitaire international et encore davantage de l'extérieur du secteur humanitaire.

Le lecteur aura peut-être remarqué que, jusque-là, les principes humanitaires n'ont pas été évoqués. Deux raisons à cela.

D'abord, le fait est que, malgré de très nombreuses références aux principes humanitaires dans les discussions et documents émanent de l'IASC et de sa périphérie, ces derniers ne sont jamais, ou quasiment jamais, discutés dans leur contenu. On ne retrouve pas la trace de définitions communes autour de ces principes, ni de discussions cherchant à les articuler pour produire des narratifs communs.

Mais la principale raison à cette absence de référence aux principes humanitaires jusque-là, et ce qui a pu émerger au travers de ce travail de recherche, est que les principes humanitaires peuvent être appréhender non pas comme un cadre conceptuel de pensées du secteur humanitaire, mais davantage comme participant à ces forces de résistance. D'une certaine manière, ils constituent des « munitions » utilisées par ces dernières pour maintenir le secteur humanitaire dans son existence propre. Quand une menace sur l'existence même de l'objet humanitaire, les principes humanitaires sont constamment, ou presque, mis en avant pour tenter de résister aux évolutions proposées.

Le meilleur exemple de ces dynamiques se retrouvent dans les résistances qui se sont déployées, comme l'illustre la réponse de SCHR (comme mentionné dans le chapitre 2), face à la tentative d'agencer le secteur humanitaire aux logiques de stabilisation et de maintien de la paix comme à tenter de le faire le rapport Brahimi en 2000.

Globalement l'articulation de l'aide humanitaire et des logiques de paix a toujours été compliquée à s'établir, car justement elle confronte le secteur humanitaire dans son existence même, alors que les appels à plus de synergie sont portés principalement par des agents externes (ou à la périphérie) du secteur humanitaire et non par les agents humanitaires opérationnels.

Plus largement, ces forces de résistance pour protéger l'existence du secteur humanitaire en tant qu'objet en soit sont un facteur de compréhension supplémentaire pour mieux saisir les difficultés à se concrétiser dans l'action des différents appels à « casser les silos » entre différents secteurs.

Cependant, alors qu'actuellement se font jours des débats et tentatives de plus en plus nombreux cherchant à revisiter ces principes humanitaires, voir même à questionner leurs centralités et leurs pertinences, on pourrait se demander comment cette force de résistance se déploiera à l'avenir. Cette force de persévération de cette idée d'un secteur spécifique aura-t-elle tendance à s'amoindrir dans le temps, ou au contraire d'autres « munitions » seront-elles mobilisées pour la maintenir ?

3. Conclusion

Les processus d'intériorisation, les degrés d'intériorisation et les confrontations entre ces derniers sont ainsi essentiels à saisir pour une compréhension plus éclairée des mécanismes d'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.

Sur la base des observations réalisées dans le cadre de ce travail de recherche, plusieurs tendances peuvent donc être soulignées :

i) Plus un cadre conceptuel de pensées est intériorisé, et son degré d'intériorisation élevé, plus il est stable et continue ;

ii) Des opérations d'adaptation et de simplification peuvent prendre place lors d'un processus d'intériorisation, ayant pour conséquence de transformer légèrement – mais pas radicalement - le cadre conceptuel de pensées concerné par ce processus ;

iii) Les processus d'intériorisation ne semblent pas faciliter l'émergence de nouveaux cadres conceptuels de pensées ;

iv) Une période intense d'intériorisation a tendance à limiter les réflexions, débats et émergence de nouveaux cadres conceptuels de pensées ;

v) Plus un cadre conceptuel de pensées rentre en confrontation avec un autre plus intériorisé plus il rencontrera des difficultés à émerger.

A ce titre, deux cadres conceptuels de pensées jouent un rôle de résistance particulièrement fort :

a. Le noyau central du champ de l'action humanitaire : plus l'idée du champ de l'action de l'aide humanitaire s'étend et plus le noyau central est perçu comme menacé dans sa centralité, plus on se rapproche d'un point de contraction qui aura tendance à contracter, temporairement, cet objet humanitaire, visant à protéger ce noyau.
b. L'idée d'humanitaire en tant qu'objet existant en soi : quand un cadre conceptuel de pensées est perçu comme une menace sur l'idée même du secteur humanitaire en tant « qu'objet existant en soi » - et encore davantage quand cette menace perçue vient de l'extérieur du secteur humanitaire - plus les forces de résistances face à ce nouveau cadre conceptuel de pensées seront grandes.

JEUX D'INTERACTION ENTRE CADRES CONCEPTUELS DE PENSEES

La quatrième et dernière catégorie de mécanismes et forces pour penser l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire que ce travail de recherche souhaite mettre en avant renvoie aux jeux d'interaction entre cadres conceptuels de pensées.

Il s'agit ici de considérer que cette évolution est aussi orientée par des jeux d'interaction propres entre cadres conceptuels de pensées, de considérer que ces derniers sont interdépendants, inter-influents.

1. Comment approcher les logiques d'interdépendance et d'inter-influence entre cadres conceptuels de pensées

L'objectif est ici de repérer certains mécanismes qui régulent les interactions entre cadres conceptuels de pensées, d'examiner comment ces cadres conceptuels de pensées s'influencent mutuellement et de tenter de dégager des tendances propres à ces jeux d'interaction.

Afin de mettre en lumière ces tendances, ces mécanismes, il convient de mobiliser une méthode particulière et originale qui a pour objectif de faciliter l'analyse et la réflexion.
Il s'agit d'appréhender les cadres conceptuels de pensées du secteur humanitaire comme un objet en soi, comme une entité en soi, et de s'intéresser uniquement à cet objet. Fonctionner de la sorte permet de « mettre en suspens » ce qui les façonnent de l'intérieur et de l'extérieur, ainsi que les questionnements sur leurs modes de production. On les considère ici comme préexistants.
S'intéresser spécifiquement aux jeux d'interactions entre cadres conceptuels de pensées revient donc à les « isoler » d'autres variables, d'autres mécanismes qui viennent les influencer, autant dans leur production que dans leur évolution et transformation.
Il s'agit donc d'examiner exclusivement les cadres conceptuels de pensées et leurs modes d'interaction au sein du secteur humanitaire. L'approche consiste donc à envisager le secteur humanitaire comme un espace où des cadres conceptuels de pensées se font face, interagissent entre eux, indépendamment d'autres variables.
Il revient à déconstruire une réalité complexe, pour n'en garder uniquement l'objet d'étude de cette partie, les cadres conceptuels de pensées du secteur humanitaire, et essayer de saisir quels sont ces jeux d'interaction, comment ils se développent, comment ils s'exercent.
Schématiquement on pourrait représenter cette méthodologie par le graphisme suivant :

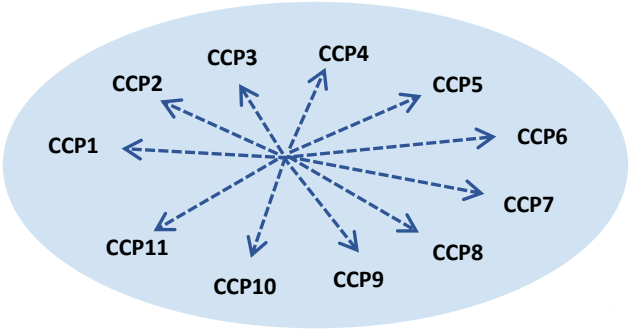

Le secteur humanitaire est volontairement réduit, à des fins méthodiques, à un espace ou interagissent et se font face des cadres conceptuels de pensées (CCP) divers.

L'intérêt d'une telle démarche est d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion permettant de faire émerger des mécanismes et forces qui se doivent d'être pris en compte pour penser le changement, mais qui sont peut-être plus difficilement repérables au travers de méthodes plus classiques.

De ce schéma réduit à cette forme originale apparaissent donc des cadres conceptuels de pensées dominants, qui sont plus visibles, plus centraux, qui orientent le secteur humanitaire.
Chaque cadre conceptuel de pensées doit composer avec les autres, leur existence ne peut être pensée sans examiner leurs interactions avec les autres cadres conceptuels de pensées. D'une certaine manière ils doivent être considérés comme interdépendants et inter-influents.

Une analyse du matériel récolté au cours de ce travail de recherche au travers du prisme de cette méthode permet de repérer deux tendances principales.

2. L'interpénétration entre cadres conceptuels de pensées dominants

La première tendance observée renvoie à une logique d'interpénétration entre cadres conceptuels de pensées dominants.

Il s'agit ici de noter que l'évolution d'un cadre conceptuel de pensées dominant encourage les autres à envisager et intégrer dans leurs caractéristiques respectives cette évolution.
Dans cette logique, les cadres conceptuels de pensées dominants ne peuvent être appréhendés de façon isolée. Ils doivent être approchés dans leurs interactions avec les autres cadres conceptuels de pensées dominants. Ainsi, un changement dans l'un peut produire une évolution chez un autre.
D'une certaine manière ils « se parlent entre eux ».
Lorsque qu'un cadre conceptuel de pensées dominant évolue en intégrant une nouvelle composante X, cette composante peut alors être considérée par un autre cadre conceptuel de pensées dominant. Il s'agira alors éventuellement pour ce dernier d'intégrer cette nouvelle composante X, en la modifiant légèrement pour venir s'adapter à ses caractéristiques propres.
La nouvelle composante X d'un cadre conceptuel de pensées particulier se modifie en X' pour s'intégrer dans un autre cadre conceptuel de pensées.

Des exemples pour venir illustrer cela.
La notion de protection, en tant que domaine du champ d'action de l'aide humanitaire, a d'abord été développée dans le cadre des réflexions autour des crises qualifiées de *complex emergencies*. Ce concept de protection fut par la suite intégré dans - et adapté à - d'autres cadres conceptuels de pensées dominants. Ainsi, des approches propres à ce concept de protection ont été développés pour les réponses aux situations de déplacements internes (1999)[139] ou pour les réponses aux catastrophes naturelles (2006)[140].
Autre illustration, l'accent mis sur le partenariat avec les organisations locales dans le cadre des réponses aux catastrophes naturelles. Cette mise à l'agenda dans des contextes spécifiques a contribué à l'intégration de cette problématique à d'autres contextes, comme ceux qualifiés de *complex emergencies* ou de *protracted crisis*.

[139] *IASC Policy Paper on Protection of Internally Displaced Persons*, Décembre 1999.
[140] *IASC Operational Guidelines on Human Rights and Natural Disasters - Protecting Persons Affected by Natural Disasters*, juin 2006.

Dernier exemple (mais on pourrait en citer d'autres), les réflexions sur les contextes urbains à partir notamment de 2010 qui contribuent à approfondir l'idée – dans l'ensemble du secteur humanitaire – de la nécessité de partenariats avec des acteurs très divers, pour certains peu pris en compte jusque-là dans l'action humanitaire, comme les municipalités.

Des logiques similaires d'interpénétration peuvent être également observées entre secteurs, comme déjà brièvement évoqué dans la partie sur les jeux d'interactions entre agents et dans le chapitre 2.
Le secteur humanitaire se doit en effet d'être aussi examiné dans son interaction et sa proximité avec d'autres secteurs, notamment – pour ne citer qu'eux - ceux du développement, des Droits de l'Homme, de la paix (et de plus en plus celui de l'environnement). La porosité du secteur humanitaire avec ces derniers permet alors un jeu d'interactions entre cadres conceptuels de pensées. Le secteur humanitaire se verra pénétré par des cadres conceptuels de pensées venant d'autres sphères. Il se voit encouragé à les considérer et à les adapter pour qu'ils s'inscrivent dans son espace propre (*opération d'adaptation*, voir partie précédente). A l'inverse, on peut imaginer que ces autres secteurs se voient eux-mêmes influencés par les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire.

3. Un *champ des possibles restreint* et une logique d'évolution progressive

La deuxième tendance observée renvoie à un *champ des possibles restreint* quant à la possibilité d'émergence de nouveaux cadres conceptuels de pensées dominants**.**

Il convient ici de considérer que le *périmètre du champ des possibles* quant à l'émergence de nouveaux cadres conceptuels de pensées dominants (ou de nouvelles caractéristiques de ces derniers) est fonction des cadres conceptuels de pensées dominants existants. C'est-à-dire qu'une nouvelle manière d'aborder l'aide humanitaire doit pouvoir s'appuyer sur des cadres conceptuels de pensées dominants préexistants pour pouvoir émerger et espérer s'ancrer dans la durée. Dans ce sens, si une évolution dans la façon d'aborder l'aide humanitaire sous-tend un écart trop grand avec des cadres conceptuels de pensées dominants existants, alors cette nouvelle idée aura du mal à fédérer et à trouver son chemin dans les esprits collectifs. Pour le dire à l'inverse, si une évolution dans la manière d'aborder l'aide humanitaire sous-tend une certaine proximité avec des cadres conceptuels de pensées dominants existants, alors cette nouvelle idée aura plus de chances d'émerger et de s'ancrer au sein du système humanitaire international.
C'est de la sorte que doit se penser ce périmètre du champ des possibles de nouveaux cadres conceptuels de pensées pouvant espérer devenir dominants. Ce champ des possibles n'est pas illimité. Toutes les idées quant à la façon d'aborder l'aide humanitaire ne sont pas possibles si elles visent à acquérir une nature dominante. Les possibilités d'existence de nouveaux cadres conceptuels de pensées pouvant devenir dominants sont contraintes par une logique de proximité avec les cadres conceptuels de pensées dominants préexistants.

Une métaphore géographique est ici utile pour rendre cela plus clair.
Imaginons les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire à un moment *m* comme un espace géographique délimité par des frontières. L'évolution de ces derniers passe ainsi par une transformation des frontières de cet espace géographique. Cette transformation se fait de deux façons. D'une part par une contraction de certaines de ses frontières quand des cadres conceptuels de pensées dominants disparaissent. D'autre part par une extension de ses frontières, signe de l'intégration de nouveaux cadres conceptuels de pensées dominants.

Le champ des possibles de nouveaux cadres conceptuels de pensées pouvant devenir dominants renvoie aux territoires en proximité avec cet espace géographique existant à ce moment *m*.
Si une nouvelle manière de penser l'aide humanitaire est extérieur à cette *zone de proximité*, alors elle aura d'autant plus de difficultés à s'imposer comme dominante au sein du secteur humanitaire.

L'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants se fait donc principalement de manière progressive, et non de manière radicale.

L'évolution dans la façon d'approcher le temps long dans l'aide humanitaire est un exemple intéressant pour illustrer cette logique d'évolution progressive.
Alors que jusque dans le milieu des années 1990 l'aide humanitaire est essentiellement abordée au travers d'un temps court, l'apparition de la labélisation *complex emergencies* ouvre la possibilité pour intégrer le temps long. Dans un premier temps, comme développé dans le chapitre 2, il s'agit de penser l'aide humanitaire sur un temps long, tout en maintenant une approche linéaire entre aide humanitaire, réhabilitation et développement. Mais cette possibilité de considérer le temps long ouvre le champ des possibles pour venir revisiter cette approche linéaire et ainsi pouvoir penser la concomitance temporelle entre humanitaire et développement, puis, un peu plus tard, leur articulation dans une approche globale.
Cette notion de champ des possibles restreint pourrait d'ailleurs être éventuellement utilisée pour expliquer – partiellement – pourquoi les tentatives de la fin des années 1990 de venir revisiter cette approche linéaire n'ont pu s'imposer.

Un autre moyen d'illustrer cette logique d'évolution progressive consiste à « raisonner à l'inverse », afin non pas de piocher dans des exemples d'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants, mais d'observer l'absence, sur les trente dernières années, d'exemples de changement radical, sur un temps court ou à un moment *m*, dans la manière d'appréhender l'aide humanitaire.

4. Conclusion

Mobiliser ce genre de méthode « réductionniste » permet donc de faire ressortir deux tendances dans la façon dont le changement se meut, et qu'il aurait été peut-être plus laborieux de saisir avec des méthodes plus classiques :

- Une interpénétration entre cadres conceptuels de pensées dominants ;
- Une évolution progressive au travers d'un champ des possibles restreints.

Il importe cependant de prendre garde à ne pas mobiliser ces processus comme une explication totalisante dans l'évolution de certains cadres conceptuels de pensées. En effet, comme l'indique ce travail de recherche, de nombreux mécanismes et forces s'entremêlent pour orienter le changement du secteur humanitaire. Dans cette logique, ces notions d'interpénétration, d'évolution progressive et de champ des possibles restreint sont à replacer dans une analyse plus large pour penser le changement dans le sens où ils viennent composer avec d'autres mécanismes et forces à l'œuvre (comme ceux présentés dans les parties précédentes).

POUR PROLONGER LA REFLEXION

Après avoir découvert et visité certains espaces plus ou moins cachés au travers de cette exploration spéléologique permettant de mieux saisir comment le secteur humanitaire (et plus particulièrement ses cadres conceptuels de pensées dominants) évoluent, pouvons-nous prolonger quelque peu encore ce voyage afin d'en faire émerger certaines réflexions et enseignements ?
C'est à cela que souhaite s'attarder cette dernière partie.

Poursuivre dans une telle démarche c'est avant tout partager des réflexions personnelles, des idées, des pistes qui m'ont accompagné tout au long de ce projet. Dans ce sens, l'objectif n'est pas tant d'émettre des conclusions se voulant les plus objectives possibles, mais davantage de s'engager plus en amont dans des chemins de réflexions sans prétendre qu'ils aient une destination finale et d'ouvrir des perspectives supplémentaires qu'il conviendrait alors d'approfondir (ou au contraire de mettre de côté si elles s'avéraient incohérentes). Bref l'objet est d'élargir le monde des possibles à considérer.
Un tel exercice pourrait paraitre périlleux à certains. Pour ma part, il est d'abord stimulant, car encourageant une certaine créativité et flexibilité dans la manière d'aborder la réalité sociale. C'est un exercice qui permet d'entrevoir de nouveaux passages potentiels pour prolonger à l'avenir cette exploration au sein du monde des idées.

1. La nature *autonome* de ces forces et mécanismes de changement, et la difficile question de la marge de manœuvre volontaire des agents

L'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire (et donc de ce dernier dans son ensemble) serait ainsi, notamment, la résultante de forces et de mécanismes de changement dont ce travail aura cherché à en dévoiler les principaux.
Classés artificiellement en quatre catégories, ces derniers renvoient notamment à :

i) Des jeux d'interactions entre agents ;
ii) Des transformations de l'environnement contextuel ;
iii) Des processus et degrés d'intériorisation ;
iv) Des jeux d'interactions entre cadres conceptuels de pensées.

Ces forces et mécanismes de changement sont des construits sociaux, dans le sens où ils émanent des agents et de leurs interactions. Cependant, ils s'imposent également, à différent degrés, aux agents, et ces derniers composent nécessairement avec eux (de façon consciente ou non-consciente). En un sens, ces forces et ces mécanismes ont acquis un certain niveau *d'autonomisation*. Même si produits par les agents et leurs interactions, ils doivent être considérés dans leur *existence abstraite* pour comprendre comment ils influencent le changement du secteur et de ses cadres conceptuels de pensées dominants. Ils existent d'une certaine manière par *eux-mêmes* (en dehors des agents) et doivent être appréhendés comme tel, tout comme les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur en tant qu'objet *sui generis*. Et c'est surement là l'un des intérêts majeurs de ce travail de recherche : appréhender les cadres conceptuels de pensées dominants du secteur en tant qu'objet spécifique et dévoiler la présence de forces et mécanismes autonomes pour penser leurs évolutions.

Le terme d'autonomisation, ou d'autonomie – et non d'indépendance - a par ailleurs son importance ici car il permet d'intégrer le lien dialectique entre d'un côté ces forces et mécanismes et de l'autre les agents (logique d'influence mutuelle et de *co-constitution*).

Une telle conclusion peut paraitre inconfortable à certains (mais ne sera néanmoins pas étrangère à de nombreux courants des sciences sociales), car demandant nécessairement d'acter la présence de forces et mécanismes qui dépassent le contrôle que les agents pourraient en avoir, tout autant que d'objets sociaux qui orientent leurs comportements et façons de penser. Cela revient à admettre que la réalité sociale se construit et se transforme, également, au travers de processus autonomes aux agents qu'il s'agit alors de dévoiler pour justement mieux comprendre comment cette réalité sociale est produite et se meut.

Devant une telle conclusion, une question légitime se doit d'être posée : face à des forces et mécanismes de changement ayant acquis un certain degré d'autonomie, quelle est la place restante aux agents dans la conduite du changement ?

Une approche constructiviste comme celle mobilisée pour ce travail de recherche tord le cou à une approche de « l'agent rationnel » qui agirait suite à une réflexion consciente, articulée, tendant à être maitrisée, même si certainement complexe, pour provoquer le changement.
Cette capacite de réflexion de l'agent n'est pas remise en question ici. Chaque agent est capable de choix, de décisions, qu'il prend de manière réfléchie, qu'il peut expliquer (a priori ou a posteriori). Mais un agent, et encore plus un groupe d'agents, se doit également de composer avec ces forces et mécanismes qui s'imposent à lui (même si construits indirectement « par lui et ses semblables »), et qui dans beaucoup de cas sont parfois inconnus de ce dernier, ou dont il n'a pas véritablement conscience.
A quel point donc ces forces et mécanismes dominent ce qu'un agent peut penser, comment un agent se comporte et comment il peut être tenté, de façon articulée, de venir poser des stratégies de changement ?
Cette question est d'autant plus pertinente que cette marge de manœuvre consciente se voit encore réduite davantage quand on examine les jeux de forces et mécanismes internes à chaque agent. Ce travail de recherche a volontairement traité l'agent comme une entité unifiée. Mais ce raccourci méthodologique ne doit pas effacer qu'un agent n'est pas simplement influencé dans ses choix et sa manière de penser par son environnement extérieur. Il évolue également sous l'impact de forces, de jeux, de mécanismes internes qui, une nouvelle fois, dépassent la seule volonté de ses dirigeants et de ses membres, avec lesquels ces derniers doivent composer (de manière consciente ou non). Il serait d'ailleurs intéressant d'examiner plus en profondeur ces jeux de forces internes propres aux agents pour compléter ce tableau général.

Les réflexions qui ont émergé de ce travail de recherche, associées à mon expérience personnelle dans le secteur humanitaire, me laissent penser que la capacité volontaire ou consciente d'un agent ou d'un groupe d'agent – la volonté des agents pour mener un changement – est probablement surestimée.
Ce que je souhaite exprimer ici, et sans remettre en cause l'influence volontaire qu'un agent peut avoir sur l'évolution du secteur humanitaire (cela a déjà été illustré à maintes reprises au cours de ce travail), est que le changement du système humanitaire international (en tout cas dans son état actuel) et de ses cadres conceptuels de pensées est aussi, et j'oserais dire avant tout, une question de mécanismes et de forces relativement autonomes des agents, qui dépassent les capacités de maitrise des agents et dont ces derniers n'ont que rarement conscience.

Nous avons certes déjà cité de nombreux exemples quant à la volonté de certains agents de provoquer un changement au sein du secteur humanitaire, comme le réseau NEAR pour ce qui est de la localisation de l'aide ou l'UNHCR pour ce qui est d'un renouvellement de l'approche refugiés.
Il n'en reste pas moins que des discussions profondes au niveau du système humanitaire international quant aux mécanismes de changement sont quasi-absentes. Aucun plan large, aucune stratégie, aucune « théorie du changement » (comme communément appelée) n'a pu être trouvé au travers de ce travail. Certainement que des discussions annexes ou des documents auxquels cette recherche n'a pu avoir accès existent. Mais le simple fait que – s'ils existent – ils n'arrivent pas à trouver leur chemin (sous des formes variées) au niveau de l'IASC, compte tenu de la place centrale que ce dernier occupe au sein du système humanitaire international, est peut-être un signe qu'une réflexion plus large sur le changement est laborieuse, voire inexistante, et que les forces et mécanismes de changement dévoilés ici sont probablement inconnus pour certains, ou non véritablement pris en compte pour d'autres.

Nous sommes alors en droit de nous poser la question si, en étant plus conscients de ces forces et mécanismes en jeu, les agents gagneraient en marge de manœuvre volontaire ? Serait-il possible de mieux maitriser certaines des modalités de changements si justement certaines d'entre elles étaient révélées et prises en considération par les agents ? La question, pour ce qui concerne le secteur humanitaire, reste ouverte. A titre personnel j'aurais tendance à penser que oui, mais cette marge de manœuvre gagnée ne saurait devenir centrale dans la réalisation du changement. « L'équation générale » étant si complexe, voir insaisissable (comme l'examine la sous-partie suivante), qu'il serait particulièrement difficile, et prétentieux, de croire pouvoir maitriser, dans toutes ses dimensions, les modalités par lesquelles un secteur évolue.

2. De la difficulté de poser un modèle pour penser le changement

Le changement du secteur humanitaire, au travers l'évolution de ses cadres conceptuels de pensées dominants, serait donc, notamment, l'affaire de forces et mécanismes relativement autonomes des agents. Serait-il alors possible de tenter une synthèse dans la façon de penser le changement du secteur humanitaire, de construire un modèle pour penser ces évolutions ? Serait-il possible d'imaginer une « théorie à moyenne portée » comme l'entendait Robert King Merton ?

Cela parait bien difficile tant la réalité sociale est complexe (et que la possibilité même d'un modèle renverrait aux limites de penser le monde social au travers une approche déterministe).
Néanmoins, pourrait-on tout de même tenter l'expérience avec des objectifs plus humbles ? Qu'est-ce qu'un tel exercice pourrait apporter sans prétendre conclure sur un modèle général complet ?
C'est d'une certaine manière l'ambition de cette sous-partie : réfléchir aux possibilités et aux limites d'une construction d'un modèle pour penser le changement du secteur humanitaire afin, non pas d'atteindre ce modèle, mais d'ouvrir des pistes de réflexions complémentaires et faire ressortir des problèmes difficilement solvables ou ne demandant qu'à être dépassés.

Ce travail de recherche a donc permis de mettre en avant un certain nombre de mécanismes et forces de changement influant l'évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire – cet objet humanitaire - qui ont été déjà été rappelés ci-dessus.
Mais la première difficulté de taille pour penser la possibilité d'un modèle est que l'existence d'autres mécanismes et forces ne peut être exclue. Comme déjà mentionné, un élargissement du matériel examiné pour ce travail de recherche (que ce soit via des documents supplémentaires, des entretiens

ou enquêtes, pour ne citer que quelque uns) ou des méthodologies complémentaires ou alternatives, permettraient en effet d'en dévoiler éventuellement de nouveaux.

Par ailleurs, et nouvelle difficulté, ce n'est pas simplement une question de forces (et de mécanismes), c'est aussi une question de « champs de forces ».
Ces forces et mécanismes ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils s'entremêlent, s'opposent, se complètent au travers d'interactions complexes. Leurs poids et influences fluctuent en fonction des situations.
Tenter de modéliser dans leur globalité ces interactions et ces variations d'influence apparait très laborieux, voire impossible à ce stade de connaissance.

Cependant, en considérant chaque situation dans ses particularités (chaque évolution de cadres conceptuels de pensées) il devient plus accessible de percevoir certaines modalités de ces jeux d'interaction et saisir le poids et l'influence relatifs de ces forces et mécanismes en action. Par exemple, examiner spécifiquement l'émergence du concept du protection au sein du secteur humanitaire est la possibilité de capturer (tout de moins partiellement) le poids et l'influence relatifs de ces quatre catégories de forces et mécanismes, et de dévoiler certaines de leurs interactions (comme la proximité grandissante entre secteur humanitaire et secteur des Droits de l'Homme dans les années 1990, la centralité donnée aux Droits de l'Homme au sein des Nations Unies, l'évolution de l'environnement contextuel comme possibilité de mise à l'agenda de cette problématique, l'opération d'adaptation donnant naissance à ce concept de protection propre au secteur humanitaire, etc.)
Dans cette logique, la méthodologie mobilisée pour ce travail de recherche, notamment au travers de la construction de cet objet humanitaire, peut certainement s'avérer utile, car facilitant un certain recul indispensable à ce type d'analyse. Un recul « spatial » tout d'abord consistant à approcher cet objet humanitaire dans son ensemble, mais encore davantage un recul « temporel » permettant de saisir une situation spécifique (et cet objet humanitaire) dans son inscription dans un temps long. Ce recul temporel est d'autant plus essentiel qu'il permet également de s'appuyer sur d'autres travaux existants, traitant de situations passées.
Mais est-il néanmoins possible de saisir l'ensemble de ces jeux d'influence et d'interactions pour une situation donnée ? La question reste ouverte, mais demeure complexe.

Quant à la possibilité de capturer ces jeux d'influence et d'interaction sur le moment, cela est certainement encore plus ardu. Certaines observations dans le cadre de ce projet de recherche permettent certes d'entrevoir des changements potentiellement à l'œuvre, comme c'est le cas de l'émergence du *multi-purpose cash-based assistance* et de la protection sociale et de leurs impacts éventuels sur une approche par domaines. Il est possible de repérer certaines forces et mécanismes en jeu (comme la résistance exercée par le degré d'intériorisation particulièrement profond de l'approche par domaines). Mais il me semble cependant très difficile (voir impossible), dans l'état actuel des connaissances, de prévoir si et comment ce nouveau cadre conceptuel de pensées en émergence s'établira de manière stable en tant que mode de pensées dominant. Au mieux, des scénarios potentiels pourraient être envisagés.

Enfin, une autre limite importante est de savoir si les composantes de ce champ de forces et la nature même de ses modalités de réalisation ne changeraient-elles pas en permanence ?
En effet, les forces et mécanismes de changement révélés ici sont des construits sociaux. Ils ne préexistent donc pas et naissent des interactions entre agents sociaux. Et même s'ils sont stables, ils ne peuvent donc pas être considérés comme éternels, inamovibles.
Dans cette logique on doit nécessairement envisager que d'autres forces et mécanismes pourraient voir le jour, alors que certains pourraient s'éteindre. Dans cette même logique, on doit aussi nécessairement envisager que les modalités d'interactions entre ces forces et mécanismes,

également le produit indirect de construit sociaux, peuvent évoluer et ne doivent donc pas être considérées comme perpétuelles. Et plus largement, on se doit également d'envisager la possibilité que ces construits sociaux s'influencent entre eux et puissent créer de nouvelles forces, de nouveaux mécanismes de changement, de nouveaux modes d'interactions.
D'une certaine manière, la réalisation même du changement ferait émerger d'autres modalités de changement.
Sur un temps court, comme les trente dernières années, une telle hypothèse n'est pas facilement testable. Un temps d'étude plus long (mais également un champ d'étude plus large) permettrait peut-être de l'explorer. Mais encore faudrait-il pouvoir imaginer une approche et une méthodologie appropriées.

Compte tenu de toutes ces limites identifiées ici (et certainement que d'autres pourraient être mentionnées), la possibilité d'un modèle pour expliquer et anticiper le changement (du secteur humanitaire pour ce qui nous concerne, et plus spécifiquement de ses cadres conceptuels de pensées dominants) devient, au mieux insaisissable en l'état actuel des connaissances, au pire impossible, dépassant ainsi toute logique déterministe.
Il n'en reste pas moins que certaines modalités (même si éventuellement temporellement limitées) dans la façon dont le changement s'opère peuvent être dévoilées et examinées. C'est d'ailleurs de la sorte que ce travail de cherche peut-être perçu : une tentative pour éclairer certains processus à l'œuvre dans l'évolution du secteur humanitaire permettant une compréhension plus aiguisée de cette construction sociale de la réalité.

3. Quelles pistes de réflexion pour penser le futur du secteur humanitaire ?

Après avoir examiné avec attention l'évolution du secteur humanitaire sur les trente dernières années, dévoilé certaines forces et mécanismes de changement autonomes, et s'être intéressé aux opportunités et difficultés de penser l'éventualité d'un modèle général de changement, il est naturel de tenter de se projeter quelque peu dans l'avenir.
Mais alors que la sous-partie précédente a mis en avant la nature insaisissable d'un tel modèle potentiel, toute tentative de prospective serait ainsi vouée à l'échec, serait une sorte de non-sens ?
Certainement si l'on espèrerait définir avec précision comment l'idée d'humanitaire se transformera sur les prochaines décennies.
Cependant, ce travail de recherche, ses observations et ses analyses offrent une quantité de matériel non négligeable pour offrir quelques pistes de réflexions pour penser le futur du secteur humanitaire.
Et ce sont certaines de ces pistes que cette ultime sous-partie souhaite partager. Ces dernières s'articulent notamment autour de l'importance des jeux d'interactions entre agents pour penser son évolution à venir.

Pour éviter tout malentendu, l'objectif n'est pas ici de proposer des pistes cherchant à exposer quels seraient les contenus de futurs cadres conceptuels de pensées dominants du secteur.
Le but est bien plus réduit. Il s'agit d'identifier des grandes tendances potentielles, et notamment des scénarios relatifs à la composition du secteur humanitaire qui influeraient l'évolution des cadres conceptuels de pensées sans que ces derniers ne puissent être prédits ici.

Pour cela il importe tout d'abord de revenir à la définition initiale du secteur humanitaire développée pour ce travail de recherche, et présentée à la fin du chapitre 1.
Le terme secteur humanitaire a été considéré comme un espace dans lequel évolue tout agent se disant engagé dans l'action humanitaire, même si que partiellement. Dans cet espace, chaque agent

mobilise ses propres cadres conceptuels de pensées quant à ce que l'humanitaire représente pour lui.
Le secteur humanitaire peut être visualisé comme un espace où s'entremêlent, interagissent et se font face des cadres conceptuels de pensées portés par des agents et orientant les approches opérationnelles de ces derniers.
On lui a donné la forme suivante :

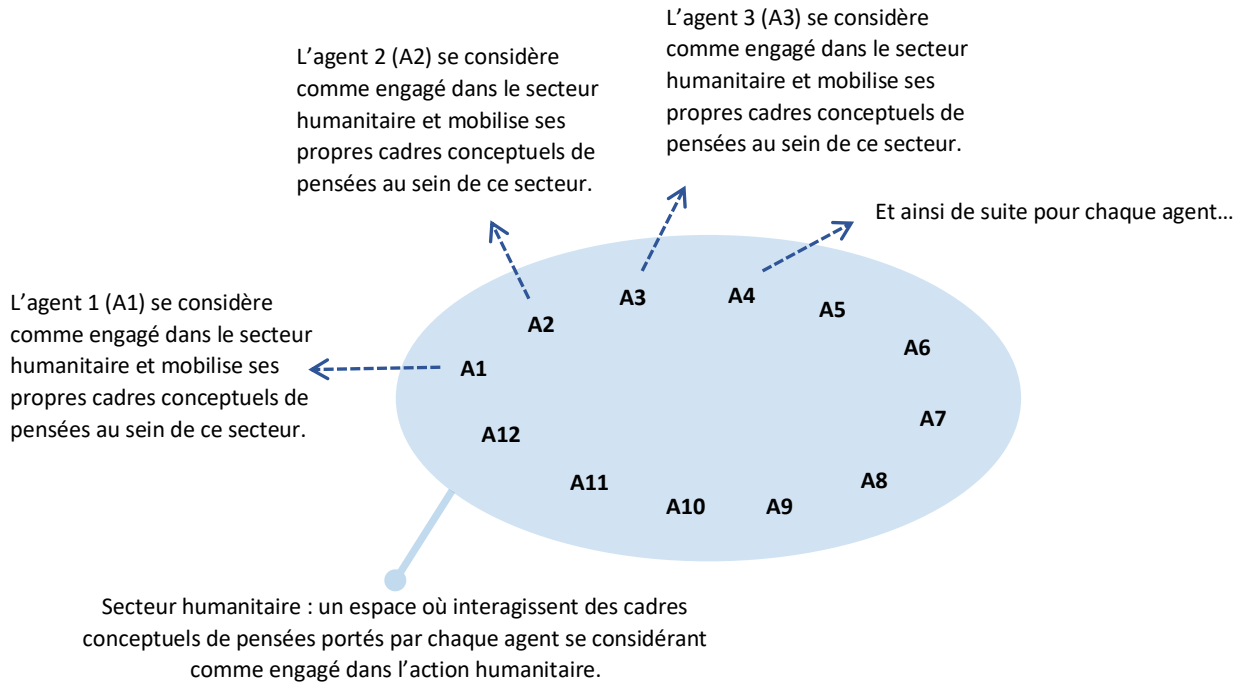

Ensuite, un groupe social dominant, le système humanitaire international, a été identifié et dont ce travail a cherché à mieux comprendre comment ses cadres conceptuels de pensées (et le secteur humanitaire dans son ensemble grâce à un raccourci méthodologique) évoluent.

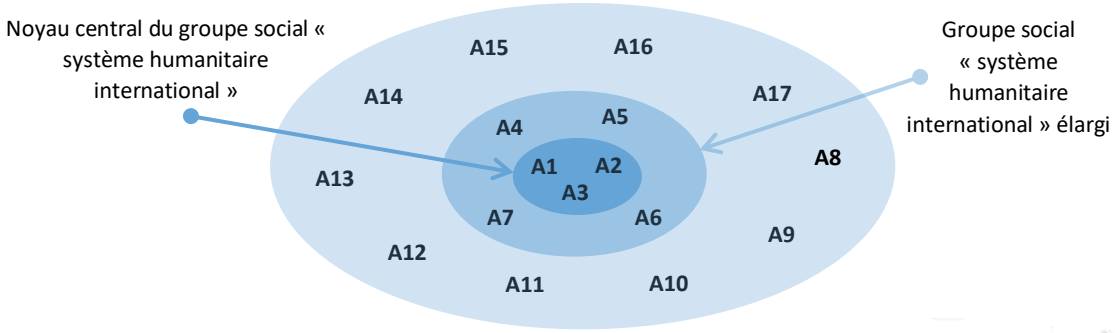

Ainsi, pour tenter de comprendre comment le secteur humanitaire pourrait évoluer, il est intéressant de s'attarder sur l'évolution des groupes sociaux dominants au sein de ce secteur, car orientant ce dernier dans son ensemble.
Sur cette base, trois scénarios ont été ici identifiés, sur lesquels un quatrième se greffera.

➢ ***Scénario 1 : le système humanitaire international comme groupe dominant***

Dans ce scénario 1, le système humanitaire international tel que structuré aujourd'hui reste le groupe social dominant au sein du secteur humanitaire, et le même schéma s'applique.
Ses cadres conceptuels de pensées évolueront donc en fonction, notamment, d'un jeu complexe (voir insaisissable) de forces et mécanismes dont certains ont pu être mis en avant dans ce travail de recherche.

Ce scénario pourrait être privilégié sur un temps court ou moyen, mais sans qu'il soit possible de se projeter avec certitude sur un temps long.

➢ ***Scénario 2 : L'absence de groupes dominants***

Dans ce scénario, sous l'effet notamment d'une diversité toujours plus accrue des agents s'impliquant dans le secteur humanitaire, le système humanitaire international a perdu sa position de groupe dominant, mais aucun autre n'a cependant émergé.

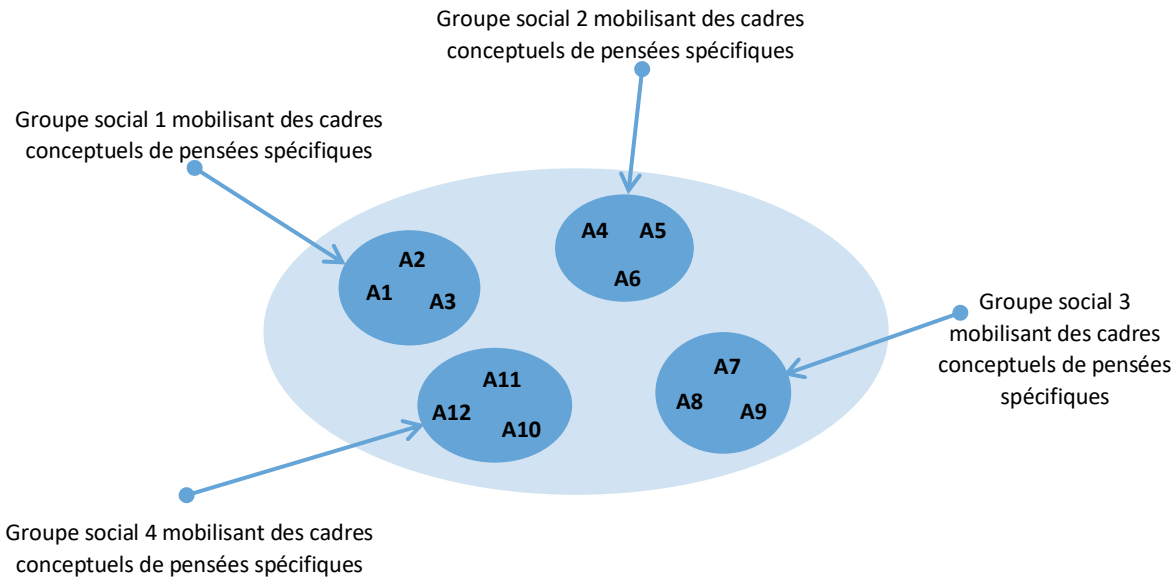

Le secteur humanitaire se voit alors étiré dans des directions variées, traduction de cadres conceptuels de pensées particulièrement divers, et parfois irréconciliables.
Tenter une synthèse des cadres conceptuels de pensées du secteur (et de leurs modes d'évolution) deviendrait plus difficile et nécessiterait de s'attarder sur chaque groupe qui le compose.

➢ ***Scénario 3 : l'émergence d'un nouveau groupe dominant***

Dans ce scénario, le système humanitaire international tel que structuré actuellement n'est plus le groupe social dominant, et un nouveau occupe cette place. Les cadres conceptuels de pensées de ce dernier orientent alors l'évolution du secteur humanitaire dans son ensemble.

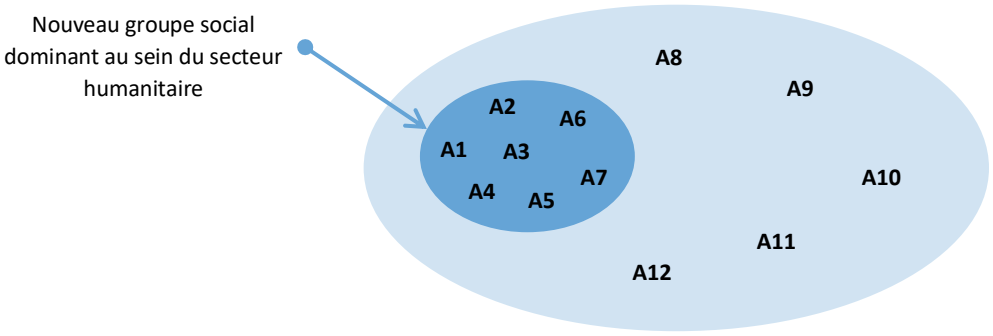

Ce scénario est à penser sur un temps long et certainement en perspective des changements géopolitiques mondiaux si on assume ici que le secteur humanitaire garde une dimension internationale forte.

Enfin, un dernier scénario est à envisager, celui de la disparation du secteur humanitaire, dans une logique quelque peu différente de celle des groupes sociaux dominants.

- ***Scénario 4 : la disparation du secteur de l'humanitaire***

Le secteur humanitaire n'est pas une donnée préexistante. Il n'a pas existé de tout temps. Il s'est construit socialement. A ce titre, il importe d'envisager qu'il pourrait « ne plus être ».
L'action qu'il sous-tend – action d'aide aux populations et de réponse à des besoins – pourrait certes continuer à exister mais plus dans le cadre d'un secteur humanitaire considéré comme secteur spécifique.

Pour que ce scénario se produise c'est le cadre conceptuel de pensées le plus ancré, le plus profond, le plus central, qui dépasse la logique de groupe social dominant, qui doit disparaitre : celui de l'idée même d'humanitaire en tant qu'objet en soi et qui a été abordé en fin de chapitre 2.
Les modalités pour qu'une telle idée disparaissent sont inconnues, mais cela pourrait par exemple se traduire par une intégration du secteur humanitaire dans un autre, de la fusion entre le secteur humanitaire et un autre, ou d'une implosion du secteur humanitaire lui-même.
L'ensemble des cadres conceptuels de pensées du secteur disparaitraient ou se verrait happés, intégrés par/dans d'autres secteurs (et donc transformés).
Le secteur humanitaire ne serait plus, ses cadres conceptuels de pensées non plus. Les modes de réponses aux besoins des populations – en imaginant ici qu'une valeur de solidarité demeure – seraient alors pensés complètement différemment, au travers de cadres conceptuels de pensées qu'il est même difficile d'imaginer.

CONCLUSION GENERALE

Notre voyage spéléologique s'apprête à prendre fin.
Tout au long de ce dernier nous avons traversé des espaces bien différents, colorés de teintes variées, emprunter des voies parfois sinueuses et étroites ou au contraire quelque fois bien plus amples nous permettant de reprendre notre respiration. Nous avons également appris à nous servir de nos outils avec lesquels nous avons tenté de descendre si profondément. Et surtout nous avons fait confiance à nos amarres pour nous assurer tout au long de cette expédition.

Mais, quoi retenir de cette exploration ? Quels souvenirs garder de ce voyage entrepris ?
Peut-être les trois éléments clés suivants :

Le premier est de se rappeler que le changement ne saurait être approché sans examiner le monde des idées. Ce dernier façonne en effet la manière d'appréhender la réalité, de la construire. Il oriente significativement les comportements des agents et les transformations d'un secteur. En élaborant cette notion de cadres conceptuels de pensées, il s'agissait de saisir certaines des idées collectives principales quant à la façon dont est pensée l'aide humanitaire.

Le deuxième élément renvoie à la continuelle évolution des cadres conceptuels de pensées dominants du secteur humanitaire. Les représentations collectives de l'aide humanitaire ne préexistent pas et ne sont pas figées. Elles évoluent en permanence, transformant en continue ce secteur. Il n'y a pas « un » humanitaire original qui aurait évolué, et dont il s'agirait – comme le voudraient certains – de retrouver. L'idée d'humanitaire est plurielle au travers du temps et de l'espace, elle est mouvante par nature.

Le troisième élément revient à acter que le changement du secteur humanitaire, et plus précisément de ses cadres conceptuels de pensées, est la résultante d'un construit social. Au centre de cette construction des forces et mécanismes de changement s'entremêlent au travers de modalités d'interaction complexes qu'il est difficile de saisir dans leur ensemble. Ces forces et mécanismes sont eux même également le fruit de ce construit social. Cependant, ils auraient acquis un certain degré d'autonomie et dépasseraient donc la seule volonté des agents ; paradoxe de taille (mais néanmoins familier pour les sciences sociales) alors qu'ils sont justement le fruit des interactions entre agents. La marge de manœuvre consciente des agents quant à leur capacité à maitriser ce changement se doit donc d'être relativisée et mise en perspective, même s'il ne s'agit nullement de l'effacer. Une telle conclusion pourrait paraitre inconfortable à certains, mais elle permet cependant de mieux cerner la construction et la transformation de la réalité sociale.

Par ailleurs, dans le prolongement de cette exploration spéléologique et des souvenirs que chacun aura pu en garder, que serait-il envisageable de partager avec d'autres lors de notre remontée en surface ? Quels contributions ce voyage pourrait apporter au secteur de l'humanitaire et au domaine des sciences sociales ?

Pour le secteur humanitaire, décoder certains de ces mécanismes d'évolution permettrait peut-être de mieux les naviguer, et ainsi de donner des clés au secteur et à ses agents pour penser et participer à une construction plus consciente de ce changement.

Une telle excursion pourrait tout autant trouver sa place dans des exercices de perspectives consistant à envisager des scénarios possibles quant au futur de l'aide humanitaire et, sur cette base, adapter les stratégies des agents et du secteur. Cette contribution à de tels exercices serait bénéfique autant d'un point de vue méthodologique que de contenu.
Par ailleurs, pour chaque agent cette exploration peut aussi être un moyen de penser différemment ses positionnements au sein d'un secteur en constante transformation.

Mais, et chose certainement la plus essentielle, ce voyage spéléologique est surtout la possibilité de prendre conscience de l'influence de nos cadres conceptuels de pensées sur la manière de penser et d'entreprendre l'aide humanitaire. Prendre conscience de cela c'est ouvrir la porte à un nouveau monde des possibles. C'est réaliser que nos propres cadres conceptuels de pensées sont autant nécessaires pour nous permettre de poser une action qu'ils sont limitants dans la façon d'approcher le monde. Prendre conscience de cela c'est alors se permettre de les questionner, de les revisiter, d'explorer de nouvelles manières de penser et de faire. C'est la possibilité de prendre à pleine mains cette pâte à modeler représentant cet objet humanitaire pour jouer avec elle, la modifier, tenter des « expériences de pensées » sur ce que pourrait être l'humanitaire si l'on revisitait certains de nos cadres conceptuels de pensées.
A l'échelle de l'individu un tel exercice est possible, et particulièrement stimulant, même si parfois déstabilisant.
A l'échelle d'une organisation cela devient peut-être plus difficile. Mais c'est l'occasion d'identifier les fondements même de la façon dont cette dernière approche l'idée d'humanitaire et sa traduction dans l'action. C'est l'opportunité d'ouvrir des débats, des espaces de discussions et de réflexions, permettant d'explorer ce nouveau monde des possibles.
A l'échelle d'un secteur, un degré de complexité s'ajoute pour mener à bien un tel exercice : la diversité des agents (et de leurs perspectives) et leurs jeux d'interaction peuvent en effet interférer dans un processus de réflexion collective se voulant le plus ouvert possible.

Néanmoins, dans cet esprit de débats, d'ouverture des réflexions, d'élargissement quant aux manières de penser, un élément est clé : celui de la diversité. Un groupe social fermé, formattant ses membres dans une logique de reproduction et d'intégration sociale – ou intégrant principalement des membres qu'il considère comme similaires, aura en effet tendance à simplement reproduire les mêmes cadres conceptuels de pensées (même si au travers de narratifs quelque peu différents en surface). Mais s'ouvrir, faire preuve de diversité dans la manière d'accueillir de nouvelles façons de penser et de faire, c'est saisir l'opportunité de s'engager dans ce nouveau monde des possibles, de redessiner la forme et les caractéristiques de cet objet humanitaire, d'imager de nouveaux modes d'action et de pensées. Certes les perspectives sur ce que pourrait et devrait devenir cet objet humanitaire varieront en fonction des individus et des agents. Mais cette diversité reste pourtant nécessaire pour s'assurer d'une aide humanitaire en recherche d'adaptation face aux changements plus larges avec lesquels elle doit composer.

Concernant le domaine des sciences sociales, comme annoncé dans l'introduction, cet objet d'étude qu'est le secteur humanitaire est devenu au fil de ce travail un objet accessible pour des réflexions plus profondes quant aux modes d'exploration de la réalité sociale, de sa construction et de ses transformations. En complément de cette attention propre au secteur humanitaire, ce travail peut ainsi être également lu comme un apport plus large aux sciences sociales.

Tout d'abord, il espère pouvoir contribuer aux réflexions quant à la manière d'approcher le changement de la réalité sociale. Plus spécifiquement, au travers de l'approche *socio-phénoménologique* retenue, ce travail de recherche a cherché à souligner la nécessite d'examiner le monde des idées dans la réalisation du changement. Certes, d'autres approches auraient certainement pu mettre en relief d'autres processus pour expliquer le changement. Mais il n'en reste pas moins que penser le changement ne pourrait se faire sans ce lien avec le monde des idées ; c'est en tout cas une des conclusions que ce travail souhaite souligner, et ce dans le prolongement de nombreux autres qui ont emprunté cette voie.

Par ailleurs, ce travail tente de proposer un concept et une méthodologie originaux qui se veulent utiles pour saisir la réalisation du changement.
La notion de cadres conceptuels de pensées comme définie ici apparait en effet comme pertinente pour décrire et capturer l'évolution de l'idée d'humanitaire.
D'un point de vue méthodologique, la constitution d'un objet humanitaire à appréhender comme un objet *sui generis*, tout autant que le raccourci pris au travers de l'identification d'un groupe social dominant, se veulent aussi une aide précieuse pour essayer de dévoiler des forces et mécanismes à l'œuvre derrière ces transformations.
Il est alors naturel de s'interroger sur l'application d'une telle notion et d'une telle méthodologie à d'autres objets études. Pourrait-on s'inspirer de ce travail, en complément de bien d'autres et sur la base du cadre théorique dans lequel il s'inscrit, pour penser l'évolution d'autres secteurs ? L'approche considérée ici serait-elle appropriée par exemple pour examiner le changement du secteur du développement, de la paix, des Droits de l'Homme, pour ne prendre que ces derniers compte tenu de leur proximité avec le secteur humanitaire ? Et plus largement, comment capitaliser sur cette notion de cadres conceptuels de pensées et la préciser encore davantage ? Dans quelles circonstances leurs mobilisation s'avèreraient judicieuses ? Certainement que de nombreux points concernant cette notion, et plus largement l'approche générale utilisée, auraient besoin d'être approfondis, décortiqués, prolongés pour assoir une telle démarche plus solidement.

Ce voyage spéléologique ouvre également des portes pour des explorations complémentaires. Outre la possibilité de dévoiler d'autres espaces (d'autres forces et mécanismes de changement), voir même de compléter l'analyse quant à la possibilité de construction d'un modèle de changement, il serait surement intéressant d'atteindre davantage de « granularité ». A titre d'exemple, de mieux comprendre comment une idée, un cadre conceptuel de pensées, prend forme chez un agent (avant de s'étendre éventuellement à l'ensemble d'un groupe social ou d'un secteur). Ou encore d'examiner plus en amont les spécificités de telle ou telle situation pour mieux saisir les processus en jeu. On pourrait également s'intéresser aux façons d'articuler cette approche par cadres conceptuels de pensées avec d'autres approches (sur la base de courants théoriques différents ou de méthodologie complémentaires) permettant d'éclairer les processus de changement dans leur ensemble. On pourrait tout autant essayer de comprendre comment ces cadres conceptuels de pensées s'imbriquent, non pas seulement au niveau d'un groupe social ou d'un agent, mais aussi au niveau de l'individu. Bref, de nombreuses possibilités se dessinent pour prolonger cette exploration spéléologique.

Mais certainement que l'enjeu théorique principal de ce travail de recherche se situe autour de la nature de ces notions de forces et mécanismes de changement tout autant que de celle de cadres conceptuels de pensées.
Trois questionnements principaux, laissés en suspens jusque-là, se doivent d'être posés.

Le premier renvoie à la notion même de forces et de mécanismes. Ces termes ont été choisis car permettant, il me semble, d'illustrer de manière relativement simple et claire les procédés (ou en

tout cas certains) à l'œuvre dans l'évolution de cet objet humanitaire construit ici. Mais encore faudrait-il préciser de quoi il s'agit véritablement. D'autres termes, concepts, seraient-ils plus appropriés pour décrire ce que ce travail cherche à dévoiler ? Ces termes, ou tout de moins ce à quoi ils font référence, demanderaient certainement à être approfondis.

Le deuxième consiste à savoir si ces forces et mécanismes de changement – ou quelques soient les termes pouvant être utilisés – s'appliqueraient uniquement (ou principalement) au secteur humanitaire ou s'ils pourraient être transposés à d'autres objets d'étude. Certes, les forces et mécanismes présentés ici ne sortent pas de nulle part. Ils trouvent pour beaucoup leur origine dans des courants et travaux propres aux sciences sociales (comme le *cycle d'une norme*, ou encore les processus d'intériorisation, les logiques de reproduction ou d'intégration sociale, etc.). Cependant, il conviendrait d'examiner plus en profondeur dans quelles circonstances ils se déploient, ou comment évoluent leurs poids et influences respectifs en fonction des situations.

Enfin, le troisième questionnement concerne l'existence autonome de forces et mécanismes de changement tout autant que celle de cadres conceptuels de pensées dominants. Ces notions d'existence et de degré d'autonomie sont certes des éléments méthodologiques et théoriques utiles pour saisir la manière dont le changement du secteur humanitaire s'opère. Pourrait-on néanmoins être amené à envisager ces existences autonomes comme un élément nécessaire dans la prise en compte de la réalité sociale ? Il ne s'agirait plus de faire simplement référence à ces existences autonomes dans une logique de compréhension plus aisée de la réalité sociale, mais de les considérer comme des éléments constitutifs de cette dernière. Acter de telles existences autonomes nécessiterait de surmonter une sorte de paradoxe : Une approche phénoménologique permet certes de souligner la centralité du monde des idées dans la manière d'aborder la réalité. Cependant elle revient également à reconnaitre son caractère intersubjectif et, comme l'entendait Husserl, à « mettre en suspens » la question de l'existence d'une réalité extérieure à l'individu. Comment alors, en s'appuyant sur ces même bases théoriques, assoir l'existence de ces éléments comme justement existant en soi et « en dehors des individus » ?

GLOSSAIRE

- **ASEAN :** Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
- **BRIC :** Brésil, Russie, Inde, Chine (les pays BRIC)
- **CAP :** Consolidated Appeals Process
- **CICR :** Comité International de la Croix Rouge
- **DAC :** Development Assistance Committee
- **ECOSOC :** Le Conseil Economique et Social des Nations Unies
- **HC :** Humanitarian Coordinator (Coordinateur Humanitaire)
- **HCT :** Humanitarian Country Team (Equipe Humanitaire Pays)
- **HRP :** Humanitarian Response Plan
- **FAO :** Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
- **FICR :** Fédération de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
- **IASC :** Inter-Agency Standing Committee
- **ICVA :** International Council of Voluntary Agencies
- **IDP :** Internal Displaced Person (personne déplacée en interne)
- **IOM :** International Organisation for Migration (Organisation Internationale pour les Migrations)
- **MSF :** Médecins Sans Frontières
- **OCHA :** Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires)
- **OHCHR :** Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme)
- **OMS :** Organisation Mondiale de la Santé
- **ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- **PAM :** Programme Alimentaire Mondial
- **PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement
- **RC :** Resident Coordinator (Coordinateur Résident)
- **SCHR :** Steering Committee for Humanitarian Response
- **SHM :** Sommet Humanitaire Mondial
- **UN :** United Nations (Nations Unies)
- **UNHCR :** United Nations High Council for Refugees (Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés)
- **UNICEF :** United Nations Children Fund (Fond des Nations Unies pour l'Enfance)

HERE-Geneva